

L'intervention en Libye bute sur la désorganisation des forces rebelles

- Sur le terrain, l'armée des insurgés marque le pas face aux forces du colonel Kadhafi
- A l'OTAN, la Turquie bloque l'accord intervenu entre Paris, Londres et Washington

La coalition internationale qui intervient en Libye depuis le 19 mars pour appuyer les rebelles au colonel Kadhafi estime avoir neutralisé l'aviation gouvernementale libyenne, mais entend poursuivre les frappes aériennes.

Le ministre français des affaires étrangères, Alain Juppé, a qualifié, jeudi matin 24 mars, l'intervention alliée de « succès ». Elle se poursuivra « le temps nécessaire », a-t-il ajouté, et ne vise « que des moyens militaires, et rien d'autre ». Tripoli accuse la coalition d'avoir

bombardé des quartiers résidentiels et causé la mort de civils.

Sur le terrain, cependant, la rébellion, désorganisée, semble hésiter à prendre le relais des frappes aériennes de la coalition et à poursuivre l'offensive terrestre pour reprendre les villes tenues par les forces gouvernementales.

Sur le front diplomatique, le rôle exact de l'OTAN dans le dispositif reste à préciser, en raison de l'opposition de la Turquie. La Libye devait aussi figurer à l'ordre du jour du sommet de l'Union européenne, jeudi à Bruxelles. ■

Reportage Sur la route d'Ajdabiya, avec les rebelles anti-Kadhafi : l'insurrection tourne à la « drôle de guerre ». **Page 8**

Diplomatie La Turquie remet en cause l'accord sur le partage des rôles entre la coalition et l'OTAN pour commander l'intervention militaire. **Page 8 et Débats page 22**

■ **Contre-enquête** Y a-t-il un enjeu pétrolier dans le conflit libyen ? **Page 10**

Révoltes arabes Etat d'urgence au Yémen ; répression sanglante en Syrie ; contestation grandissante au Maroc. **Page 11**



« Le Monde des livres »

Kundera L'auteur de « L'Insoutenable Légèreté de l'être » fait son entrée dans « La Pléiade ». **Supplément**

La crise politique portugaise met la zone euro sous tension

Dette Le premier ministre portugais, José Socrates, a dû démissionner après le rejet par le Parlement de son quatrième plan de rigueur en un an. Cela pourrait précipiter un appel à l'aide de Lisbonne. **Page 13**

Israël-Palestine : violences et néant politique

Attentat meurtrier mercredi 23 mars au cœur de Jérusalem ; regain de tirs de missiles sur Israël depuis la bande de Gaza et réplique immédiate de Tsahal. Le climat sur le front israélo-palestinien ravive le souvenir de la seconde Intifada, celle des années 2000-2005.

Mais la comparaison est trompeuse. Ce qui paraît caractériser la situation, c'est plutôt une impression de régression politique – immobilisme frileux de part et d'autre –, sinon de pourrissement. Et c'est tout aussi dangereux.

S'il est vrai que le processus de paix israélo-palestinien semble cliniquement mort, les relations entre Palestiniens et Israéliens, en particulier dans le domaine de la sécurité, restent – pour le moment – empreintes d'une volonté mutuelle de coopérer, du moins en Cisjordanie.

Le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, le sait, et c'est pour cela qu'il n'écouterait pas les faucons de sa majorité politique, qui réclament une opération « Plomb durci bis », en référence à la guerre de Gaza de l'hiver 2008. Les représailles qui vont être lancées contre la bande de Gaza devraient rester « limitées » si le Hamas arrive à faire entendre raison aux groupes radicaux, tel le Jihad islamique, responsables de la plupart des tirs de roquettes

Editorial

(vingt-cinq en une semaine).

Le risque est que ceux-ci, comme une partie de la jeunesse palestinienne, se sentent portés par la vague de révoltes qui secoue le Proche-Orient et l'inanité d'une stratégie politique de négocia-

tions avec Israël qui n'a mené nul part depuis que M. Nétanyahou a été nommé premier ministre, il y a deux ans.

Aucune justification n'est recevable face à l'attentat terroriste qui a ensanglanté Jérusalem et, le 11 mars, face au massacre d'une famille de cinq personnes (dont un nouveau-né) en Cisjordanie, dans l'implantation d'Itamar. Il y a eu des attentats pendant les périodes de négociation de paix et en l'absence de tels pourparlers.

Mais s'il n'y a pas de corrélation entre le regain de violence actuel et la mort clinique du processus de paix sous le gouvernement Nétanyahou, il reste un climat.

Il est fait d'immobilisme, voire de régression politique, à Jérusalem et d'incertitudes dans une population palestinienne qui ne peut pas ne pas être à l'écoute de

ce qui se passe ailleurs dans le monde arabe.

Israël a ses raisons de ne pas vouloir commencer à dialoguer avec une organisation islamiste, le Hamas, qui ne reconnaît pas son existence. Mais la paix ne se construit qu'avec ses ennemis. Et tout se passe comme si M. Nétanyahou avait choisi de donner la priorité au maintien de sa coalition de droite et d'ultra-droite sur la moindre prise de risque politique en faveur de la paix.

Cet attentisme israélien s'ajoute aux effets de la contestation qui ébranle chaque jour un peu plus l'exécutif palestinien bicéphale (le Hamas à Gaza, le Fatah en Cisjordanie). L'impopularité du Hamas le dispute à la déception que suscite le Fatah.

En somme, rien de positif, d'un côté comme de l'autre. ■

Lire nos informations page 12

Culture

Le mécénat d'entreprise en pleine crise

Une chute de 63% en deux ans : entre 2008 et 2010, le budget consacré par les groupes privés au soutien de la culture est passé de 975 millions d'euros à 380, selon une étude de l'institut CSA.

La crise financière ne suffit pas à expliquer ce désintérêt. Les entreprises semblent désormais plus enclines à financer des projets sociaux, humanitaires ou environnementaux. Certaines institutions, notamment dans le spectacle vivant, en sont fragilisées. D'autant que l'engagement de l'Etat est, lui aussi, revu à la baisse. ■

Lire page 24

Elizabeth Taylor, une vie en scènes

■ La disparition d'une star **Page 23**



En 1948, pour le magazine « Life ». PHILIPPE HALSMAN/MAGNUM PHOTOS

Pourquoi Nicolas Sarkozy refuse de diaboliser le FN

Politique Alors que la majorité de l'électorat UMP refuse toute consigne de vote dans la perspective du second tour des élections cantonales, Nicolas Sarkozy ne veut pas diaboliser le Front national. Il invite ses ministres à privilégier le débat de fond sur les postures morales vis-à-vis du parti de Marine Le Pen. Cette approche du chef de l'Etat est le résultat des analyses très droitières de Patrick Buisson, son conseiller politique le plus influent. **Page 14**

ROLEX



BOUTIQUE ROLEX ST-GERMAIN

LES MONTRES

56, RUE DE RENNES - PARIS VI^e - TÉL. 01 53 63 00 50

Le regard de Plantu Le Yémen, la Syrie...



Les gens

John Milnor, Prix Abel de mathématiques



Le prix Abel de mathématiques a été attribué, mercredi 23 mars, à l'Américain John Milnor, 80 ans (photo: en 1964), « pour ses découvertes novatrices en topologie, géométrie et algèbre », a annoncé l'Académie norvégienne des sciences et lettres. Le prix Abel, doté de 6 millions de couronnes (804 500 euros), a été créé, en 2003, par le gouvernement norvégien pour combler l'absence de prix Nobel de mathématiques. (PHOTO DR)

Sergueï Topol, journaliste, agressé à Moscou

Le journaliste Sergueï Topol, 65 ans, a été agressé, mercredi 23 mars, par un inconnu, dans le centre de Moscou. Selon la police moscovite, il a dû être hospitalisé après avoir reçu plusieurs coups à la tête. M. Topol avait fait parler de lui en signant une série d'articles, en 2008, sur la vie privée de Vladimir Poutine, relatant des rumeurs concernant une liaison entre le dirigeant russe et la championne de gymnastique Alina Kabaïeva. Après la parution des articles, le *Moskovski Korrespondent*, titre pour lequel il travaillait, avait cessé sa parution. Le Comité pour la protection des journalistes dénombre dix-neuf cas de meurtres de journalistes non résolus depuis 2000, en Russie.

Véronique Mély, directrice du Service d'information du gouvernement

Jusqu'alors déléguée à la communication au ministère de l'éducation nationale, Véronique Mély, 39 ans, a été nommée, mercredi 23 mars, en conseil des ministres, directrice du Service d'information du gouvernement (SIG), chargé d'assurer la communication du gouvernement.

Société éditrice du « Monde » SA
Président du directoire, directeur de la publication : Louis Dreyfus
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur du « Monde »
membre du directoire : Erik Izraelewicz
Directeur adjoint : Laurent Greilsamer
Editeur : Michel Steir

Directrice de la rédaction : Sylvie Kauffmann
Directeurs éditoriaux : Gérard Courtois et Alain Frachon.
Rédacteurs en chef : Jean-Jacques Bozonnet, Michel Kajman, Franck Nouchi, Isabelle Talès, Didier Pourquery (« Le Monde Magazine »).

Chief d'édition : Françoise Tovo.
Directrice artistique : Sara Deux.
Veille de l'information : Eric Azan.
Secrétaire général : Jean-Pierre Giovenco
Médiatrice : Véronique Maurus
Conseil de surveillance : Pierre Bergé, président. Gilles van Kote, vice-président

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA.
Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000.
Capital social : 149 017 497 €. Actionnaire principal : Le Monde SA.

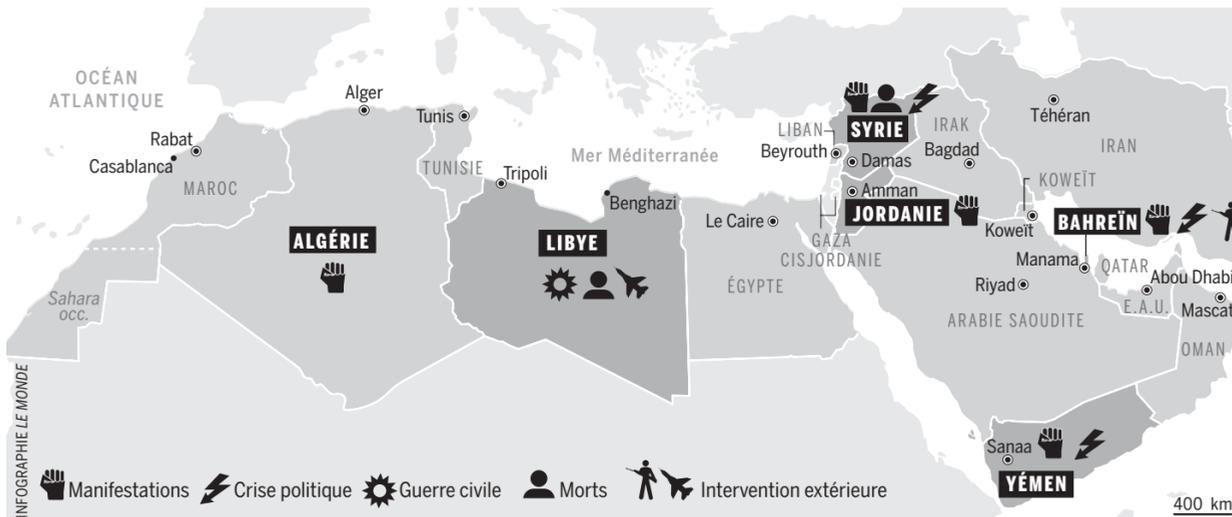
Rédaction : 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris
Cedex 13 Tél. : 01-57-28-20-00 ; télécopieur : 01-57-28-21-21
Abonnements : par téléphone : de France 32-89
(0,34€ TTC/min) ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89
ou par internet : www.lemonde.fr/abojournal

Le Monde est édité par la Société éditrice du Monde SA.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0712 C 81975 ISSN 0959-2037

Le Monde
Président : Louis Dreyfus
Directrice générale : Corinne Mejean
OJD PRESSE PAYANTE 2009
PRINTED IN FRANCE

80, bd Auguste-Blanqui,
75707 PARIS CEDEX 13
Tél. : 01-57-28-39-00
Fax : 01-57-28-39-26
IMPRIM'VERT®
Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg,
94852 Ivry cedex

Les faits



► Les révoltes dans le monde arabe

Libye Des tirs de la défense anti-aérienne et plusieurs fortes détonations ont été entendus, jeudi 24 mars au matin, à Tripoli. Les combats se sont poursuivis mercredi dans plusieurs régions entre rebelles et partisans du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi. La coalition internationale menée par les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne va « continuer les frappes aériennes » sur des cibles militaires en Libye, a déclaré jeudi le chef de

la diplomatie française, Alain Juppé. **Lire pages 8 et 10**

Syrie Mercredi 23 mars, les alentours de la mosquée Al-Omari, devenue lieu de ralliement de la contestation à Deraa, au sud de Damas, ont été le théâtre d'affrontements meurtriers avec les forces de l'ordre. Le bilan, fourni par des militants des droits de l'homme, pour le moment invérifiable, pourrait s'élever à 15 morts. La télévision syrienne a

annoncé le limogeage du gouverneur de Deraa, Faysal Khaltoum. **Lire page 11**

Yémen Le président Ali Abdallah Saleh a accepté, mercredi 23 mars, une initiative de sortie de crise qui lui avait été soumise par l'opposition parlementaire. **Lire page 11**

Algérie De violentes émeutes déclenchées dans un quartier populaire d'Alger, mercredi

23 mars à l'aube, en raison de la démolition par les autorités, à la cité Climat de France, de baraquements illégaux, ont fait 22 blessés, dont 21 policiers, selon un bilan de la protection civile.

Sur Lemonde.fr
Compte rendu du chat avec Bernard-Henri Lévy sur la politique étrangère française ; compte rendu du chat avec le colonel Michel Goya, directeur d'études à l'Institut de recherches stratégiques à l'Ecole militaire.

► International

Japon : trois employés de la centrale de Fukushima ont été irradiés

Trois employés travaillant sur le réacteur 3 de la centrale nucléaire accidentée de Fukushima, au nord-est du Japon, ont été irradiés, a annoncé jeudi 24 mars l'Agence japonaise de sûreté nucléaire. Deux d'entre eux ont ensuite été hospitalisés, a précisé l'Agence. Le niveau d'iode radioactif dans l'eau du robinet de Tokyo est repassé jeudi sous la limite légale admise pour les bébés. La détection mercredi d'un niveau deux fois supérieur à la norme autorisée avait suscité un regain d'anxiété dans la capitale après les craintes de contamination des produits alimentaires en provenance des zones entourant la centrale nucléaire de Fukushima.

Le séisme et le tsunami du 11 mars ont fait plus de 25 000 morts confirmés et disparus, selon un nouveau bilan de la police publié mercredi.

Sur Lemonde.fr : portfolio nouveau, « A Otsuchi et Taro, villages martyrs au nord de Sendai ». Appel à témoignages sur la consommation des produits de première nécessité à Tokyo

Portugal : rejet du plan d'austérité, démission du premier ministre

Le premier ministre portugais, le socialiste José Socrates, a annoncé, mercredi 23 mars, la démission de son exécutif, moins de deux heures après le rejet par le Parlement d'un plan d'austérité. Celui-ci, le quatrième présenté en un an, était supposé éviter au Portugal tout recours à une aide financière extérieure, alors que le pays doit faire face, d'ici au 15 juin, à un remboursement de dette de quelque 9 milliards d'euros. Le président de la République portugaise, Anibal Cavaco Silva (PSD, centre droit), réélu en janvier, devrait dissoudre l'Assemblée et convoquer des élections législatives anticipées dans un délai minimum de cinquante-cinq jours. En attendant, José Socrates est maintenu provisoirement en fonction. Il a déjà déclaré qu'il serait candidat à sa propre succession. **Lire page 13**

L'histoire Laurent Zecchini (Jérusalem, correspondant)

Le Mossad escamote un Palestinien en Ukraine

L'histoire commence un peu comme un roman de John Le Carré : le directeur de la centrale électrique de Gaza, soupçonné d'être proche du Hamas, voyageait en train en Ukraine, entre Kharkov et Kiev, lorsqu'il a brusquement disparu... Entre en scène Veronika, professeur de violon de nationalité ukrainienne, et épouse de Dirar Abou Sisi, ce Palestinien né en Jordanie, père de six enfants et héros malgré lui de cette histoire rocambolesque.

Veronika, dont les affirmations seront corroborées par la police ukrainienne, affirme que son mari, qui est âgé de 42 ans, est monté le 18 février, à 22 h 55, dans le train à destination de la capitale ukrainienne. Quelques heures plus tard, deux hommes pénétrèrent dans son compartiment, et puis plus rien : l'étrange voyageur a disparu « dans des circonstances inconnues », dira le ministère ukrainien de l'intérieur. Mais Veronika ne s'en laisse pas compter : « Je n'ai pas de simples soupçons, j'en suis sûre : mon mari a été

enlevé par le Mossad ! », le service israélien de renseignement extérieur. Pendant près de trois semaines, les tribunaux israéliens imposent à la presse un black-out total, interdisant de reproduire les informations publiées par les journaux étrangers. Car Veronika et sa belle-sœur Sozan parlent...

Coup de théâtre

Après douze années passées à Gaza, le couple ne supporte plus les dures conditions de vie imposées au 1,5 million de Gazaouis par le blocus israélien, et a décidé d'émigrer en Ukraine. Le but du voyage de Dirar était d'obtenir la nationalité ukrainienne pour toute la famille. L'affaire se tasse un peu, jusqu'à ce coup de théâtre : le tribunal de la ville de Petah Tiqva, proche de Tel-Aviv, confirme, le 20 mars, ce qui n'était qu'une rumeur : le Palestinien est détenu en Israël « pour enquête ».

On apprend même qu'il est enfermé dans la prison de Shikma, près d'Ashkelon. Désormais, le doute n'est guère permis : le Mossad

est à l'origine de ce tour de prestidigitacion. Comment ? Pourquoi ? L'avocat de Dirar Abou Sisi, qui a rendu visite à son client, donne des détails : dans la nuit du 18 au 19 février, l'ingénieur palestinien est menotté et encagoulé à bord du train. Lorsque celui-ci s'arrête à une gare, il est enfourné dans une voiture, direction un appartement de Kiev. Un aéroport inconnu, puis, six heures plus tard, Israël. A Kiev, un porte-parole du Service de sécurité nationale s'est borné à indiquer, mercredi 23 mars, que l'ambassadeur d'Israël en Ukraine va être convoqué pour « explications ». La personnalité de Dirar Abou Sisi est au centre de l'affaire. Qui est-il ?

Un simple ingénieur qui « n'a rien à voir » avec le Hamas, comme l'affirme sa femme ? Mais comment être responsable de la centrale électrique de Gaza sans être « connu » du Mouvement de la résistance islamique ? Le Mossad ne dira rien, et peu importe : il suffit qu'on lui attribue cette victoire - peu discrète malgré tout - de la guerre de l'ombre. ■

Les chiffres

Humanitaire

27 millions de personnes déplacées dans leur propre pays

Plus de 27 millions de personnes sont déplacées dans leur propre pays, du fait de conflits ou de catastrophes naturelles, a souligné, mercredi 23 mars, la secrétaire générale du Conseil pour les réfugiés norvégien, Elisabeth Rasmusson. Il s'agit d'un chiffre record depuis dix ans. L'Afrique compte à elle seule pour 40 % du total. Rien qu'au Soudan, entre 4,5 et 5,2 millions de personnes ont été déplacées. Par ailleurs, le nombre de déplacés a plus que triplé en dix ans au Moyen-Orient, notamment en Irak, au Yémen et en Syrie.

Tunisie

49 partis politiques légaux

La Tunisie compte désormais quarante-neuf partis politiques légaux, à la suite de la reconnaissance de cinq nouvelles formations, a annoncé, dans la soirée du mardi 22 mars, le ministère de l'intérieur. Depuis la dissolution, le 9 mars, par la justice du parti-Etat de Zine El-Abidine Ben Ali, le Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), le ministère a été assailli de demandes de légalisation en vue des prochaines élections du 24 juillet. Au total, une centaine de formations auraient déposé un dossier au ministère de l'intérieur.

Cinéma

240 heures

Le film le plus long du monde

Un film danois de 240 heures, présenté comme le plus long jamais réalisé, est projeté depuis le mercredi 23 mars au Festival d'art moderne d'Helsinki. Intitulé *Modern Times Forever* et réalisé par le groupe d'artistes danois Superflex, l'interminable film de science-fiction montre en accéléré la ruine d'un bâtiment, celui du siège du papetier finlandais Stora Enso à Helsinki. Le spectateur assiste pendant les dix jours que dure le film à la décadence de l'immeuble.

Les scores

Natation

Yannick Agnel bat le record de France du 400 m

Yannick Agnel a battu le record de France du 400 m (3' 43" 85), le 23 mars, à Strasbourg. La première journée des championnats de France en grand bassin a aussi été marquée par les titres de Camille Lacourt sur 100 m dos et de Frédéric Bousquet sur 100 m dos. Chez les femmes, Alexianne Castel a été sacrée sur 200 m dos et Camille Muffat sur 800 m.

Cyclisme

La France championne du monde de vitesse

Grégory Baugé, Kevin Sireau et Michael d'Almeida ont remporté le titre de champions du monde de vitesse par équipes en battant en finale l'Allemagne, le 23 mars à Apeldoorn (Pays-Bas). En 2010, les pistards français avaient été battus par les allemands.

Sous le septennat de l'ancien président, la France a misé sur le nucléaire. Au moment où l'accident japonais relance le débat, il explique ce choix

VGE, l'atome tranquille

La décision de lancer un ambitieux programme électronucléaire a été prise par Georges Pompidou et son premier ministre, Pierre Messmer, après le premier choc pétrolier de 1973. Elu président de la République en 1974, Valéry Giscard d'Estaing l'amplifiera afin de réduire la dépendance de la France aux énergies fossiles importées. **Pour certains, l'accident de Fukushima sonne le glas du nucléaire. Vous avez lancé le programme électronucléaire français en 1974. Le referiez-vous aujourd'hui ?**

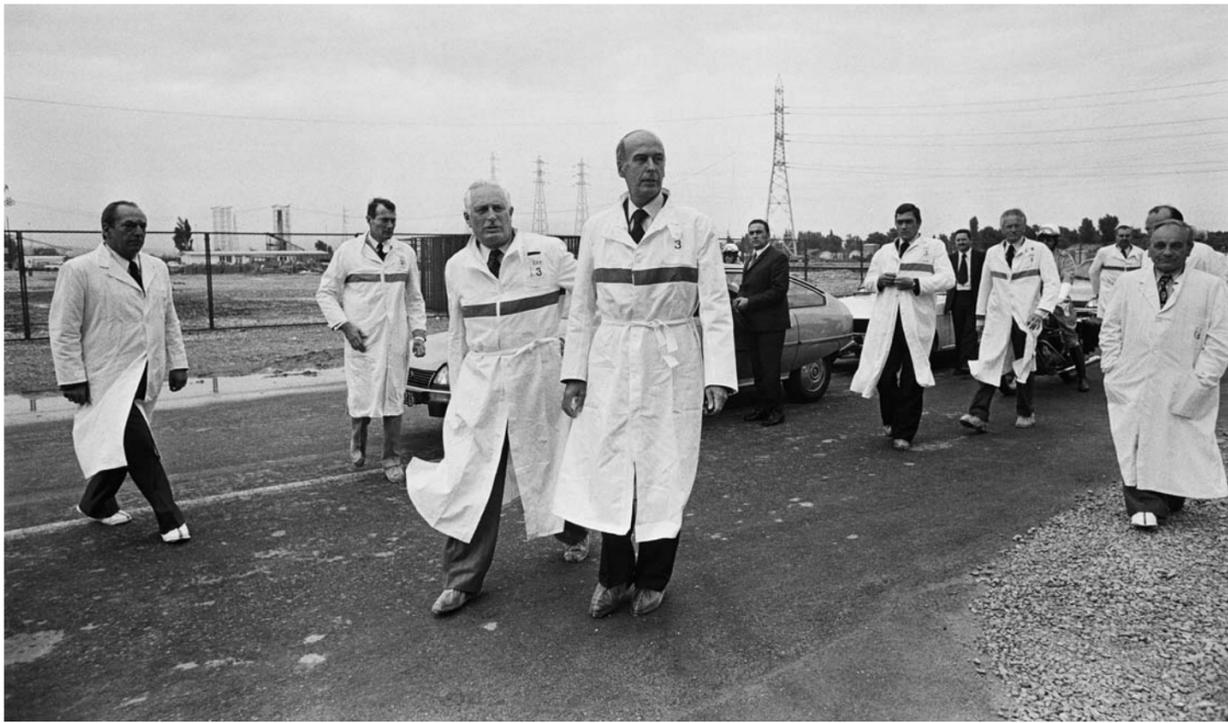
Oui. Le choix de la France en 1973, confirmé et amplifié en 1975 au début de mon septennat, était réfléchi. Il n'était dicté ni par la passion ni par l'improvisation, mais tenait au fait que la France n'avait plus d'énergie disponible sur son sol, et qu'il serait dangereux de dépendre entièrement des importations de l'étranger. Ce choix a été débattu dans les enceintes compétentes, et les meilleurs ingénieurs du pays y ont été associés. Il a été validé scientifiquement et politiquement – y compris par le Parti communiste, qui se situait pourtant alors dans l'opposition.

Depuis, il n'a jamais été remis en cause par les gouvernements successifs – notamment durant les deux septennats du président Mitterrand –, parce qu'il n'existe pas d'alternative! Dès le départ, j'ai donné la priorité à la sécurité. Cela fait trente ans ou plus que les premiers réacteurs fonctionnent, et aucun incident grave n'est à déplorer. **Mais pourquoi ce choix du tout nucléaire ?**

Nous l'avons fait au nom de notre indépendance énergétique. Nous nous étions fixé comme objectifs de produire, en 1985, 78 % de notre électricité à partir des centrales nucléaires et de ramener notre dépendance énergétique globale à environ 50 %. La France a atteint ces objectifs.

Quels enseignements faut-il tirer de l'accident de Fukushima ?

Contrairement à ce que montrent beaucoup d'images, ce qui se passe au Japon n'est pas un accident de la filière nucléaire, comme à Tchernobyl. C'est un tremblement de terre, suivi d'un tsunami, qui a fait plus de 20 000 morts, et qui a mis à mal le système de protection de la centrale. Il ne faut pas fai-



Juillet 1977 : Valéry Giscard d'Estaing visite le site de Pierrelatte, dans la Drôme. RICHARD MELLOUL/SYGMA/CORBIS

re croire à l'opinion que c'est le cycle nucléaire qui est à l'origine de l'accident. Or, aussi loin que l'on cherche dans le passé, en Europe, on ne trouve pas de séisme d'une telle ampleur.

Il est néanmoins légitime de jeter un nouveau regard sur notre parc, notamment sur les centrales les plus anciennes. En France, ces examens de sûreté sont effectués en permanence. Dans le monde, il y aura certainement une période de pause et de réflexion. Quelques grands pays ont déjà fait savoir qu'ils poursuivraient leur programme nucléaire, et des pays émergents, comme la Chine et l'Inde, ne peuvent pas renoncer à cette énergie. Songez que 40 % de la population indienne n'a pas accès à l'électricité!

Que pensez-vous de la polémique actuelle, en France, sur la place du nucléaire et du référendum réclamé par les Verts ?

Ce n'est pas le problème du moment. C'est le peuple japonais qui souffre actuellement, et c'est à lui qu'il faut adresser notre solidarité. Se préoccuper des inquiétudes de l'opinion française et chercher à les amplifier, alors que nous ne

sommes pas directement concernés par l'événement, n'est pas convenable. Dans ce contexte, proposer aussitôt un référendum n'est pas digne du peuple français. D'ailleurs, quelle question voulez-vous lui poser?

« Souhaitez-vous une sortie progressive du nucléaire ? », par exemple...

Pour répondre à cette question, il faut mettre sur la table les conséquences d'un tel choix. Les responsables politiques et les commentateurs français se posent rarement la question du « lendemain ». Or, il faut mesurer toutes les conséquences d'une sortie du nucléaire. C'est une énergie qui n'émet pas de CO₂ et qui nous fournit près de 80 % de notre électricité. Quelles seraient les énergies de substitution? De l'énergie importée! Il y a certes le pétrole, le charbon et le gaz. Mais ces ressources sont aléatoires, il n'y a pas suffisamment de réserves pour répondre aux besoins des trente prochaines années, et leur prix est appelé à augmenter.

Notre électricité nucléaire coûte environ la moitié de ce que coûterait une électricité de remplacement. Il n'y a aucune raison que le

budget de l'Etat, aujourd'hui en déficit, paye la différence. Il faudrait alors doubler les tarifs de l'électricité pour payer la matière première importée nécessaire à sa production. Dans un pays qui souffre déjà d'une croissance faible, ce choix renchérirait nos coûts de production et représenterait une ponction sévère sur le pouvoir d'achat des ménages. La France peut-elle se priver d'une source d'énergie natio-

nale qui lui assure l'électricité la moins chère d'Europe? Ma réponse est non. S'il y avait un référendum, il faudrait ajouter à la question posée: « Acceptez-vous de payer votre électricité près de deux fois plus cher qu'aujourd'hui, et de dépendre entièrement des importations de l'étranger? »

Ne faut-il pas pour autant diversifier nos sources d'énergie en faveur des renouvelables ?

Si l'on pouvait le faire, j'y serais tout à fait favorable! Mais, à l'heure actuelle, nous n'avons pas à notre disposition d'énergies de remplacement en quantité suffisante. L'énergie éolienne coûte deux à trois fois plus cher que le nucléaire, et les éoliennes ne produisent pas de courant de façon continue et régulière. **Il reste néanmoins l'énergie solaire...**

Je suis partisan du développement de cette énergie. J'ai décidé à l'époque la création de Thémis, la première centrale solaire, et créé le Commissariat à l'énergie solaire, en espérant qu'on découvrirait comment stocker l'électricité d'origine solaire. Jusqu'à présent, on n'a pas réalisé l'avancée technologique qui aurait permis de fournir à terme 20 % de notre électricité. J'imagine qu'on y parviendra d'ici trente ou quarante ans. En attendant, le solaire ne peut pas répondre à l'ampleur de nos besoins.

Pourra-t-on se passer d'un débat sur le nucléaire lors de la campagne pour l'élection présidentielle de 2012 ?

Il n'y a jamais eu de débat sur le nucléaire lors des grandes consultations électorales, notamment celles des élections présidentielles. S'il devait avoir lieu, il devrait être serein et ne pas dégénérer en conflit partisan. Si certains prônent l'arrêt du nucléaire, ils devront dire ce que sera la politique énergétique de remplacement. Elle devra être crédible et répondre à la question: qui fournira l'électricité aux Français, et à quel coût? ■

Propos recueillis par Jean-Michel Bezat et Stéphane Lauer

EDF aux Etats-Unis? « Il faut y mettre fin »

L'accident au Japon ne va-t-il pas pénaliser EDF, Areva et d'autres groupes à l'exportation ?

Une remarque, avant de vous répondre. Je ne comprends pas comment les gouvernements du passé ont laissé EDF investir dans la production d'électricité nucléaire aux Etats-Unis! Ce n'est pas notre affaire! S'il survenait un problème de gestion, les autorités américaines seraient extrêmement exigeantes vis-à-vis d'un partenaire étranger. C'est nous exposer à un gros risque alors que cet investissement ne présente pas

d'intérêt pour l'économie française. Il faut y mettre fin.

Je crois que dans la question de la vente des centrales, on a trop joué sur l'aspect politique. C'est une erreur. Les arguments pour proposer notre nucléaire doivent être avant tout techniques. La France doit notamment démontrer que son industrie dispose d'un avantage concurrentiel en termes de sécurité et qu'elle contrôle l'ensemble du cycle nucléaire.

Elle développe aujourd'hui un nouveau réacteur, l'EPR, qui intègre certains enseignements: il est

protégé contre la chute sur une centrale d'un avion gros porteur, peu probable mais possible; il dispose d'un système efficace pour recueillir les matériaux en cas de fusion du cœur.

Cette nouvelle génération de réacteurs est donc plus sûre que la précédente. Il faut insister sur ces points forts, même s'ils renchérissent le prix de nos centrales. La France a depuis le début privilégié la sécurité. C'est l'argument que j'ai donné en 1980 à nos partenaires chinois. Je pense que l'étranger y sera attentif. ■

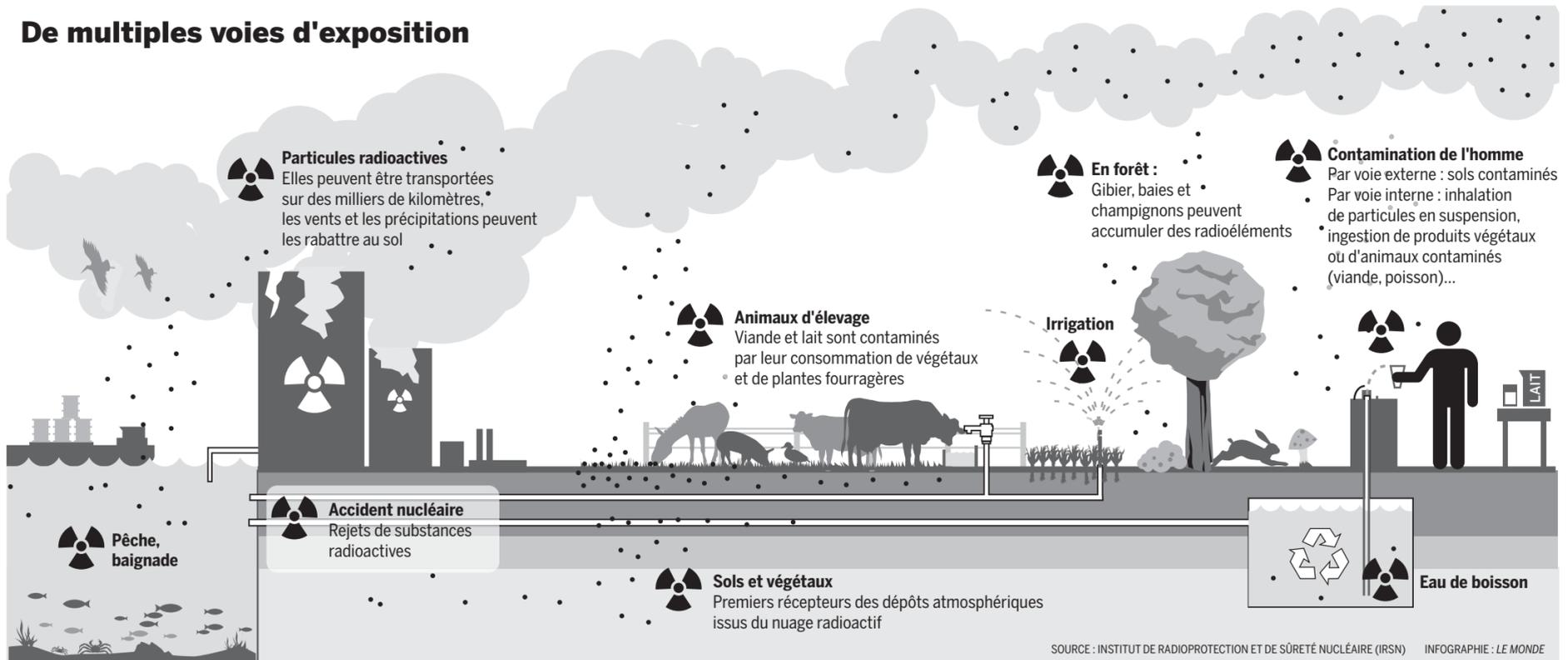


Séisme au Japon : la catastrophe nucléaire

Comment gérer les contaminations radioactives

Les mesures prises après l'accident de Tchernobyl pourraient être adaptées aux retombées de Fukushima

De multiples voies d'exposition



SOURCE : INSTITUT DE RADIOPROTECTION ET DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE (IRSN) INFOGRAPHIE : LE MONDE

Alors que l'issue de l'accident de Fukushima est encore incertaine, la protection des populations et de l'environnement suppose des mesures de court et long terme, inspirées par l'« expérience » de Tchernobyl. Tour d'horizon de questions parfois encore sans réponse.

Que contiennent les rejets de Fukushima ?

À partir des informations dont il dispose sur la dégradation des combustibles nucléaires, des débits de dose enregistrés près des réacteurs et de mesures effectuées dans l'environnement de la centrale, l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) a évalué la radioactivité issue du site de Fukushima-Daiichi, du 12 au 23 mars.

Les principaux éléments radioactifs rejetés sont de deux types. D'une part, des gaz rares (chimiquement peu réactifs, ils restent dans l'atmosphère sans se déposer au sol), en particulier du xénon 131 dont la décroissance radioactive le rend négligeable au bout de deux mois. D'autre part, des éléments volatils (formant des aérosols en suspension dans l'air, qui se déposent progressivement au sol). Notamment des isotopes radioactifs de l'iode dont la concentration est divisée par 1 000 en

80 jours. Du césium pour lequel 300 ans sont nécessaires avant de le voir quasiment disparaître. La radioactivité totale relâchée représenterait environ 10 % de la radioactivité dégagée par l'accident de Tchernobyl.

Comment contaminent-ils ?

Une fois relâchés dans l'atmosphère, les gaz rares (incondensables) restent dans l'air et leur concentration diminue progressivement par dilution. En revanche, les particules formant des aérosols se déposent progressivement au sol, sous forme de dépôts secs, ou, en cas de pluie ou de neige qui les précipitent au sol, de dépôts humides. Tandis que les dépôts secs s'accumulent sur place, les dépôts humides peuvent migrer.

L'incorporation se produit immédiatement dans les légumes à feuille, au bout de deux à trois jours pour le lait, et quelques semaines plus tard pour la viande.

Quel est l'impact sur les aliments ?

Pour les épinards, des contrôles effectués, les 18 et 19 mars, à plus de 100 km de la centrale de Fukushima, montrent que le

niveau maximal d'iode 131 autorisé au Japon pour la consommation de légumes (2 000 becquerels par kilogramme) a été parfois très largement dépassé : il se situait entre 2100 et 54100 Bq/kg dans la préfecture de Tochigi, de 1900 à 11 000 Bq/kg dans celle d'Ibaraki. La limite autorisée pour les césiums 137 et 134 dans les légumes (500 Bq/kg) a également été franchie, avec une pointe de 1931 Bq/kg. Pour les poireaux, dont la surface foliaire est plus réduite, les résultats restaient en deçà des seuils admis.

Pour le lait de vache cru, des teneurs anormales ont également été relevées en iode 131 – le maximum toléré est de 300 becquerels par litre (Bq/l) –, avec une pointe de 5 200 Bq/l, le 19 mars, dans la préfecture de Fukushima. Les taux de césiums 137 et 134 restaient en revanche inférieurs à la limite (200 Bq/l).

Pour l'eau potable, un taux d'iode 131 de 210 Bq/l a été décelé, mercredi 23 mars, à Tokyo, le seuil toléré étant de 300 Bq/l pour la population générale mais de 100 Bq/l pour les nourrissons. Elle a été déclarée à nouveau potable, jeudi.

Comment limiter les contaminations ?

« L'interdiction de consommation

est la première mesure à prendre. Elle n'avait pas été mise en œuvre juste après Tchernobyl, ce qui explique l'explosion du nombre de cancers de la thyroïde chez les enfants alentour », indique Philippe Renaud, chef de laboratoire à l'IRSN. Il est possible de laisser baisser la concentration en iode des aliments en les congelant ou en faisant des conserves, dans la mesure où la décroissance radioactive le fait quasiment disparaître en 80 jours.

En ville, des actions de nettoyage sont envisageables, pour détacher les radionucléides des bâtiments. Il faut éliminer les feuilles des arbres – voire élaguer ceux-ci préventivement. Dans les espaces verts et les zones agricoles, le labour peut diluer le césium présent dans la couche supérieure du sol. Le potassium utilisé en engrais réduit sa fixation par les plantes.

Que faire des légumes et du lait contaminés ? « Les incinérer n'est pas forcément une bonne idée, car les cendres qui concentrent la radioactivité seraient moins faciles à gérer », note Philippe Renaud, pour qui l'épandage en zone contaminée est la solution la plus immédiate, car l'impact sur l'environnement, déjà souillé, est négligeable.

L'abattage du bétail – pratiqué sur les rennes en Laponie sous le « nuage » de Tchernobyl – n'est pas

forcément indiqué. « Il est préférable de donner du fourrage non contaminé pour éviter l'ingestion de césium, car celui-ci s'élimine beaucoup plus lentement, par les voies naturelles, que l'iode – il faut compter deux ans diviser la concentration par 1 000 », dit Philippe Renaud. Le bleu de Prusse réduit l'incorporation du césium.

Peut-on revivre en territoire contaminé ?

Il est encore trop tôt pour tenter de comparer les retombées de Tchernobyl et de Fukushima, toujours en cours. Mais les mesures prises autour du réacteur ukrainien sont éclairantes. « Il est primordial de disposer d'une cartographie très fine des contaminations, qui sont éparées », indique Jean-Claude Autret, de l'Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'ouest (ACRO), qui a conduit de nombreuses missions en Biélorussie.

Là où la concentration est la plus élevée, l'exclusion de la population est la règle. Mais ces zones ne peuvent être laissées totalement à l'abandon, sauf à s'exposer, en cas d'incendies, à des rejets en circulation des radionucléides. Dans les régions où les populations ont été autorisées à revenir, on a beaucoup « enterré la terre »,

arasé les sols, bitumé les cours d'écoles, mais il est impossible d'artificialiser tout un territoire.

Jean-Claude Autret met en garde contre une approche purement normative : « Nous avons vu des enfants qui étaient très contaminés tout en respectant la réglementation : ils buvaient du lait juste sous la limite des 100 Bq/l... »

Autour de Tchernobyl, des importations d'aliments propres ont d'abord été pratiquées, mais cet approvisionnement s'est presque tari avec l'effondrement de l'URSS.

Les populations, très pauvres, se sont alors tournées vers la cueillette et la chasse, malgré les interdictions. « Il faut donc des moyens de mesure portables, très discrets, pour permettre malgré tout à la population de savoir si le lièvre qui a été tiré ou les baies récoltées sont consommables. »

Plus largement, au-delà de la gestion centralisée, il insiste, face à une situation complexe, inédite et à une pollution invisible, sur la nécessité de donner à chacun, grâce à des radiamètres et des dosimètres, « la possibilité d'avoir prise sur son environnement, de savoir où il en est, en terme de contamination ». Ce qu'il nomme une « acculturation » à la radioactivité. ■

Pierre Le Hir et Hervé Morin

Les traces d'iode détectées dans l'eau du robinet augmentent l'inquiétude à Tokyo

Soumise à une succession d'informations contradictoires, la population de la capitale s'interroge sur la gravité du danger

Tokyo
Correspondant

Même si l'alerte a été levée, jeudi 24 mars, la détection mercredi dans l'eau du robinet de Tokyo d'un niveau d'iode radioactif deux fois supérieur à la norme autorisée pour les adultes à moins d'une consommation sur une longue période, Ei Yoshida, responsable du département de la purification de l'eau à Tokyo, a appelé mercredi les parents à ne pas faire boire de l'eau du robinet aux enfants de moins de 12 mois. Le niveau d'iode

détecté est de 131 becquerels par litre, alors que la limite pour un nourrisson est 100 becquerels. La mise en garde des autorités concerne les 23 arrondissements de la capitale ainsi que le « grand Tokyo », soit 35 millions d'habitants.

Mardi, le gouvernement avait déjà interdit à la vente du lait cru et une dizaine de légumes en provenance

Les importations d'aliments gelées par plusieurs pays

Après les Etats-Unis et Hong-kong, l'Australie a décidé, jeudi 24 mars, de geler les importations de produits alimentaires originaires de quatre préfectures japonaises voisines de la centrale de Fukushima, par crainte de contamination radioactive. Singapour vient également d'interdire son territoire aux produits laitiers, aux fruits et légumes, aux produits de la mer et à

nance du département de Fukushima. Les paysans ont été contraints de jeter le lait et de détruire leurs récoltes. « Si ces aliments sont consommés de manière ponctuelle, il n'y a pas de danger », a assuré le porte-parole du gouvernement, Yukio Edano. Il en va de même des poissons et mollusques, à la suite de la détection d'un niveau anormal de radioactivité dans l'eau de

la viande issus de la région, après avoir détecté des taux anormalement élevés de radioactivité dans des légumes importés de l'archipel. De son côté, le Canada n'a pas décrété d'interdiction mais exige que les produits en provenance des environs de Fukushima soient accompagnés de « documents acceptables » attestant de leur « salubrité ».

mer près de la centrale. Les contrôles des produits de la mer ont été renforcés dans les départements limitrophes de Fukushima (Chiba et Ibaraki).

Changements d'habitudes

Des experts japonais, cités par la presse, estiment que les précautions prises sont très supérieures au risque encouru. Si une personne ne consomme 100 grammes des produits les plus contaminés par jour pendant dix jours, cela équivaudra à la moitié des radiations reçues par une personne en un an, a précisé le ministre de la santé.

Déjà dévalisés en eau minérale, les magasins d'alimentation et les supermarchés présentent désormais des rayons entièrement vides. Les autorités de Tokyo ont annoncé la fourniture d'eau minérale aux familles ayant des enfants en bas âge.

Ces nouveaux risques, qui ont

entraîné des changements d'habitudes dans les cafés, où la consommation est systématiquement accompagnée d'un verre d'eau, comme dans les restaurants, où le thé est servi en abondance, ont aggravé l'inquiétude des habitants. Depuis le début de la semaine, après un « pont » de trois jours (lundi était un jour chômé pour célébrer l'équinoxe de printemps), Tokyo est sorti de son engourdissement. Mais la succession de phases d'espoir et d'inquiétude, conjuguée à des répliques sismiques de faible magnitude qui secouent régulièrement la capitale, a commencé à peser sur les nerfs de chacun. Des journaux appellent les Tokyoïtes à être prudents, soulignant la vulnérabilité physique et mentale entraînée par une tension permanente depuis treize jours.

Les conférences de presse qui se succèdent du porte-parole du

gouvernement, Yukio Edano, ainsi que les interventions sur les différentes chaînes de télévision d'experts nucléaires ont, jusqu'à un certain point, répondu aux attentes d'informations. Mais la foule de commentaires ou de rumeurs qui circulent en abondance sur le Net alimentent le sentiment de confusion. Le profane – c'est-à-dire la grande majorité – est emporté par une cacophonie d'opinions contradictoires, alarmistes ou rassurantes, se réclamant toutes d'une autorité scientifique pour affirmer que leur point de vue est le vrai.

Certains croient le gouvernement, d'autres sont partagés et beaucoup sont sceptiques – sans pour autant être convaincus par les arguments plus alarmistes. Tout le monde est conscient du danger sans en connaître la gravité réelle. ■

Philippe Pons

Séisme au Japon : la catastrophe nucléaire

Tepco a du mal à reprendre le contrôle de la centrale

Trois employés ont été fortement irradiés. Deux d'entre eux ont dû être hospitalisés

Trois employés de la centrale de Fukushima-Daiichi ont été fortement irradiés au cours d'une intervention sur le réacteur 3, deux d'entre eux devant être hospitalisés, a annoncé, jeudi 24 mars, l'Agence de sûreté nucléaire japonaise. Ils auraient reçu des débits de dose « compris entre 170 et 180 millisieverts », 1 millisievert étant la limite annuelle maximale tolérée pour le public.

La veille, le site nucléaire, d'où s'échappait une fumée noire, avait à nouveau été évacué. Et, jeudi matin, de la vapeur émanait de quatre des six réacteurs. Tous ces éléments confirment l'extrême difficulté qu'éprouve l'exploitant, Tokyo Electric Power Company (Tepco), à reprendre le contrôle des installations, près de deux semaines après le début de la catastrophe.

Les six réacteurs ont été reconnectés à une ligne électrique extérieure. Les tranches 5 et 6 (à l'arrêt avant le tsunami) sont normalement refroidies. Mais même dans ce secteur apparemment sécurisé, la situation reste précaire : la pompe permettant de refroidir le réacteur 5 s'est arrêtée mais devrait être rapidement remplacée, selon l'agence de sûreté nucléaire japonaise.

L'électricité a été partiellement rétablie, jeudi, dans la salle de contrôle du réacteur 1 (auquel est couplé le réacteur 2 pour l'alimentation en courant), comme elle l'avait été, mardi, dans la salle de contrôle du réacteur 3 (auquel est couplé le réacteur 4). Mais, sur les quatre premières tranches, les circuits de refroidissement ordinaires n'ont toujours pas été remis en marche. « L'éclairage de la salle de contrôle

[du réacteur 1] s'est allumé, mais nous ne sommes pas sûrs que cela signifie que le système de refroidissement pourra repartir », souligne l'Agence de sûreté nipponne.

De fait, la pression augmente au sein du réacteur 1, ce qui pourrait contraindre à opérer un nouvel « éventage » radioactif. Il est de plus en plus évident que les enceintes des réacteurs 2 et 3 ne sont plus étanches, car la pression y reste stable, ce qui implique des rejets radioactifs en continu.

L'agence de sûreté japonaise a indiqué jeudi matin que Tepco allait tenter de remettre en service une pompe alimentant en eau le réacteur 3. « Les ouvriers espèrent abandonner le recours à l'eau de mer et utiliser une pompe pour alimenter un réservoir interne en eau courante », précise-t-elle.

Le réacteur 3 est, avec le réacteur 2, celui dont l'état inspire le plus d'inquiétudes. Sur cette unité, « l'enceinte de confinement ne semble plus étanche selon les indications de pression et cette perte d'étanchéité serait à l'origine de rejets radioactifs continus non filtrés dans l'environnement », s'inquiète l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) français.

Le cœur du réacteur 3 est formé de 514 assemblages de combustibles dont certains contiennent du mox, un mélange d'uranium et de plutonium. Ces assemblages sont probablement détériorés et en partie fondus. « Nous avons commencé l'évaluation de l'impact en termes de rejet du percement des cuves des réacteurs par ce magma en fusion », indique-t-on à l'IRSN, pour qui ce scénario est de plus en plus probable. ■

P.L.H. et H.M.

Cauchemars, peur de la séparation... L'angoisse des enfants après le séisme

Les associations et les experts demandent la mise en place rapide d'un suivi psychologique

Tokyo
Correspondance

Près de deux semaines après le séisme, la santé des enfants des zones sinistrées commence à susciter de graves inquiétudes. Dans les centres d'hébergement, les témoignages de troubles du comportement se multiplient, comme dans la ville de Sendai, où une mère s'inquiète de voir sa fille de 9 ans ne plus dessiner mais « gribouiller ». « Elle n'utilise plus la couleur rose », explique-t-elle à l'agence de presse Jiji. Une autre raconte que sa fille de quatre ans ne supporte pas de la voir s'éloigner de quelques mètres.

Depuis la catastrophe, les enfants en bas âge ont de plus en plus tendance à pleurer facilement et à vite se mettre en colère. Certains s'enfoncent dans un profond mutisme. Beaucoup dorment mal,

se réveillent plusieurs fois par nuit et font des cauchemars.

Ces comportements ne surprenent guère, compte tenu de la violence du choc ressenti par les quelque 100 000 enfants déplacés – un chiffre avancé par l'ONG Save the Children. Des enfants ont vu des proches emportés par le tsunami ou ont été témoins de l'effondrement de leur maison. La perte d'un parent, d'un frère, d'une sœur ou de camarades de classe est difficile à admettre. Pour les rassurer, les parents s'efforcent de rester près d'eux. Les grands-parents leur racontent leurs propres difficultés, quand ils étaient enfants pendant la deuxième guerre mondiale, et comment ils les ont surmontées.

Mais ces efforts n'ont jusqu'à présent guère d'effets. L'angoisse des enfants est exacerbée par les fréquentes répliques sismiques qui continuent de secouer le pays et par la menace de contamination

radioactive après l'accident de la centrale nucléaire de Fukushima. A cela s'ajoute la précarité du quotidien : les centres d'hébergement sont bondés, mal chauffés et mal approvisionnés. Les parents manquent de tout, notamment de couches et de lait en poudre.

« Suivi sur le long terme »

Face à cette situation, les experts demandent la mise en place rapide d'un suivi. « Les adultes peuvent comprendre la situation et mettre en mots leurs troubles », explique Hidemichi Morosawa, spécialiste de victimologie de l'université de Tokiwa. Ce n'est pas le cas des enfants dont les problèmes devraient augmenter avec le temps. Il faudra un suivi psychologique sur le long terme. ■

Dans l'immédiat, Save the Children recommande la création d'espaces réservés aux enfants car, « si les enfants peuvent jouer, cela

réduit les risques de souffrir plus tard d'un traumatisme grave », selon le porte-parole de l'organisation, Ian Woolverton. C'est aussi un moyen de soulager les parents, qui ont tendance à tout faire pour dissimuler leurs inquiétudes, alors qu'eux-mêmes sont sous le choc.

Compte tenu des urgences auxquelles doit faire face le gouvernement pour sortir de la crise nucléaire, mais également pour assurer un approvisionnement stable des zones sinistrées, le soutien aux enfants choqués n'apparaît pas encore comme une priorité.

Tokyo a cependant lancé mercredi 23 mars une enquête pour évaluer le nombre d'orphelins lié à la catastrophe, afin de leur chercher des centres d'accueil ou de retrouver d'éventuels proches. Ce travail s'annonce difficile compte tenu de l'extrême désorganisation des services publics dans la région. ■

Philippe Mesmer

Au Royaume-Uni, le cap du nucléaire est maintenu

Le budget présenté par le gouvernement vise à promouvoir les énergies « propres »

Londres
Correspondant

En dépit de l'accident de Fukushima, au Japon, le gouvernement britannique a décidé de poursuivre son programme de construction de centrales nucléaires. Le ministre des finances, George Osborne, a annoncé le 23 mars, lors de la présentation du budget, la fixation d'un prix plancher de la tonne de carbone émise à partir de 2013, en vue de promouvoir les énergies « propres ».

« Après des années de débat qui ont conduit le gouvernement britannique au choix de l'option nucléaire, la réaction, très mesurée, de celui-ci [aux événements du Japon] nous encourage à poursuivre nos plans qui tiendront évidemment compte des conclusions du rapport de l'autorité de sûreté », explique Vincent de Rivaz, directeur général d'EDF Energy, filiale britannique du groupe français. Aux yeux du chef de file de l'industrie nucléaire d'outre-Manche, le relèvement du prix minimum du CO₂ ne peut qu'encourager la filière britannique de l'atome civil au détriment des énergies fossiles.

Dans le cadre de la relance du nucléaire décidée par Londres en 2008, la société française, opérateur de quinze des dix-neuf réacteurs actuels, projette de construire quatre nouveaux réacteurs EPR en s'associant avec Centrica.

Reste que l'ombre du drame de

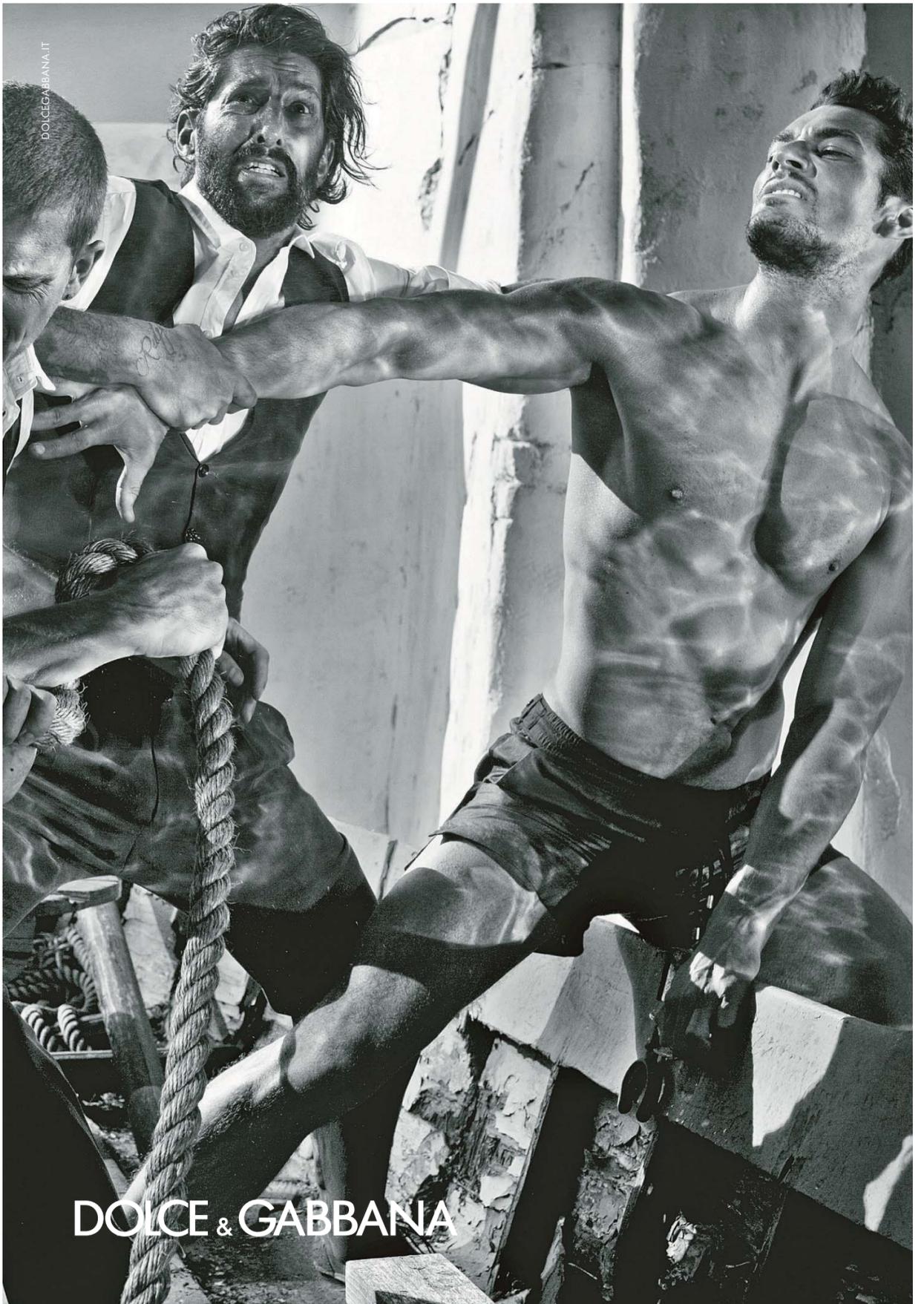
Fukushima pèse sur l'avenir des dix centrales du parc nucléaire britannique, l'un des plus vétustes en Europe. Chargée d'une enquête sur la nécessité éventuelle du renforcement de la sécurité, l'autorité de sûreté nationale a insisté sur l'état de santé « excellent et robuste » des installations.

Une dizaine des réacteurs datant des années 1970-1980 doivent théoriquement être démantelés d'ici à 2023. Ce programme de fermeture doit débuter en 2016, mais EDF Energy entend investir massivement pour prolonger de cinq ans la durée de vie de deux de ces unités.

Menés par Greenpeace, les écologistes mettent en cause la fiabilité de ce parc ancien. Les antinucléaires soulignent qu'au cours des dix dernières années, trente-cinq incidents ont été rapportés. Certains réacteurs présenteraient les mêmes défaillances qu'au Japon : problèmes de refroidissement et d'approvisionnement électrique et risques d'inondation.

Actuellement, 17% de l'électricité consommée en Grande-Bretagne est d'origine nucléaire. Longtemps l'un des pays au monde les plus riches en ressources naturelles (pétrole, gaz et charbon), le royaume avait nettement ralenti le développement de son programme nucléaire civil. Aujourd'hui, il entend relancer ce secteur car l'électricité est devenue trop chère. ■

Marc Roche



DOLCE & GABBANA

Séisme au Japon : le débat nucléaire en France

Fukushima oblige la France à repenser la sûreté de ses installations

Le drame japonais pose à nouveau un certain nombre de questions, dont le vieillissement du parc nucléaire et le rôle des experts

Alors que la centrale de Fukushima n'est toujours pas sous contrôle, le patron de la sûreté nucléaire française se veut rassurant : « Il n'y a aucune raison de fermer quelque centrale que ce soit en France », a déclaré André-Claude Lacoste, le directeur de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), mercredi 23 mars.

L'accident japonais intervient cependant dans une atmosphère de sourde inquiétude concernant la sûreté des 58 réacteurs d'EDF en France. Le nombre d'« incidents significatifs » de niveau 1 recensés par l'ASN est certes assez stable (74 en 2006, 56 en 2007, 75 en 2008, 95 en 2009, 74 en 2010), mais si, de 2006 à 2008, aucun événement de niveau 2 ne s'est produit, un a été relevé en 2009, et un autre en 2010.

« Y a-t-il un pilote politique dans cette affaire, ou seulement un pilote technique ? »

Bernard Laponche
ancien conseiller de Dominique Voynet

Cette année, deux importantes anomalies ont été détectées dès février. Dans un cas, il s'agit d'une imprécision dans le débit d'eau des systèmes d'injection en cas d'accident, qui affecte les 34 réacteurs de 900 mégawatts. Dans l'autre, d'une usure prématurée d'une pièce importante des générateurs diesel de secours, qui doivent fournir l'électricité en cas d'accident du réacteur.

Pour EDF, ces événements font partie de la vie normale : « Quand un événement se produit quelque part, on fait progresser le niveau de sûreté en modifiant les dispositifs impliqués sur tous les sites », indique Philippe Druelle, directeur opérationnel de la division de production nucléaire de l'entreprise.

Mais les anomalies découvertes en février prennent un relief particulier, car elles touchent deux éléments du système qui ont fait défaut lors de la catastrophe japonaise. Celle-ci nourrit une intense réflexion chez les experts : « Les sujets qui ressortent déjà de l'accident concernent la perte d'eau froide, la perte d'alimentation électrique, le cumul des deux phénomènes, le séisme et les inondations »,

dit Jean-Christophe Niel, directeur général adjoint de l'ASN.

L'évaluation du risque sismique reste un point discuté. En 2003, une importante divergence avait opposé EDF et l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), ainsi que l'a révélé le réseau Sortir du nucléaire. « Il y a des échanges techniques entre experts, de chez nous et de l'IRSN », indique M. Druelle. Notre rôle est de faire des propositions techniques, que l'ASN accepte ou pas. »

Du côté de l'ASN, M. Niel indique qu'« on continue de travailler sur le sujet ». Là encore, Fukushima va peser sur les réflexions : « La cas du Japon montre que l'on peut avoir des séismes plus forts que ce que l'on a connu dans le passé », note Bernard Laponche, qui a été conseiller nucléaire de la ministre de l'environnement Dominique Voynet en 1998 et 1999.

D'autres préoccupations émergent. Par exemple, Jean-Claude Delalonde, président de l'Association nationale des commissions locales d'information des activités nucléaires (Ancli), observe que « les piscines de combustible usé n'ont pas d'enceinte, et on voit avec Fukushima que c'est problématique ». « De même, les générateurs diesel de sécurité, qui sont au ras du sol, ne risquent-ils pas d'être noyés en cas d'inondation ou de raz de marée ? », dit-il.

Malgré l'intensité du dialogue entre l'opérateur et l'ASN, et même si les contrôles paraissent nombreux et soigneux, il subsiste une part d'incertitude. Comme le rappelle un syndicaliste, « l'usine AZF de Toulouse avait les meilleures certifications de sûreté avant son accident ».

La catastrophe japonaise fait émerger des sujets de fond. D'une part, le vieillissement des réacteurs, dont beaucoup atteignent une trentaine d'années, n'implique-t-il pas une moindre sécurité, du fait de l'usure des matériaux ? « Nous n'avons pas observé de problème commun à tous les réacteurs », dit M. Niel. Mais nous allons mener des examens réacteur par réacteur. Le directeur général adjoint de l'ASN précise qu'une attention particulière doit être portée au fait qu'« une partie des gens qui ont assisté à la construction des centrales, et qui ont un savoir important, vont partir à la retraite ». « Il faut

Le réacteur de Brennilis bientôt démantelé ?

La déconstruction du réacteur de Brennilis, dans le Finistère, pourra bientôt reprendre grâce à un nouveau décret pris avant l'été, assure l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), selon laquelle la déconstruction complète, qui concernera le cœur de ce réacteur arrêté en 1985, pourra être envisagée à partir de 2013. Ce chantier pilote du démantèlement nucléaire en France a été suspendu en juin 2007 sur décision du Conseil d'Etat, saisi par les associations antinucléaires. Celles-ci s'opposent toujours au calendrier de déconstruction, qu'elles jugent précipité, et demandent un inventaire radiologique du site. En mars 2010, une commission d'enquête s'était opposée au démantèlement complet proposé par EDF.

s'assurer que ces savoirs – par exemple l'électromécanique – sont toujours enseignés en formation », reprend-il. Un deuxième sujet porte sur le rôle des critères financiers chez EDF. « On est passé d'EDF grande entreprise nationale à une société privée où interviennent de plus en plus de prestataires », observe M. Delalonde. Les travaux sont-ils réalisés avec la même qualité que par le personnel EDF ? L'ASN partage cette préoccupation : « Il faut regarder comment EDF gère l'arbitrage entre sûreté et compétitivité », dit M. Niel. On doit s'assurer que la sûreté est toujours un objectif prioritaire pour elle. »

Enfin, se pose la question du rôle des experts : « Il est inquiétant que les responsables politiques ne s'occupent plus du tout de ce sujet », dit M. Laponche. Y a-t-il un pilote politique dans cette affaire, ou seulement un pilote technique ? Comme ce sujet est traité par un milieu d'experts assez consanguins, on peut se demander s'il s'y trouve encore des gens qui auraient le courage de pointer des problèmes graves. »

La sûreté nucléaire se dégrade-t-elle en France ? La question reste ouverte. Ce qui est certain, c'est que Fukushima va pousser à relever le niveau d'exigence qui lui est demandé par la société. ■

Hervé Kempf

Un cadre de travail « disloqué »

LA SÛRETÉ nucléaire n'est pas seulement une affaire de technique, mais aussi d'êtres humains qui, selon l'atmosphère et les relations de travail, accompliront plus ou moins bien leur tâche.

En pratique, observe Christophe Dejourn, chercheur au Conservatoire national des arts et métiers, « il survient constamment des incidents dans les centrales nucléaires : il y a des bugs, des panes, des mini-incendies, des courts-circuits, des tas de problèmes, dont une raison est que les matériels s'usent ». « Les gens sont sans arrêt inquiets, mais ils sont très zélés, ils ont très peur de ne pas être à la hauteur de l'incident – ce n'est pas évident de réagir en situation réelle et de ne pas se tromper de procédure. C'est grâce à eux qu'il n'y a pas d'accident », poursuit le psychiatre et psychanalyste.

Or l'atmosphère semble se dégrader dans les centrales nucléaires. L'alerte a été lancée par des sociologues du travail (parmi lesquels Anne Salmon et Annie Thébaud-Mony) dans un texte publié

en octobre 2010 sur lemonde.fr. Décrivant « l'usure psychologique et sociale des salariés d'EDF », ils soulignent que « les nouveaux risques dans la sphère du travail sont fondamentalement devenus des risques globaux ».

Travailleurs démotivés

Dans une contribution destinée au congrès des syndicats des cadres de la CGT (UFICT), en février, des salariés de la centrale de Chinon (Indre-et-Loire) écrivaient : « Nous affirmons que le nucléaire n'est plus sûr pour des raisons non pas techniques mais humaines : les conditions de travail, et donc de maîtrise de l'outil de travail, se dégradent pour le plus grand nombre ; les effectifs et le temps manquent pour un travail de qualité (...); les travailleurs se démobilisent et se démotivent (...). »

L'évolution de l'organisation du travail au sein d'EDF est visée : « La sûreté est mise en cause par le recours généralisé à la sous-traitance, à la disqualification, à la frénésie de changements d'organi-

sation, à la mobilité interne », dit Anne Salmon, sociologue à l'université de Metz. Il s'est produit une dislocation d'un cadre de travail qui permettait qu'une éthique professionnelle se construise. »

Thierry Raymond, délégué syndical CGT à la centrale du Blayais, confirme cette analyse : « Il y a eu une forte évolution dans la façon de travailler dans les centrales nucléaires depuis 2000 : les agents EDF sont passés d'exécutants de chantier au rôle de surveillants des sous-traitants. C'est comme si on leur avait volé leur métier, alors qu'ils aimaient beaucoup leur travail. Cela engendre beaucoup de troubles psycho-sociaux. » Selon la médecine du travail de la centrale du Blayais, 40 % de l'encadrement prenaient des tranquillisants en 2008 et 2009.

« Les sujets du domaine socio-organisationnel sont montés fortement en puissance ces dernières années », reconnaît Philippe Druelle, directeur opérationnel de la production nucléaire chez EDF. ■

H. K.



Le centre d'entreposage du combustible irradié, à Cadarache. JEAN-FRANÇOIS MUTZ/BIOSPHOTO

La confiance règne autour du Centre nucléaire de Cadarache

Pour les voisins du centre d'études et du futur réacteur ITER, le nucléaire est d'abord une activité qui fait vivre toute la région

Reportage

Saint-Paul-lez-Durance (Bouches-du-Rhône)

Envoyé spécial

On vit bien, très bien, ici. Comme une confirmation, le bruit d'eau de la fontaine de la place du village, plantée de deux grands platanes, parvient juste dans le bureau du maire de Saint-Paul-lez-Durance. Ce village provençal du nord des Bouches-du-Rhône accueille, depuis la fin des années 1950, le Centre d'études nucléaires de Cadarache. Le projet international de fusion thermonucléaire ITER y est actuellement en cours de réalisation.

Les 21 installations nucléaires de base, dont six réacteurs d'une puissance variant de 100 watts à 100 mégawatts, sont installées à trois kilomètres de cette bourgade de 960 habitants. « Des réacteurs à peine deux fois plus grands que ça, explique Roger Pizot en brandissant sa corbeille à papier. Tout le monde sait bien que ce n'est pas une centrale nucléaire. » Le maire socialiste de Saint-Paul-lez-Durance, salarié pendant trente-deux ans d'un sous-traitant du centre, n'a pas eu à rassurer ses administrés après la catastrophe de Fukushima : « Ici, personne ne m'en a parlé. »

Egalement président de la Commission locale d'information (CLI), il fait éditer chaque année 1 000 calendriers dont le verso est consacré aux « Bons réflexes en cas d'alerte d'accident nucléaire majeur » : sirène, confinement, prise de pastilles d'iode sur ordre du préfet... « S'il y a un coup dur, le calendrier est sur le frigo, vous le retournez, c'est facile », dit-il.

Explosion des ventes de compteurs Geiger

Le compteur Geiger est-il en passe de devenir le nouvel accessoire à la mode ? Depuis la catastrophe nucléaire au Japon, les Français sont de plus en plus nombreux à vouloir se procurer cet appareil qui mesure le taux de radioactivité dans l'air. « On a connu une hausse de la demande juste après l'explosion des réacteurs de la centrale de Fukushima, et on a vendu toutes nos pièces », explique Jérémie Lecollinet, cadre chez Labo and Co, magasin spécialisé dans la vente d'instruments scientifiques. Même phénomène dans d'autres magasins comme Sordalab, JR International ou Gamma Scout, tous en rupture de stock. Apparemment simple d'utilisa-

Mais le coup dur, personne ne semble le redouter. « Une petite angoisse sans plus, confie la gérante du dépôt de presse. Ce n'est pas comme autour du Tricastin. Les gens savent bien que Cadarache, c'est juste des essais. »

Le village est alimenté en eau par la source Fond Renaude. Le centre y réalise un prélèvement mensuel. « On n'a rien trouvé en cinquante ans », tranche le maire. Ce demi-siècle, c'est aussi la référence pour Marcelle Caillat, 84 ans, qui sarcle ses fraisiers au bord de l'Abéou, le ruisseau qui traverse le village : « Le centre, ça nous a toujours préoccupés, mais il ne s'est rien passé en cinquante ans. Mon mari y était. Ils ont embauché tous ceux qui étaient embauchables dans le pays. »

Source intarissable

Aujourd'hui, 6 000 « Cadarachiens » travaillent dans 485 bâtiments disséminés dans les collines, peu visibles depuis la route. Le centre fait vivre le val de Durance, depuis Aix-en-Provence jusqu'à Sisteron. Saint-Paul compte pas moins de dix restaurants. Dans le bar à vin du petit centre commercial situé à l'entrée du village, on croise des scientifiques venus de tous les continents. Et Roger Pizot se targue de ne pas avoir augmenté les impôts locaux depuis 1992.

Cette adhésion au nucléaire s'explique à la fois par une cohabitation ancienne et par le fait qu'il est considéré comme une source de richesses intarissable. « A Pertuis, à Manosque, chaque famille a quelqu'un qui dépend directement ou indirectement de Cadarache », indique François Prévost, premier adjoint de Lurs (Alpes-de-Haute-

Provence). Plus que la menace nucléaire, les gens ressentent mal la menace d'un développement mal maîtrisé qui les laisserait sur le bord du chemin, avec un essor démographique, une pression foncière et des prix du logement qui grimpent. »

Les voix discordantes sont peu nombreuses. Maurice Wellhoff, du Comité de défense de l'environnement de Jouques et Peyrolles, se définit comme « le casse-pieds de service ». Membre de la CLI, il dénonce « l'essor d'une sous-traitance qui augmente les risques d'accidents », mais aussi « un manque de transparence », qu'il s'agit de déclarer d'incidents ou des risques de séisme. « Dans certaines communes, des zones sont devenues inconstructibles après l'adoption d'un plan d'exposition antisismique, mais cela s'arrête à la frontière du centre », pointe-t-il.

Le centre est construit sur la faille de Cadarache. Les sismologues ont établi qu'un séisme de magnitude 5,3 est survenu au début du XVIII^e siècle, à Manosque, 25 kilomètres plus au nord. « L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) nous impose une résistance des bâtiments à un séisme de magnitude 7 », explique Guy Brunel, directeur de la communication de Cadarache. Le risque est pris en compte pour le futur réacteur Jules-Horowitz, construit sur cent plots et une dalle élastomère. »

Un exercice grandeur nature d'alerte au séisme est prévu en 2012. Il impliquera la population dans un rayon de 5 kilomètres. Pas de quoi inquiéter l'inébranlable Roger Pizot : « De toute façon, si les murs de 1,80 m d'épaisseur s'ouvrent en deux, il ne restera plus rien dans la région. » ■

Luc Leroux

mesurer la radioactivité, car les normes sont différentes selon les pays. Le personnel médical travaillant en laboratoire ou les gens du Commissariat à l'énergie atomique font aussi partie de nos clients habituels », énumère M. Lecollinet.

Entre 150 et 250 euros à l'achat et 40 euros pour une semaine de location, le précieux appareil est cher. Mais pour les inquiets, effrayés par les conséquences sanitaires du passage des masses d'air contaminé et traumatisés par la catastrophe de Tchernobyl, peu importe le prix. Une fois l'angoisse calmée, les compteurs Geiger pourront trouver une deuxième vie sur eBay ou Leboncoin.fr. ■

Leslie Rezzoug

Le retour inattendu de la rougeole en Europe

La France est particulièrement touchée par une maladie que les campagnes de vaccination avaient presque permis d'éliminer dans le monde

On la croyait presque disparue ou simple maladie infantile bénigne. Et voilà que la rougeole revient avec des formes parfois sévères, en particulier en Europe et singulièrement en France depuis 2008. Le directeur général de la santé, le professeur Didier Houssin, et la directrice générale de l'Institut de veille sanitaire (InVS), Françoise Weber, ont alerté, mercredi 23 mars, sur cette recrudescence due à l'insuffisance du nombre d'enfants vaccinés.

La mortalité liée à la rougeole avait pourtant fortement diminué dans le monde, passant de 733 000 morts en 2000 à 164 000 en 2008, grâce aux campagnes vaccinales, à raison de deux doses avant l'âge de 2 ans.

La rougeole est une maladie virale propre à l'homme, qui se propage très facilement et rapidement entre individus. L'infection se fait par le biais des gouttelettes de salive projetées lors de la toux ou de l'éternuement, ou bien par contact avec les sécrétions de la gorge et du nez.

Selon les spécialistes, une personne infectée peut en contaminer vingt autres. Dix à douze jours après le contact, le malade a de la fièvre, le nez qui coule et les yeux qui pleurent, une toux et parfois des points blancs à l'intérieur des joues. Une éruption survient généralement deux semaines après la contamination, qui débute au visage puis gagne tout le corps.

Les complications possibles sont la pneumonie, la diarrhée avec déshydratation, la cécité et surtout l'encéphalite, lorsque l'infection se développe dans le cer-

veau, qui peut entraîner un handicap irréversible. Plus le sujet est âgé, plus le risque de développer une forme sévère est grand : les adolescents et les jeunes adultes sont donc plus menacés.

Avec un vaccin qui existe depuis quarante ans et une vaccination coûtant moins de 1 dollar par enfant, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Unicef ont lancé, en 2001, l'« Initiative contre la rougeole » avec des campagnes d'immunisation massive. En 2008, environ 83% des enfants dans le monde avaient reçu au moins une dose de vaccin contre la rougeole avant leur premier anniversaire. L'OMS s'est alors réjouie de ce recul de près de 80% de la mortalité liée à la rougeole de 2000 à 2008, en particulier en Méditerranée orientale et en Afrique, fixant l'objectif d'éradiquer la maladie. La rougeole a été éliminée

de la région des Amériques, les cas confirmés localement étant des cas importés d'autres régions du monde. L'Europe, la région du Pacifique occidental et la Méditerranée orientale veulent eux aussi en finir avec cette maladie.

Chargé et compliqué, le calendrier vaccinal des enfants conduit médecins et parents à négliger cette prévention

« La rougeole était quasiment en voie d'éradication grâce à la vaccination mais, depuis 2008, une épidémie s'intensifie en France et dans d'autres pays européens », constate le professeur Houssin.

De 600 cas déclarés en 2008, la

France est passée à 1500 en 2009 et à plus de 5000, dont 1500 hospitalisés, en 2010. Et à 3749 rien que sur les deux premiers mois de 2011. « Les personnes de plus de 20 ans représentent 38% des cas déclarés », note le Bulletin épidémiologique hebdomadaire de l'InVS, dans son édition du 22 mars. Trois morts ont été recensés depuis 2010.

La région la plus touchée est Midi-Pyrénées, avec plus de 24 cas pour 100 000 habitants, devant Rhône-Alpes (19 cas pour 100 000 habitants) et la Franche-Comté (11,56 cas pour 100 000 habitants).

Pour le professeur Houssin, la recrudescence de la rougeole est due à un « affaiblissement de la couverture vaccinale constaté à partir de 2007 ». Un plan national d'élimination de la rougeole, avec l'objectif de dépasser 95% de vaccinés parmi les enfants de 2 ans, avait été mis en place en 2005. Les données

validées, mais incomplètes, indiquent un taux de 90% de vaccinés.

Un retard imputable, selon le directeur général de la santé, à un manque de motivation : « Une vaccination non obligatoire juridiquement peut être perçue à tort comme facultative sur le plan sanitaire », estime Didier Houssin. En outre, chargé et compliqué, le calendrier vaccinal des enfants conduit médecins et parents à négliger cette prévention. Sans compter les réticences globales à l'égard des vaccins.

Depuis trois ans, les autorités sanitaires font la promotion du vaccin contre la rougeole lors de la « Semaine de la vaccination ». Elles renforcent leurs efforts en prônant le « rattrapage » des personnes nées depuis 1980, qui constituent des « poches réceptives au virus ».

Paul Benkimoun

Un virus qui tue encore

Prévalence La rougeole touche plus de 20 millions de personnes par an. C'est l'une des principales causes de décès chez les jeunes enfants : 90% des morts sont âgés de moins de 5 ans.

Incidence En 2009, 7175 cas ont été recensés en Europe. La Bulgarie, la France, la Suisse, le Royaume-Uni et l'Allemagne représentaient 91% de ces cas.

Mortalité Plus de 95% des décès surviennent dans des pays pauvres. En 2008, sur les 164 000 morts dus à la rougeole, 126 000 ont eu lieu en Asie du Sud-Est, 28 000 en Afrique, 7 000 en Méditerranée orientale, 2 000 dans le Pacifique occidental et moins de 1 000 en Amérique et en Europe.

Le Brésil, qui a éradiqué la maladie, guette les cas importés

Rio de Janeiro
Correspondant régional

Les autorités sanitaires brésiliennes ont un motif de fierté : avoir éradiqué la rougeole d'origine locale. Mais elles continuent de se mobiliser contre cette maladie, désormais « importée » de l'étranger.

Le ministère de la santé est fier : le Brésil a « interrompu la circulation autochtone de la rougeole en 2000 », année où le dernier cas d'infection fut enregistré. La campagne de vaccination, seule

méthode préventive efficace, a porté ses fruits. Le taux de vaccination chez les enfants et les adultes dépasse 99%. Le vaccin utilisé assure une triple protection, contre la rougeole, la rubéole et les oreillons. La vaccination des enfants est une condition pour l'attribution de la *bolsa familia* (bourse familiale), versée tous les mois aux familles pauvres, dont les enfants sont scolarisés.

Sûr d'avoir triomphé de « sa » rougeole, le Brésil a officiellement demandé, en septembre 2010, à l'Organisation panafricaine de la

santé, bureau régional de l'Organisation mondiale de la santé, de le certifier. Il est le premier pays d'Amérique latine et des Caraïbes à déposer cette requête.

Immigration virale

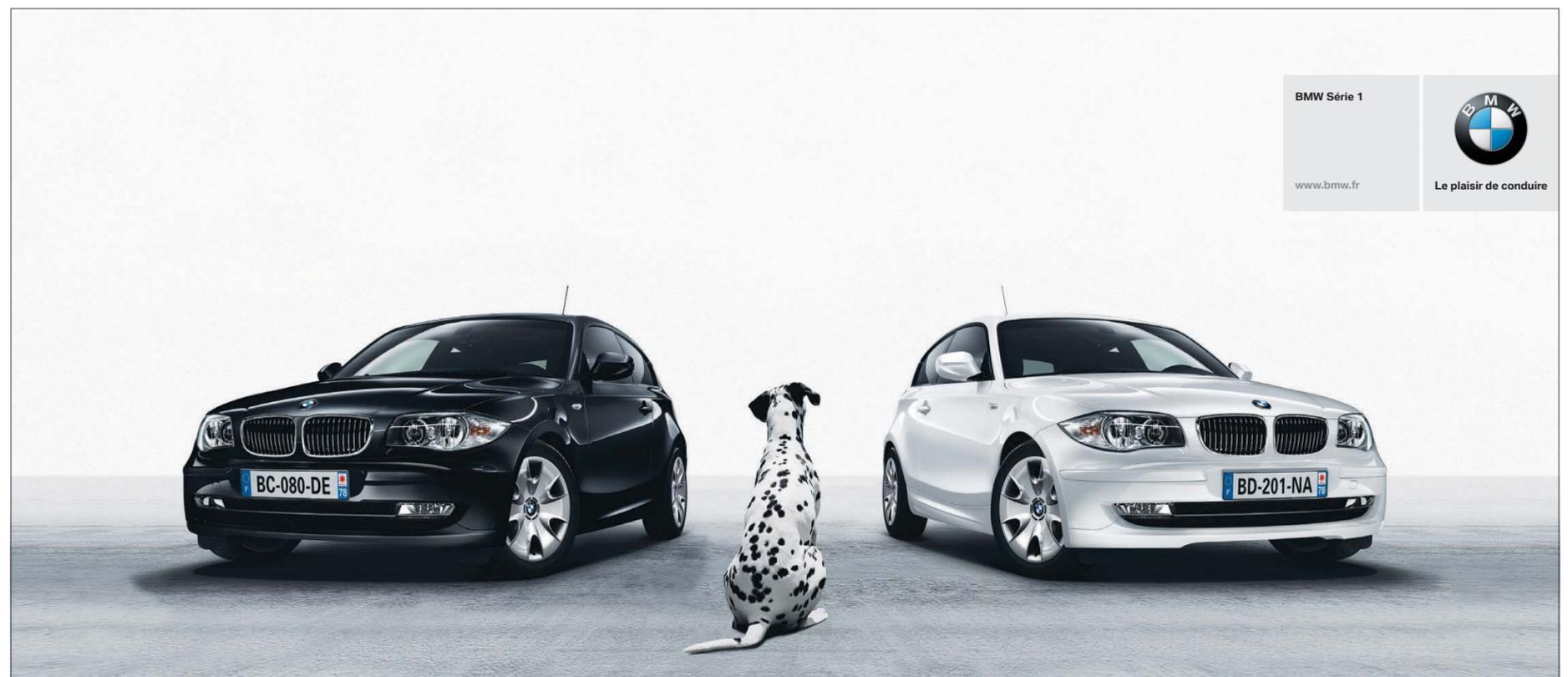
Cette procédure ne devrait pas être compromise par le regain des cas d'infection qui proviennent de l'extérieur du pays. « Depuis dix ans, tous les cas enregistrés sont importés », souligne le ministère de la santé. C'est le même scénario dans d'autres pays comme les Etats-Unis et le Canada. »

L'année 2010 a vu une nette recrudescence de la maladie :

68 cas, dont 57 concentrés dans l'Etat de Paraiba, au nord-est du pays, contre 11 cas en 2009. Les analyses épidémiologiques faites par la Fondation Oswaldo Cruz – qui est un peu l'Institut Pasteur brésilien – ont mis en évidence que les virus détectés appartenaient à la même famille que ceux qui circulent en Argentine et en Afrique du Sud. Ce dernier pays est considéré comme le principal lieu de provenance des infections décelées au Brésil.

Face à cette « immigration » virale, le ministère de la santé ne prend aucun risque. Chaque cas est soigneusement reconstruit. En février, le dernier malade atteint de la rougeole – un homme de 41 ans habitant Sao Paulo – a attrapé le virus à Orlando, en Floride. Les 103 passagers, résidant dans l'Etat de Sao Paulo et rentrés des Etats-Unis par le même vol, ont été contactés. Et ceux qui n'étaient pas protégés contre l'infection ont reçu sans délai leur dose de vaccin. ■

Jean-Pierre Langellier



BMW Série 1

www.bmw.fr



Le plaisir de conduire

NOUVELLES BMW SÉRIE 1 ÉDITION LIMITÉE BLACK & WHITE.

Élégance du noir ou modernité du blanc, votre BMW 116i Édition Limitée Black & White est disponible à un prix unique : 19 900 €. En revanche la liste de ses équipements est nettement plus longue : climatisation, Contrôle de stabilité DSC, fonction d'arrêt et de redémarrage automatique du moteur, indicateur de changement de rapport, et système de récupération d'énergie au freinage.

DÉCOUVREZ TOUTE LA GAMME BLACK & WHITE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

Édition Limitée Black & White

BMW 116i

19 900 €⁽¹⁾

BMW 116d

260 €/mois⁽²⁾

(1) Prix spécial TTC pour toute commande avant le 30/06/2011. Offre réservée aux particuliers chez les concessionnaires BMW participant à l'opération.

(2) BMW 116d 3 portes Édition Black & White. Location Longue Durée sur 36 mois et pour 45 000 km. 36 loyers linéaires hors assurance facultative : 259,76 €/mois. 1^{er} loyer majoré : 3 100 €. Offre réservée aux particuliers valable pour toute commande d'une BMW 116d 3 portes Édition Black & White avant le 30/04/11 dans les concessions BMW participantes. Sous réserve d'acceptation par BMW Finance - 78286 GUYANCOURT Cedex - SNC au capital de 70 000 000 € - RCS VERSAILLES 343 606 448. Courtier en assurance N° ORIAS : 07 008 883. Vérifiable sur www.orias.fr. Consommations selon motorisations en cycle mixte : 4,5 à 6,5 l/km. CO₂ : 118 à 199 g/km. Black & White = Noir et Blanc.

Ajdabiya, les rebelles libyens attendent « la bataille »

Coupés du monde, mal armés et mal entraînés, les insurgés s'interrogent sur cette guerre presque immobile

Reportage

Benghazi et route d'Ajdabiya
Envoyé spécial

Le temps politique international et le temps de la révolte libyenne ne sont, à l'évidence, pas les mêmes. Sur la route d'Ajdabiya balayée par des tourbillons de sable et écrasée par le soleil, et parfois par quelques obus de l'artillerie kadhafiste, les jeunes combattants de l'insurrection ne savent rien des débats occidentaux sur la nature et les enjeux de l'intervention militaire en Libye. Et comprennent mal ces questions de journalistes qui, parfois, paraissent presque leur reprocher de ne pas faire la guerre assez vite.

Trois jours après les premiers raids aériens, les rebelles en sont encore à savourer l'incroyable retournement de situation en leur faveur, alors que Benghazi, leur fragile « capitale » provisoire, était au bord du gouffre, avec des tanks de l'armée gouvernementale déjà dans les faubourgs lorsque les avions français ont frappé.

La seule vraie question, pour les *chabab* (jeunes) libyens comme pour les observateurs, dans la reconquête aujourd'hui espérée comme dans la débâcle la semaine dernière, est l'absence de ce que Benghazi continue d'appeler les « Forces armées de la Révolution du 17-février ». Où sont-ils, ces militaires professionnels de l'armée du colonel Kadhafi ayant rejoint les rangs rebelles, dont les jeunes volontaires continuent d'espérer qu'ils viennent au front les guider, les commander, leur montrer le chemin de la victoire ?

Le colonel Ahmed Bani, porte-parole du conseil militaire à Benghazi, a déclaré que l'armée rebelle se prépare pour « une grande bataille, en terme d'armes et de stratégie ». Le chef militaire des insurgés, le général Abdel Fattah Younis,



Les rebelles libyens, au dernier check-point qu'ils tiennent, avant les faubourgs d'Ajdabiya. ARIS MESSINIS/AFP

disait aussi cela à la veille de la chute d'Ajdabiya, finalement tombée aux mains de l'armée du Guide libyen, puis à la veille de l'attaque de Benghazi, qui serait tombée sans l'intervention étrangère de dernière minute, samedi 19 mars.

L'attitude des militaires libyens ayant fait défection pour rejoindre l'insurrection provoque donc la suspicion, voire un sérieux trouble. Certains les soupçonnent de travailler encore pour Tripoli, d'autres croient qu'ils attendent de savoir dans quel sens le vent va tourner. « S'ils ont sérieusement rejoint l'insurrection, alors soit ils n'ont pas

envie de combattre leurs anciens compagnons d'armes, soit ils sont juste lâches », s'énervent un insurgé.

La rébellion a au moins deux bonnes raisons de ne pas passer à l'action immédiatement, alors que l'armée libyenne possède un armement supérieur au sien. La première est que, maintenant que Benghazi est sauvée et que les défenses antiaériennes ont été neutralisées, la coalition internationale commence seulement à viser les tanks et l'artillerie positionnés autour d'autres villes, notamment, mercredi 23 mars, Ajdabiya et Misrata. La seconde est qu'elle espère toujours

« reprendre la révolution là où elle avait commencé », selon l'expression du porte-parole Mustafa Gheriani, c'est-à-dire par « des manifestations pacifiques et un soulèvement populaire à Tripoli ».

Tirs d'artillerie quotidiens

On ignore par ailleurs la capacité de résistance de cette armée libyenne partie en campagne dans l'est du pays. Elle a nettement démontré sa supériorité militaire sur les insurgés, mais nul ne sait si, maintenant qu'elle est soumise à des raids aériens, elle conserve ses communications avec l'arrière, ses lignes de

ravitailllement en hommes, en munitions, etc. Les insurgés affirment que les soldats présents à Ajdabiya sont coincés dans « une poche » et que, lorsque celle-ci tombera, la route sera ouverte jusqu'à Syrte. Cela reste à confirmer.

« Nous n'avons pas d'armée organisée, mais nous avons la détermination. Et nous avons besoin d'un peu de temps... », ajoute M. Gheriani, qui s'enthousiasme face aux nouvelles venues des fronts de l'Ouest libyen. La rébellion espère toujours que les villes tomberont les unes après les autres, par elles-mêmes, sans que ses *chabab* aient



besoin d'avancer comme une armée le ferait.

Aux portes d'Ajdabiya, certains combattants sont impatients, souvent parce qu'ils sont originaires de la ville et veulent retrouver leurs maisons. Cachés derrière des dunes, ils attendent. Ils écoutent le passage des avions occidentaux dans le ciel, et hurlent « Allah est grand ! » lorsqu'une bombe est lâchée sur l'armée libyenne.

Chaque jour, cette dernière tire à l'artillerie sur ceux qui sont pressés d'avancer. Certains, qui marchaient vers la ville, ont même été tués par des snipers, signe que les soldats du colonel Kadhafi ont organisé leur défense. Pour les autres, c'est l'attente. L'attente des prochains raids aériens, ou d'une apparition des invisibles « Forces armées de la Révolution du 17-février ».

Parfois, il y a ce sifflement dans le ciel. Un obus. Puis deux ou trois autres. Les tirs sont précis, les obus tombent près de la route. Tout le monde se couche dans le sable, qui amortit la dispersion des éclats. Les *chabab* reculent alors d'un kilomètre. Une heure plus tard, ou le lendemain matin, ils avancent de nouveau, s'exposant à l'artillerie, attendant on ne sait quel signe qui leur indiquerait que l'armée est à bout, qu'Ajdabiya est à eux. ■

Rémy Ourdan

Les forces kadhafistes bombardent l'hôpital de Misrata

Les troupes du colonel Kadhafi ont bombardé, mercredi 23 mars, le principal hôpital de Misrata, troisième ville de Libye, à 200 km à l'est de Tripoli, selon deux témoins joints par téléphone par l'AFP. « La situation est très très grave. Les chars sont en train de bombarder l'hôpital et des maisons », a indiqué un por-

te-parole de l'opposition de Misrata. Ces bombardements surviennent alors que la coalition a mené mercredi des frappes contre les troupes au sol du Guide libyen, notamment à Misrata. Selon un médecin, dix-sept personnes ont été tuées mardi par des snipers et des obus des forces gouvernementales.

La Turquie bloque un accord sur la Libye à l'OTAN

L'ACCORD CONCLU entre les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne sur le rôle à confier à l'OTAN dans la conduite des opérations militaires en Libye a été bloqué par la Turquie. Mercredi 23 mars, les vingt-huit ambassadeurs auprès de l'Alliance atlantique se sont quittés sans accord, à Bruxelles. Ils devaient reprendre leurs travaux jeudi, alors qu'allait débiter, à Bruxelles également, un sommet des chefs d'Etat et de gouvernement européens consacré, en principe, à la situation de la zone euro.

Les dirigeants européens espéraient pouvoir mettre en avant un accord sur le partage des rôles entre la coalition et l'OTAN afin de ne pas avoir à revenir sur leurs divisions au sujet de l'intervention en Libye. La faiblesse de la réponse commune de l'Union européenne, cantonnée à un rôle d'assistance humanitaire, la position très critique de l'Allemagne et les réticences de la France à l'égard de l'OTAN promettaient, au contraire, d'être autant de sujets de polémique lors du dîner, prévu jeudi soir.

Berlin a ajouté, mercredi, un élément au dossier en retirant à l'OTAN le commandement de ses navires en Méditerranée, afin de ne pas avoir à se joindre au contrôle de l'embargo sur les armes à destination de la Libye. L'OTAN va surveiller une vaste zone à l'aide d'avions et de seize navires et sous-marins que lui fournissent des pays membres, dont six proposés par la Turquie.

Celle-ci refuse, en revanche, le principe d'une coordination par l'OTAN d'opérations qui font des victimes civiles. Elle s'oppose aussi à l'instauration d'une zone d'ex-

clusion aérienne, alors que des appareils français, américains et britanniques se livrent à des bombardements. La Turquie réclame la fin préalable des raids et « refuse de partager la responsabilité d'une opération que certains décrivent comme une croisade », a indiqué, à Ankara, le ministre des affaires étrangères, Ahmet Davutoglu.

Etant donné que toutes les décisions au sein de l'Alliance atlantique doivent être prises par consensus, les réticences turques bloquent le transfert du commandement militaire auquel les Etats-Unis voulaient procéder dès le samedi 26 mars.

L'architecture mise au point avec Paris et Londres pour encadrer les opérations en Libye ne pourra donc être concrétisée dans l'immédiat. Pour la France, elle est centrée sur l'idée qu'il faut à tout prix éviter un affichage trop « otanien » susceptible de froisser les pays arabes. Elle se déclinera sur deux plans, expliquait, mercredi soir, une source à l'Elysée.

Pour la France, il faut éviter à tout prix un affichage trop « otanien »

Premier niveau : un « grand groupe de contact », incluant « tous les pays et organisations qui étaient présents au sommet de Paris de soutien au peuple libyen », organisé le samedi 19 mars, jour du début des frappes aériennes. « Mais aussi ceux qui n'y étaient pas et seraient intéressés », souligne ce responsable. Selon le ministre des affaires étrangères français, Alain Juppé, le groupe com-

porterait « l'ensemble des pays participant à l'opération, plus l'Union africaine, plus la Ligue arabe, plus tous les pays européens qui voudront s'y associer ».

Deuxième niveau, selon l'Elysée : « un cadre plus restreint », qui comporterait « des pays de l'OTAN, et d'autres, hors de l'OTAN, comme le Qatar », le seul pays arabe à avoir engagé à ce jour des avions dans l'opération.

Paris envisage ainsi un pilotage politique à deux étages : l'un, très inclusif mais peu opérationnel pour les prises de décision dans la conduite de la guerre ; l'autre, réservé à un petit nombre d'Etats, où la France aurait, aux côtés du Royaume-Uni et de partenaires arabes privilégiés, un rôle de premier plan. La place réservée aux Etats-Unis dans le comité restreint n'était pas, mercredi soir, précisée par l'Elysée.

La priorité française est de « bien marquer que le pilotage politique de l'opération, ce n'est pas l'OTAN, c'est ce groupe de contact », a souligné M. Juppé. L'Elysée établit une comparaison avec la Force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS) qui encadre l'action de l'OTAN en Afghanistan. Mais la notion de groupe de contact renvoie aussi à celui mis en place dans les années 1990 pour l'intervention de l'OTAN dans les Balkans.

La première réunion du groupe de contact – version large – est prévue le 29 mars à Londres, a annoncé M. Juppé. Les contours de cette instance sont à l'ébauche, mais la bataille est manifestement cruciale pour la France, qui refuse de voir le Conseil de l'Atlantique Nord, l'instance politique de l'OTAN, s'emparer du contrôle des

opérations en Libye. Paris entend donc minimiser le rôle de l'Alliance, qui ne serait que « technique », selon le porte-parole du gouvernement, François Baroin – ou du moins, limité à la « planification », selon M. Juppé. Des propos qui ont raidi les partenaires de Paris au sein de l'Alliance.

A ce stade, de nombreuses questions restent en suspens, outre celle des moyens nécessaires pour lever les réticences turques. A

A quel niveau les décisions seront-elles prises s'agissant des cibles des frappes ?

quel niveau les décisions seront-elles prises s'agissant des cibles des frappes ? Lors des bombardements de l'OTAN sur la Yougoslavie, en 1999, Jacques Chirac avait refusé un plan américain visant à détruire les ponts de Belgrade.

Si la France a concédé à l'OTAN la prise en charge de la zone d'interdiction aérienne sur la Libye – en plus de l'embargo sur les armes –, il semble moins évident qu'elle accepte de voir la « machinerie » de l'Alliance décider des frappes ciblées sur les forces terrestres du colonel Kadhafi.

Samedi 19 mars, avant l'ouverture du sommet de Paris, les responsables français avaient déjà bataillé contre le scénario « otanien » de Londres et Washington. La raison : Nicolas Sarkozy voulait faire bombarder en urgence des tanks qui avançaient vers Benghazi. ■

Natalie Nougayrède
et Jean-Pierre Stroobants
(Bruxelles, correspondant)

AKHMATOVA MANTOVANI

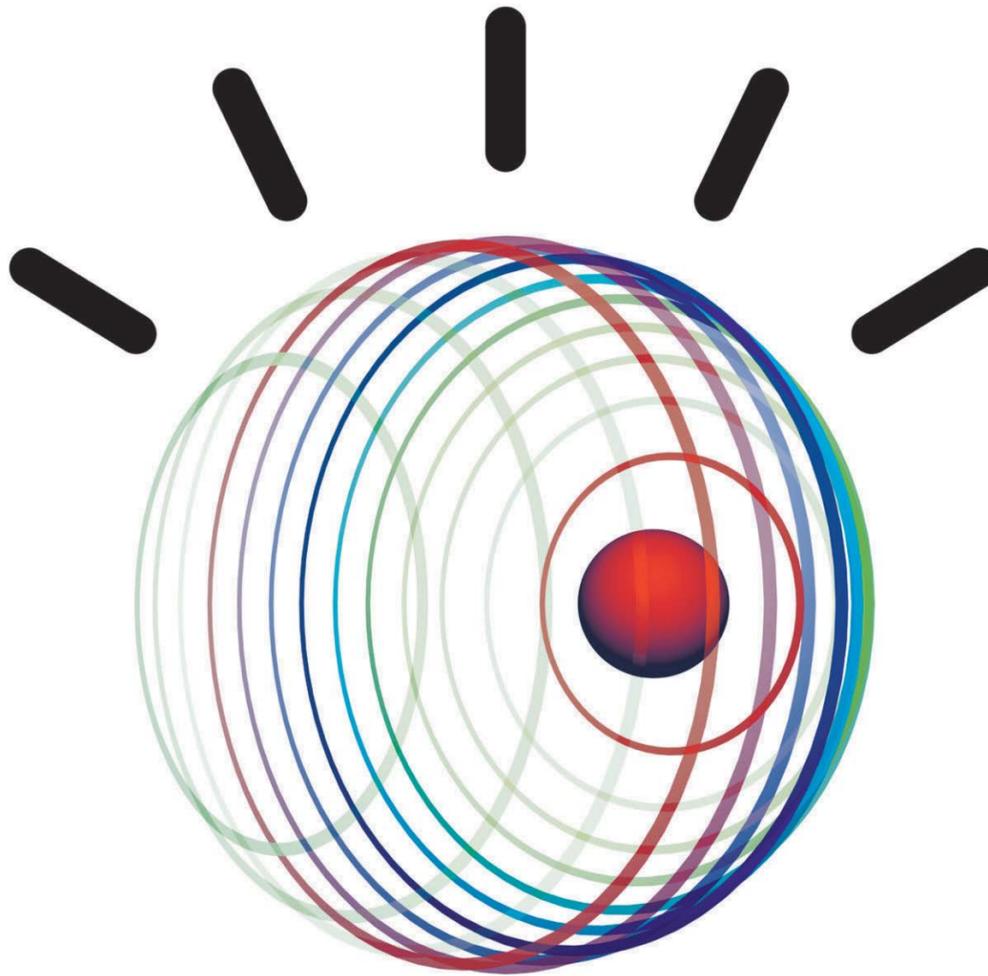
CRÉATION MONDIALE
BRUNO MANTOVANI
MUSIQUE
CHRISTOPHE GHRISTI
LIVRET

PASCAL ROPHÉ
DIRECTION MUSICALE
NICOLAS JOEL
MISE EN SCÈNE
WOLFGANG GUSSMANN
DÉCOR ET COSTUMES

OPÉRA NATIONAL DE PARIS

OPÉRA BASTILLE
28 MARS - 13 AVRIL 2011
08 92 89 90 90 (03 63 63 63 63)
OPERA.PARIS.FR

ANNA ANTONOVA D'APRÈS LE PORTRAIT RÉALISÉ PAR ANIMEDIO MODIGLIANI - COLLECTION PRIVÉE. ANNA ANTONOVA - OMP/VELEBAUER - CONCEPTION/ATLANTIC/PARIS



Une planète plus intelligente est une planète plus sûre.

L'informatisation et l'hyperconnexion de notre planète génèrent une richesse d'informations sans précédent. Ces informations peuvent nous aider à régler les dysfonctionnements structurels qui entravent notre monde depuis des décennies - dans des domaines allant de la prévention des embouteillages à la santé en passant par la sécurité alimentaire. Les perspectives sont immenses.

Mais cette abondance de données engendre de nouveaux défis. On estime que le volume des contenus créés va quintupler d'ici deux ans pour dépasser 2,5 zettaoctets (1 zettaoctet = 1000 milliards de gigaoctets, soit 1 suivi de 21 zéros). En réalité, 70% de ces contenus seront générés par des personnes qui ne seront pas responsables de leur sécurité - alors que l'essentiel de leur production (85%) sera exploité dans des environnements contrôlés par des organisations qui, elles, devront assumer cette sécurisation des informations.

Le FBI estime que la cybercriminalité est désormais plus répandue que le trafic de stupéfiants. Les techniques des cybercriminels évoluent et leurs attaques sont de plus en plus ciblées et efficaces.

On observe aussi une interaction croissante des infrastructures numériques et physiques de notre planète qui insufflent de l'intelligence dans les réseaux électriques, les systèmes bancaires, les chaînes logistiques et les rues de nos villes. Allons-nous courir les mêmes risques que sur les sites Web ? S'il n'existe pas de solution miracle pour protéger à 100% une réalité aussi vaste, complexe et dynamique, de nouvelles approches globales permettent de renforcer la sécurité des entreprises et des infrastructures sensibles.

Heureusement, des solutions se mettent en place. Un nouveau modèle de « sécurisation intrinsèque » intègre les personnes, les processus et la technologie au sein d'un système unifié. Les points clés sont dotés de dispositifs de protection, tandis que des techniques d'analyse ultrarapides détectent les menaces avant qu'elles ne deviennent un vrai danger. Et

plusieurs systèmes peuvent coopérer pour améliorer la sécurité et la durabilité de l'ensemble.

À Dallas, le distributeur d'électricité Oncor a déployé un réseau de compteurs intelligents plus sécurisé. Ce réseau assure la sécurité des données, établit une relation de confiance avec les consommateurs sur Internet et a permis, ainsi, d'économiser près de 180 millions d'euros.

Chez Westpac, une banque néo-zélandaise, des outils de détection des fraudes font appel aux règles de l'analyse prédictive pour identifier des formes d'escroquerie à la carte bancaire qui évoluent sans cesse.

Grâce à un système d'information sur les fraudes, une banque d'affaires allemande a réduit la durée du contrôle de sa liste de surveillance antiblanchiment de 8-12 heures à moins de 15 minutes.

De même, dans le secteur de la santé, de plus en plus visé par les menaces, certains acteurs mettent en œuvre une double identification pour les actifs physiques et numériques, afin de permettre à des centaines de personnes autorisées (et uniquement celles-ci) d'accéder aux informations sur les patients. D'autres rendent anonymes les profils des patients et les images médicales avant de les assembler.

Dans de nombreux secteurs et domaines de la société, la sécurité est une composante fondamentale des systèmes vitaux pour la planète - développés et partagés par les entreprises, les villes, les administrations et les communautés. Plus ces systèmes deviennent intelligents, plus nous avons collectivement la responsabilité de les rendre sécurisés et fiables.

Ce futur est possible à condition d'œuvrer tous ensemble pour la sécurité et la protection des données personnelles sur une planète plus intelligente.

Bâtissons une planète plus intelligente. Pour en savoir plus, rendez-vous sur ibm.com/securite/fr



Libye : la guerre pour le pétrole aura-t-elle lieu ?

L'enjeu de la maîtrise des hydrocarbures

Décodage

A regarder de près le tracé des gigantesques pipelines libyens et les zones de conflit de ces dernières semaines entre les troupes loyales à Kadhafi et les forces de l'opposition, comment ne pas être frappé par la concordance des cartes ?

A l'est, la Cyrénaïque, tombée entre les mains de l'opposition le 23 février : ses gisements d'hydrocarbures et infrastructures stratégiques produisent 70 % des exportations d'or noir du pays. A l'ouest, Tripoli, capitale et centre de commandement des troupes fidèles à Kadhafi. C'est de là que partent les attaques, sur cette ligne de front qui s'étend le long de la route bordant le golfe de Syrte, entre Ben Jawad et les portes de Benghazi, et comprend les principaux ports et raffineries libyens.

« Kadhafi ne contrôle plus aucun des champs pétrolifères de l'Est, mais s'il parvient à maintenir ses troupes sur cette ligne allant jusqu'à Ajdabiya et son centre pétrolier de Zueitina, il disposerait de près de 80 % des capacités de distribution de tout le pays », observe Abdulaziz, ingénieur chimiste de Benghazi qui préfère taire son nom. Ce spécialiste est employé par différentes compagnies, dont la National Oil Corporation (NOC), pièce centrale de l'appareil pétrolier d'Etat libyen, qui, avant la révolution, contrôlait la production et la vente de pétrole depuis Tripoli.

Quelques jours après le début de l'insurrection, Abdulaziz et ses collègues travaillant dans un bâtiment vétuste de sous-traitance et aujourd'hui déserté de la banlieue sud de Benghazi ont fait leur propre révolution. A l'image de la société Arabian Gulf Oil Company (Agoco), dont la prise de contrôle par l'opposition a entraîné la démission de son président, Abdulwanis Saad, « nous avons ici pris les commandes et coupé les ponts avec la capitale », dit l'expert. Il ajoute : « Comme partout ailleurs dans le pays, la production tourne désormais au ralenti, dans l'attente de sortir de cette crise et d'en finir avec Kadhafi. »

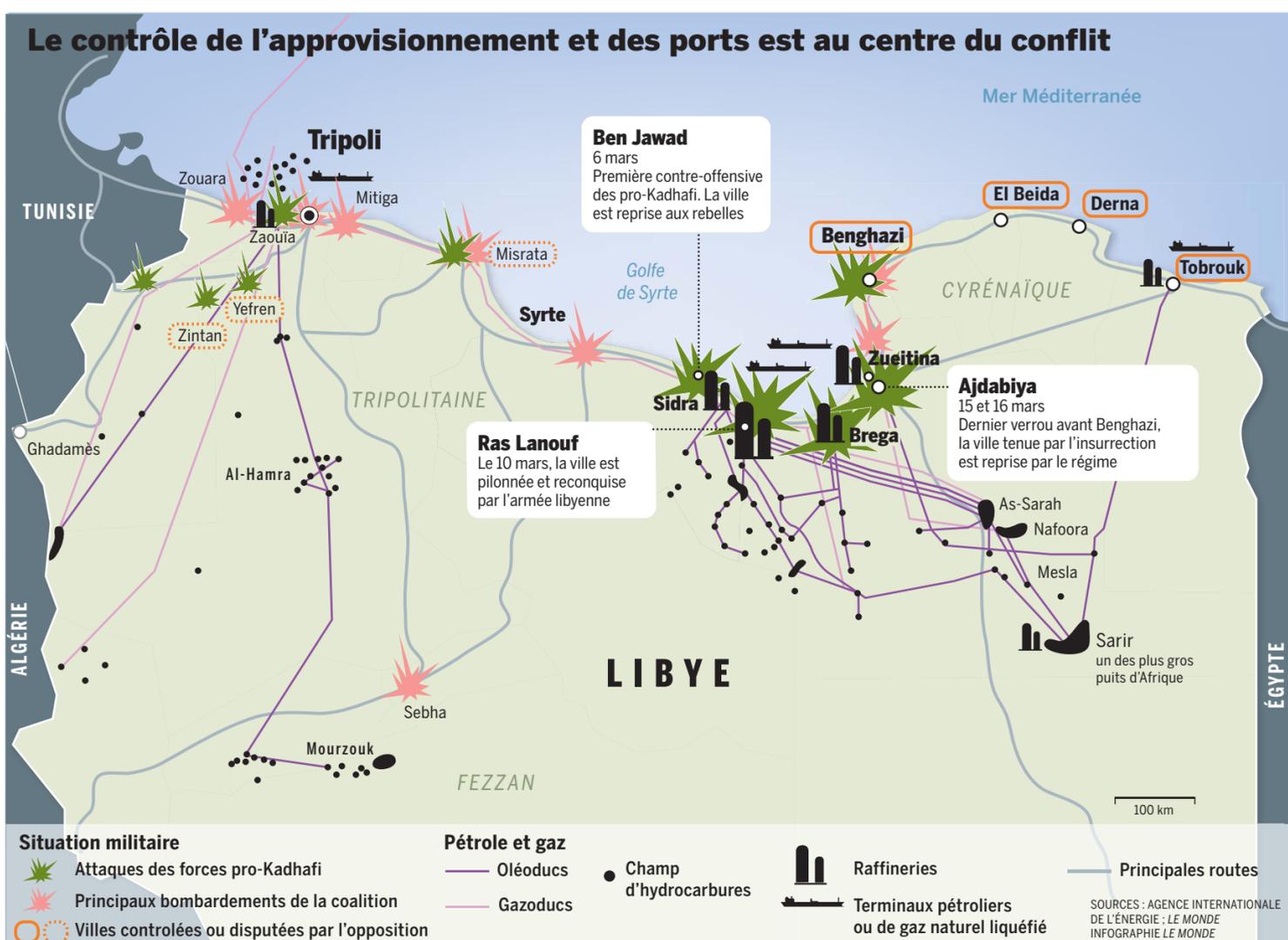
Une production au plus bas Avant le déclenchement de l'insurrection, la Libye exportait près de 1,6 million de barils de pétrole par jour et visait les 2 millions de barils en 2012. Aujourd'hui, la production est très faible, tournant autour de 10 %, 20 % ou 30 % selon les puits, soit entre 200 000 et 500 000 barils par jour. La quasi-totalité du personnel étranger a quitté le pays, et les salariés libyens, pour des raisons de sécurité évidentes, ont pour une grande majorité cessé le travail.

D'après Maylif, un des responsables des lieux, « il ne reste qu'une poignée d'employés sur les sites pour faire tourner les machines à leur minimum », un mode de gestion d'urgence destiné à empêcher l'arrêt total des puits. Arrêt qui entraînerait au bout de quelques semaines une solidification du pétrole brut (phénomène appelé « wax ») et une corrosion des conduites, entraînant des coûts de remise en marche exorbitants.

Il est difficile aujourd'hui d'évaluer la situation sur le terrain. Les routes des principaux puits de pétrole du Sud sont peu sûres. Les sites les plus importants sont gardés, d'après les nouvelles autorités, mais un certain nombre de gisements paraissent être tombés dans un angle mort. « Je ne peux rien garantir de ce qui se passera dans les prochains jours », reconnaît Abdeljalil Mayouf, de l'Agoco. Il n'est pas impossible qu'à certains endroits la situation puisse devenir critique. »

D'après plusieurs spécialistes locaux, les puits d'Al-Hamra, situés à 300 kilomètres au sud de Tripoli, ont cessé leur activité. Tout comme les raffineries côtières de la ligne de front : Sidra, Brega, Zueitina et Ras Lanouf, le plus grand complexe pétrolier d'Afrique.

« Tout le monde en Libye a en tête la carte de l'or noir », affirme Maylif, responsable



d'une société de services pétrolifères, installée à Benghazi. Mais, pour l'heure, la guerre du pétrole n'a pas lieu. Personne n'a intérêt à détruire les installations. La stratégie de Kadhafi, à défaut de prendre Benghazi, est d'asphyxier l'opposition en coupant les circuits. » L'enjeu des installations de Brega et de Ras Lanouf, qui alimentent également en gaz la majorité des centrales électriques de l'Est libyen, est d'autant plus significatif.

L'enjeu de Tobrouk Du côté de l'opposition, on s'active donc pour rediriger vers le terminal pétrolier de Tobrouk, situé à la pointe nord-est du pays, la plus grande partie disponible de la production des champs d'exploitation du Sud. « Le souci, observe l'ingénieur Abdulaziz, c'est que le robinet situé à Mesla et qui permet d'envoyer le pétrole vers Tobrouk, au lieu de Ras Lanouf, ne permet pas, pour le moment, de livrer plus de 20 % de la production. »

Qu'importe. Selon un responsable du comité local de la ville portuaire, les exportations ont repris depuis deux semaines. Dans la nuit du dimanche 27 au lundi 28 février, un navire de l'Agoco chargé de 700 000 barils de brut a quitté l'embarcadere pour la Chine, d'après le *Wall Street Journal*. Un autre, de 600 000 barils, aurait été programmé pour l'Italie dans les jours suivants. Suivis de deux tankers dont la cargaison est destinée à l'Autriche et à la Grèce. L'argent, selon différentes sources, aurait été déposé sur des comptes bloqués de Kadhafi. Mais certains, à Benghazi, ont déjà envisagé de créer une structure faïtière capable de négocier directement avec les acheteurs potentiels.

« Lorsque Kadhafi sera renversé pour de bon, une belle part du gâteau sera réservée à la France, glisse Khalifa El-Faituri, un des opposants de la première heure. Nous en avons discuté entre nous, au sein du conseil local de Benghazi ! »

Nicolas Bourcier

« Cette intervention n'a rien à voir avec le pétrole »

William Ramsay, directeur « énergie » à l'Institut français des relations internationales (IFRI)

Entretien

En Libye, le front séparant les pro-Kadhafi des rebelles est situé dans une zone dense en raffineries de pétrole. S'agit-il d'une coïncidence ?

Une pure coïncidence en effet : il se trouve que les combats se concentrent dans les zones urbaines qui sont situées sur la côte, qui est elle-même truffée de ports, de raffineries et d'oléoducs. Jusqu'à présent, ces installations n'ont pas été ciblées et donc peu endommagées.

Cela ne signifie-t-il pas que les belligérants ont l'intention d'utiliser l'arme du pétrole ?

Kadhafi voudrait récupérer toute la production et l'exportation pétrolière, dont près des deux tiers se trouvent à l'est, entre les mains de ses adversaires. Cela ne va pas être facile pour lui. Pour contrôler les richesses du pays, Kadhafi devrait tenir toute la côte et ce n'est plus le cas.

L'hypothèse d'une partition du pays vous semble-t-elle sérieuse ?

Elle est imaginable, puisque chaque partie est en mesure de produire et d'exporter indépendamment l'une de l'autre : l'Ouest disposerait du gaz et d'une petite partie du pétrole, tandis que l'Est exploiterait l'essentiel du pétrole.

A qui profite l'argent du pétrole libyen ?

La famille de Kadhafi a profité du départ des compagnies étrangères à l'époque des sanctions (1992-2003) pour cap-

ter l'argent du pétrole. Des milliards ont été transférés à l'extérieur du pays. Aujourd'hui, les exportations sont quasiment bloquées parce que les exportateurs ne peuvent plus payer les banques du colonel en raison des sanctions internationales.

Les compagnies européennes ont-elles profité de l'embargo ?

A partir de 1986, les compagnies américaines ont été empêchées d'opérer en Libye en raison d'une loi votée par le Congrès sanctionnant toute activité avec ce pays. Mais les compagnies européennes comme ENI et Total, elles, ont continué dans un contexte de moindre concurrence dont elles ont profité.

Les Américains n'ont-ils pas, eux aussi, continué de commercer avec la Libye par des voies détournées ?

C'est exact, certaines sociétés ont essayé de le faire. Mais celles qui avaient attendu la levée des sanctions, en 2003, sont revenues et ont investi se retrouvent de nouveau à la porte.

Le colonel Kadhafi parle aujourd'hui de nationaliser le pétrole. Est-ce sérieux ?

Cela fait partie de sa rhétorique. La réalité est que les sociétés libyennes ne peuvent pas se passer du savoir-faire des étrangers pour exploiter le pétrole.

Certains cibles visées par les frappes aériennes correspondent-elles à des préoccupations pétrolières ?

Cette guerre n'a rien à voir avec le pétrole. Il est vrai que l'on se ficherait de la Libye si elle n'avait pas de pétrole. Mais cette intervention n'est pas destinée à sécuriser les approvisionnements pétro-

liers. Elle vise un dictateur qui tue son peuple.

Mais vous admettez tout de même que sans pétrole, il n'y aurait pas eu d'intervention.

Chacun veut profiter du pétrole que la Libye fournit au marché mondial. Mais les Etats de la coalition veulent régler un problème majeur qui est d'ordre politique. Lorsqu'ils l'auront réglé, la Libye recommencera à produire et vendre son pétrole comme n'importe quel autre pays producteur.

Les Occidentaux ne veulent-ils pas en profiter pour évincer la Chine ?

Les Chinois veulent sécuriser leur approvisionnement comme tout le monde. Mais ils ne jouent pas un rôle particulier en Libye où leurs sociétés pétrolières pâtiennent, comme les autres, de la situation.

A qui profiterait la chute de Kadhafi ?

On peut espérer que ce soit au peuple libyen. Je ne vois pas la France gagner sous prétexte qu'elle a joué un rôle moteur, pas plus que les Italiens ou les Américains.

Cela n'entraînerait-il pas le démantèlement de la société libyenne d'Etat, qui gère le pétrole, au profit des compagnies étrangères ?

Je ne vois pas pourquoi les rebelles remettraient en cause le rôle d'une société qui fait le lien entre l'Etat et les compagnies. Je ne vois pas un pays extérieur profitant d'un changement de régime. Mais les Libyens eux-mêmes pourraient alors un peu plus contrôler leur avenir. ■

Propos recueillis par Philippe Bernard

Au Yémen, l'opposition, divisée, hésite sur la stratégie à adopter

Malgré les concessions du président Ali Abdallah Saleh, certains groupes de manifestants prévoient d'appeler à la désobéissance civile. Le Parlement a voté, mercredi, l'état d'urgence

Sanaa
Correspondance

Après des semaines de contestation, la situation au Yémen semble très incertaine : la « révolution » yéménite pourrait basculer dans le triomphe ou dans le chaos. Ali Abdallah Saleh, lui, multiplie les gestes de bonne volonté. Mercredi 23 mars, le président a accepté dans son intégralité une initiative de sortie de crise qui lui avait été soumise, début mars, par l'opposition parlementaire et les savants religieux.

Ce plan lui offrait une sortie en douceur. Il comprenait la formation d'un gouvernement d'union nationale, une révision de la Constitution et de la loi électorale ainsi que la tenue d'élections présidentielles d'ici la fin de l'année. Le président a répondu aux principales demandes politiques des opposants, mais les revendications populaires demeurent invariablement les mêmes : un départ immédiat d'Ali Abdallah Saleh et la chute du régime.

Depuis le début de la « révolution de la jeunesse », les manifestants se sont toujours opposés au principe d'un transfert progressif du pouvoir. Au fur et à mesure que la répression se faisait plus violente, la Rencontre commune, la coalition des partis d'opposition, s'est progressivement rangée du côté des exigences populaires.

La journée du vendredi 18 mars, où 52 manifestants étaient tombés sous les balles de tireurs suspects d'être des partisans du président, marque clairement un point de non-retour : les partis politiques se sont décidés à relayer le message du peuple.

Car c'est bien le peuple, au Yémen, qui orchestre sa révolution. Mais il ne faut pas pour autant imaginer que le front des opposants est pleinement uni. Ainsi, l'opposition parlementaire a lancé seule son appel à une marche vers le palais présidentiel, pourtant lourdement protégé par les forces de sécurité centrales, pour ce vendredi 25 mars. « Nous rejetons cette déclaration, répond



Des manifestants prennent la parole lors d'un rassemblement, mercredi 23 mars, aux abords de l'université de Sanaa, pour réclamer le départ du président. AGP POUR « LE MONDE »

cinglant Adel Al-Surabi, qui fait office de porte-parole du Mouvement de la jeunesse, noyau historique de la révolution. *C'est dangereux et nous ne sommes pas prêts pour ça. Nous pourrions envisager une telle marche, mais vendredi prochain.*

« Ali Abdallah Saleh multiplie les signes de sa mort politique »

Mohammad Al-Sabri
un porte-parole
de l'opposition parlementaire

Pour les manifestants, ce vendredi sera placé sous le signe du « vendredi du départ ». « Nous allons demander aux citoyens de nous rejoindre en masse place du Changement [place de l'Université, rebaptisée par les protestataires] », précise l'étudiant, qui annonce qu'un appel à la désobéissance civile sera lancé au peuple yéménite ces prochaines heures. « Nous inviterons tout le

monde à arrêter le travail et à rester à la maison. »

« Place du Changement », les révolutionnaires veulent non seulement y croire, mais ils sont persuadés de la victoire imminente de leur mouvement. « Ali Abdallah Saleh pourrait utiliser la garde républicaine contre l'armée, qui est avec nous. Mais je ne pense pas qu'il agira ainsi », avance Adel Al-Surabi, convaincu que le président saura partir « dans la dignité ».

Le ralliement de hauts gradés à rendu euphorique le camp du changement. Et le soutien inattendu d'Ali Mohsen, général influent et demi-frère du président, a fait l'effet d'une petite révolution dans la grande révolution.

Mercredi 23 mars en soirée, des membres appartenant à la 1^{re} brigade de blindés, commandée par le général Mohsen, étaient visibles aux alentours du parvis de la nouvelle université, foyer de la contestation. Ils en gardent désormais les principaux accès, et des soldats sont placés sur les toits d'immeubles voisins. Ces éléments, pour la

plupart armés, ont remplacé les forces de police. Par leur refus d'une transition politique, les manifestants assument le risque de crispation d'une situation déjà très tendue. Quitte à provoquer une confrontation directe au sein même de l'armée.

Mohammad Al-Sabri, l'un des porte-parole de l'opposition parlementaire nous a annoncé, mercredi en soirée, que cette dernière rejetait l'initiative en cinq points acceptée par le chef de l'Etat. Pour le porte-parole, le président yéménite multiplie « les signes de sa mort politique ».

Le Parlement a voté mercredi l'état d'urgence. Et tous les vols commerciaux à destination du Caire, de Dubaï, d'Istanbul et de Doha étaient saturés, pris d'assaut par des étrangers pressés par leurs employeurs de quitter le territoire. Manifestants et partis politiques se sont condamnés eux-mêmes à observer les choix du président. Or aujourd'hui, Ali Abdallah Saleh dit vouloir éviter le pire. Mais jusqu'à quand ? ■

François-Xavier Trégan

Damas réprime la contestation à Deraa dans le sang

Selon des ONG, quinze personnes ont été tuées par les forces de l'ordre dans le sud de la Syrie

Beyrouth
Correspondante

Excusez-moi, je ne peux pas, je ne veux pas parler au téléphone : cet interlocuteur syrien, joint à Damas, n'en dira pas plus. A Beyrouth, les travailleurs syriens, nombreux dans la capitale libanaise, n'obtiennent guère plus lorsqu'ils appellent le pays. Les informations sur la révolte et la répression à l'œuvre dans la ville de Deraa, au sud de la Syrie, parviennent au compte-gouttes.

Mercredi 23 mars, selon les récits de témoins anonymes, relayés par plusieurs agences de presse, les alentours de la mosquée Al-Omari, devenue lieu de ralliement de la contestation à Deraa, ont été le théâtre d'affrontements meurtriers avec les forces de l'ordre. Selon ces mêmes sources, d'autres violences ont éclaté lors des funérailles de deux des cinq victimes de la veille – une jeune fille et un médecin –, lorsque les forces de l'ordre ont tiré à balles réelles. « La ville est en état de siège », a affirmé un autre témoin.

Le bilan, fourni par des militants des droits de l'homme, est invérifiable. Il serait de quinze morts. Les autorités de Damas ont dit avoir lancé un raid contre un « gang » qui avait stocké « armes et munitions à l'intérieur de la mosquée », expliquant que cette opération avait fait quatre morts. En fin d'après-midi, la télévision syrienne a annoncé le limogeage du gouverneur de Deraa, Fayçal Khaloutoum.

Huit jours après le début du mouvement de contestation en Syrie, la situation est difficile à cerner. « Jamais je n'aurais cru que les révoltes arabes s'étendent à la Syrie », admet, perplexe, un diplomate occidental. Principal obstacle à la contestation : la répression systématique du régime. L'espoir d'un « printemps de Damas », caressé par l'opposition laïque et intellectuelle à l'arrivée de Bachar Al-Assad au pouvoir, à la mort de son père en 2000, s'était aussitôt envolé. Les promesses de réformes du jeune président – 34 ans à l'époque – n'ont pas été suivies de l'ouverture politique escomptée.

Les activistes, religieux ou laïques, ont été emprisonnés ; toute forme d'opposition étouffée afin d'assurer la pérennité du régime.

Avant Deraa, la Syrie de Bachar Al-Assad n'a connu qu'une rébellion, dans la région kurde de Hasaka, en 2004, écrasée au prix de plusieurs dizaines de morts. Mais c'est la ville de Hama, pilonnée à l'artillerie

lourde en 1982 sur ordre de Hafez Al-Assad pour venir à bout des Frères musulmans, faisant plus de dix mille morts civils, qui hante encore les mémoires.

« Si le fils n'est pas le père, le régime baasiste n'a pas changé », résume un opposant syrien sous couvert d'anonymat. Les lourdes structures de l'Etat et ses armées d'agents de renseignement sont restées en place, exerçant un contrôle étroit et contraignant sur la société. La coercition et la peur sont les principaux outils de la « stabilité » syrienne.

« Deux grandes peurs »

Autre frein à la contestation, la guerre en Irak en 2003 a induit une nouvelle donne pour l'opposition « tiraillée entre la dénonciation du régime syrien et celle de l'impérialisme américain ; entre sa mission critique et la défense de l'intérêt national », explique Caroline Donati, dans son ouvrage *L'Exception syrienne* (éd. La Découverte). Son action a été paralysée durant la présidence de George Bush, par le spectre d'une intervention américaine en Syrie.

Le président syrien a alors gagné en popularité en incarnant la « résistance arabe » face à l'Amérique et à l'ennemi israélien. Les guerres civiles en Irak ont aussi agi comme un repoussoir. A l'instar de son voisin, la Syrie est un Etat multiconfessionnel où se mêlent sunnites, alaouites, kurdes, chrétiens et druzes, et où la confiscation du pouvoir par une minorité (alaouite) a alimenté les rancœurs de la majorité (sunnite).

« Le peuple syrien vit avec deux grandes peurs – celle du régime et des tensions confessionnelles – qui freinent la mobilisation populaire », explique un dissident. « La peur n'a pas encore été balayée, poursuit-il. Et si la révolte de Deraa n'a pas encore été balayée, sa situation, à 100 km de la capitale, est stratégique. Les banlieues pauvres du sud de Damas sont en grande partie composées de gens originaires de cette région. Ils pourraient suivre le mouvement. Pour le moment, le régime déploie ses forces. Il y a des accrochages avec des jeunes – des suicidaires, tant le rapport de forces est démesuré. »

« Les analystes n'avaient pas prévu les révolutions tunisienne ou égyptienne, conclut-il, et nul ne peut prédire ce qui va se passer en Syrie. Et les Syriens ont appris que rien n'est impossible, quelle que soit la force des appareils sécuritaires. » ■

Cécile Hennion

Au Maroc, les journalistes se joignent à la protestation

L'audiovisuel public et la presse écrite dénoncent l'ingérence du pouvoir dans leur travail

Rabat
Envoyée spéciale

Il se passe quelque chose au royaume du Maroc. Après les manifestations du 20 mars, qui ont à nouveau poussé des milliers de Marocains à défiler dans les rues de Casablanca, de Rabat ou de Tanger, la contestation gagne désormais les médias publics. Devant le siège de la très officielle agence Maghreb Arabe Presse (MAP), des journalistes ont organisé un sit-in, mardi 22 mars, pour réclamer leur indépendance, avec ce mot d'ordre : « Nous voulons une agence d'information, pas une agence de propagande. »

Vendredi, ce devait être au tour des journalistes de la société nationale de radio et de télévision (SNRT) et de 2M, deuxième chaîne généraliste publique, de se rassembler. Du jamais-vu.

La surprise est d'abord venue de la MAP, dont le conseil d'administration est, depuis la fondation de l'agence en 1959, directement présidé par le premier ministre entouré d'un représentant du Palais royal et de plusieurs ministères.

Début mars, des jeunes journalistes ont créé un groupe Facebook « Et nous », devenu un forum, pour réclamer des aug-

mentations de salaire, avant de passer, très vite, à d'autres types de revendications. « Nous ne voulons plus d'ingérence extérieure », affirme Ali Hassan Eddhebi, un journaliste de 26 ans. *On passe des infos aveuglément, sans vérification, parce que l'Etat veut qu'on les passe et qu'on les mette dans la bouche des journalistes. »*

« Le 20 février [date du début du mouvement de contestation au Maroc], poursuit-il, qu'est-ce qu'on a fait ? On a commencé par annoncer que la manif était « annulée », puis, comme elle a bien eu lieu, on a dit « faible mobilisation, ont constaté les journalistes de la MAP », en citant le chiffre de 150 personnes à Rabat à 10 heures du matin, et on s'est couvert de ridicule. On aurait dû dire « 150 personnes, selon le ministère de l'intérieur ». Ils peuvent dire ce qu'ils veulent mais qu'ils l'assument ! »

Ce jour-là, plus de 6 000 personnes s'étaient rassemblées dans la capitale marocaine pour réclamer une monarchie parlementaire et dénoncer la corruption.

Alors que la commission pour la révision de la Constitution, promise par le roi Mohammed VI, commencera ses auditions des partis politiques lundi 28 mars, faire « tomber la citadelle de l'information » est devenu la nouvel-

le bataille des manifestants au Maroc.

Les journalistes des médias publics sont parfois pris à partie dans les cortèges, malgré quelques gestes d'ouverture. Ghizlane Ben Omar, une jeune représentante du Mouvement du 20 février, a ainsi été conviée à débattre à la télévision marocaine, et, plus surprenant encore, 2M a invité Abdelhamid Amine, le vice-président de l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH), lequel a aussitôt déclenché la colère des autorités en critiquant la pratique du baïsemain royal.

« Les mains liées »

Comme la MAP, les journalistes des médias audiovisuels, soutenus par le syndicat national de la presse marocaine (SNPM) et l'Union marocaine des travailleurs, redoutent une volte-face. « Il ne pourra pas y avoir de changement politique au Maroc sans changement dans les médias publics », souligne Ali Khella, journaliste à la SNRT et représentant du SNPM. *Le président du pôle public, les directeurs des chaînes, sont nommés par le roi et son entourage qu'on ne connaît même pas, on ne sait pas qui tire les ficelles derrière le rideau, mais personne n'accepte plus qu'un directeur vienne nous*

dire « faites ceci ou faites cela. »

« Il y a une brèche et on veut passer dans cette brèche », renchérit Ali Hassan Eddhebi, qui ne se satisfait pas des conférences de rédaction instituées une fois par semaine à la MAP. « On a les mains liées par notre statut de fonctionnaire, dénonce-t-il. A tout moment, je peux être muté à l'administration pour « nécessité de service ». Quant à ceux qui sont dans nos antennes à l'étranger, ils dépendent des affaires étrangères. C'est pour ça qu'au début, on a passé sous silence la révolution en Tunisie. »

Soumis au contrôle ou à la pression du pouvoir, les médias audiovisuels marocains et la presse écrite sont aujourd'hui confrontés à l'arrivée de sites Internet lancés par des journalistes qui ont tous, à force de procès et de brimades, été contraints de fermer leurs journaux ou de les quitter.

C'est le cas d'Ali Anouzla, 45 ans, ex-directeur du quotidien arabophone *Al Jarida Al Oula* – qui a créé récemment le site Lakome, avec des anciens du *Journal hebdomadaire*, fermé en janvier 2010 –, ou le blogueur Najib Chaouki. Hébergé au Canada, le site Lakome, qui vient de lancer une version française, affiche 60 000 visiteurs par jour. ■

Isabelle Mandraud

Sur France Info
au micro de Jean Leymarie

Plantu dévoile son dessin du jour
vendredi à 11h40
avec Le Monde

france info

l'info à vif
france-info.com

En Israël, un attentat meurtrier et des tirs de roquettes ravivent la tension avec Gaza

L'aviation israélienne a lancé des raids sur la bande de Gaza peu après l'explosion d'une bombe à Jérusalem. Les groupes armés palestiniens multiplient les attaques dans le sud du pays

Jérusalem
Correspondant

Un attentat, mercredi 23 mars à Jérusalem, a brusquement replongé Israël dans la terreur aveugle qui avait marqué la fin de la seconde Intifada. Le dernier attentat à la bombe remontait à juillet 2004.

Mercredi, peu après la déflagration, qui s'est produite aux environs de 15 heures, des dizaines d'ambulance ont convergé vers le lieu de l'attentat. La bombe – qui contenait entre un et deux kilos d'explosif –, avait été dissimulée dans un sac de voyage posé près d'une cabine téléphonique, aux abords de la principale gare routière de la Ville sainte.

L'explosion a fait un mort et plus de 35 blessés, dont 3 grièvement. La zone a été rapidement bouclée par plusieurs centaines de policiers en armes, alors que des hélicoptères tournaient dans le ciel. Des centaines de curieux, en majorité des juifs ultra-orthodoxes (un quartier haredi est situé dans cette partie de la ville), se sont massés sur les lieux. Des femmes en larmes côtoyaient des jeunes en colère criant « mort aux Arabes ! ».

Pour les habitants de Jérusalem, cet acte terroriste – qui n'était toujours pas revendiqué jeudi matin – a ravivé le souvenir des années 2000 à 2004, une époque marquée par de nombreux attentats-suicides. Sur les chaînes de



télévision israéliennes, les images de corps ensanglantés sur le trottoir alternaient avec celles de maisons de Beersheba, la principale ville du Néguev, touchée le même jour par des tirs de roquettes.

« Une volonté de fer »

En effet, le retour de la violence à Jérusalem intervient alors que la tension monte entre Israël et les groupes islamistes de la bande de Gaza, depuis une semaine. Mercredi, deux roquettes de type Grad sont tombées sur Beersheba, située à 40 kilomètres de la bande de Gaza, sans faire de victimes. La veille, plusieurs roquettes avaient

explosé à moins de 5 kilomètres du centre d'Ashdod, ville portuaire située à quelque 30 kilomètres au nord de Gaza. Enfin, des obus de mortier sont tombés, mercredi après-midi, aux abords de la ville d'Ashkelon.

Le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou, a menacé : les groupes armés palestiniens « vont découvrir que ce gouvernement, l'armée et le peuple israéliens ont une volonté de fer pour défendre leur pays ». Dans la nuit de mercredi à jeudi, l'aviation israélienne a bombardé, en représailles, plusieurs sites de Gaza. Le fait de viser des villes israéli-

ennes situées relativement loin de Gaza constitue une nette escalade de la part des groupes islamistes. Le Jihad islamique, le principal mouvement politique après le Hamas dans ce territoire palestinien, a revendiqué les tirs sur Beersheba et Ashdod. Dans un communiqué, sa branche armée, les Brigades Al-Qods, avertit qu'à « partir de maintenant il n'y a plus de lignes rouges pour la résistance, tant que l'ennemi continuera à tuer des civils ».

Ce texte fait référence aux bombardements effectués mardi par l'aviation israélienne sur plusieurs sites de la bande de Gaza. Huit Palestiniens, dont quatre civils (parmi lesquels trois enfants), et quatre combattants du Jihad islamique avaient été tués, faisant de cette journée du 22 mars la plus meurtrière depuis la fin de la guerre de Gaza de l'hiver 2008-2009.

Trêve fragilisée

Ces représailles de l'armée israélienne étaient elles-mêmes une réponse à la salve, sans précédent, de quelque cinquante roquettes qui s'étaient abattues durant le week-end précédent sur Israël. Ces tirs, revendiqués par la branche militaire du Hamas, les Brigades Ezzedine Al-Qassam, étaient une riposte à la mort de deux responsables des Brigades, tués par un bombardement de Tsahal quelques jours plus tôt.

De représailles en représailles, la trêve de fait qui perdure entre le Hamas et Israël depuis la fin de l'opération « Plomb durci », le 18 janvier 2009, se fragilise dangereusement. Le Mouvement de la résistance islamique (Hamas), qui ne souhaite pas une reprise généralisée des hostilités, a souligné, lundi, qu'il est prêt à réinstaurer une trêve avec Israël, sous réserve que l'Etat juif « cesse son agression » contre Gaza.

Mais le Hamas éprouve des difficultés à imposer son autorité à d'autres groupes radicaux. Le Jihad islamique, en particulier, se sent porté par le vent des révoltes arabes qui secouent le Proche-Orient, ainsi que par la faillite du processus de paix, ligne politique défendue jusque-là par l'Autorité palestinienne présidée par Mahmoud Abbas. Lui et le premier ministre palestinien, Salam Fayyad, ont dénoncé l'« attentat terroriste » de Jérusalem.

Pour sa part, la branche armée du Jihad islamique a estimé que « cette opération est un message fort à l'occupation [israélienne] que ses crimes ne parviendront pas à briser la résistance ».

L'attentat de Jérusalem, ainsi que l'escalade de la violence dans le sud d'Israël éloignent encore davantage la perspective d'une reprise des négociations israélo-palestiniennes, interrompues depuis septembre 2010. ■

Laurent Zecchini

Le Vatican crée le Parvis des gentils pour dialoguer avec les non-croyants

La structure voulue par Benoît XVI a été mise en place à Paris sous la direction de Mgr Ravasi

Annoncé à Rome en décembre 2009 par Benoît XVI, le Parvis des gentils, référence au parvis du temple de Jérusalem qui, dans l'Antiquité, était accessible aux païens, est officiellement lancé à Paris, jeudi 24 mars et vendredi 25.

Avec la création de cette nouvelle structure vaticane destinée à favoriser le dialogue entre croyants et non-croyants, le pape entend insister sur la nécessité d'ouvrir un espace « où les hommes puissent, d'une certaine manière, s'accrocher à Dieu, sans le connaître et avant d'avoir trouvé l'accès à son mystère » et où les croyants puissent dialoguer « avec ceux pour qui la religion est une chose étrangère, pour qui Dieu est inconnu ».

Une gageure dans des sociétés fortement sécularisées, si l'on en croit un sondage CSA publié jeudi dans *La Croix*, selon lequel 49 % des Français ne jugent « pas utile » de développer ce type de dialogue (8 % des pratiquants, 64 % des non-pratiquants), tandis que 59 % d'entre eux assurent que « la question du sens de la vie ne se pose pas vraiment ou assez rarement ».

Pour le cardinal Gianfranco Ravasi, président du conseil pontifical de la culture, chargé de mettre en place le Parvis des gentils, ce dialogue est néanmoins possible et, malgré la persistance de fortes suspensions entre les deux mondes, « la rupture n'est pas si définitive et radicale ». « Il y a peu encore, certains disaient que la sécularisation avait éteint toute prétention de la religion à intervenir dans l'aréopage intellectuel et social. Or ce n'est pas le cas. Songez au succès du film *Des hommes et des dieux*. » Au-delà « du développement de l'islam dans nos sociétés », le cardinal voit aussi, dans le monde actuel, « une vraie écoute, un intérêt pour l'interrogation religieuse ».

Au travers de diverses initiatives, plus ou moins structurées, le Vatican cherche depuis plus de quarante ans à instaurer un dialogue avec les non-croyants, au risque d'être taxé de prosélytisme. Le cardinal Ravasi ne nie pas les obstacles et les suspensions qui ont entouré et entourent encore une telle démarche. Il évoque notamment la nécessité de trouver « un langage commun » alors que subsiste « une incompréhension réciproque ». « Les croyants, explique-t-il, pour ne pas dire l'Eglise, peuvent éprouver de réelles difficultés à comprendre le langage de la société qui s'est développée sans elle en raison de la sécularisation. Inversement, le monde sécularisé ne comprend plus le langage religieux, un langage autoréférentiel, et le langa-

ge du sacré. » Le terme désuet de « Parvis des gentils », retenu pour incarner l'initiative vaticane symbolise à sa manière ce décalage.

Rejetant les soupçons de prosélytisme, Mgr Ravasi défend un dialogue qui suppose « la confrontation entre deux visions » : « Cela ne veut pas nécessairement dire que l'on veuille imposer sa vision à l'autre. Mais, c'est un fait : si un non-croyant est intimement convaincu de sa vision du monde, comme l'est par ailleurs le croyant, il est évident qu'il ne va pas se contenter de dialoguer autour de thèmes liés à la géométrie ou aux mathématiques ! »

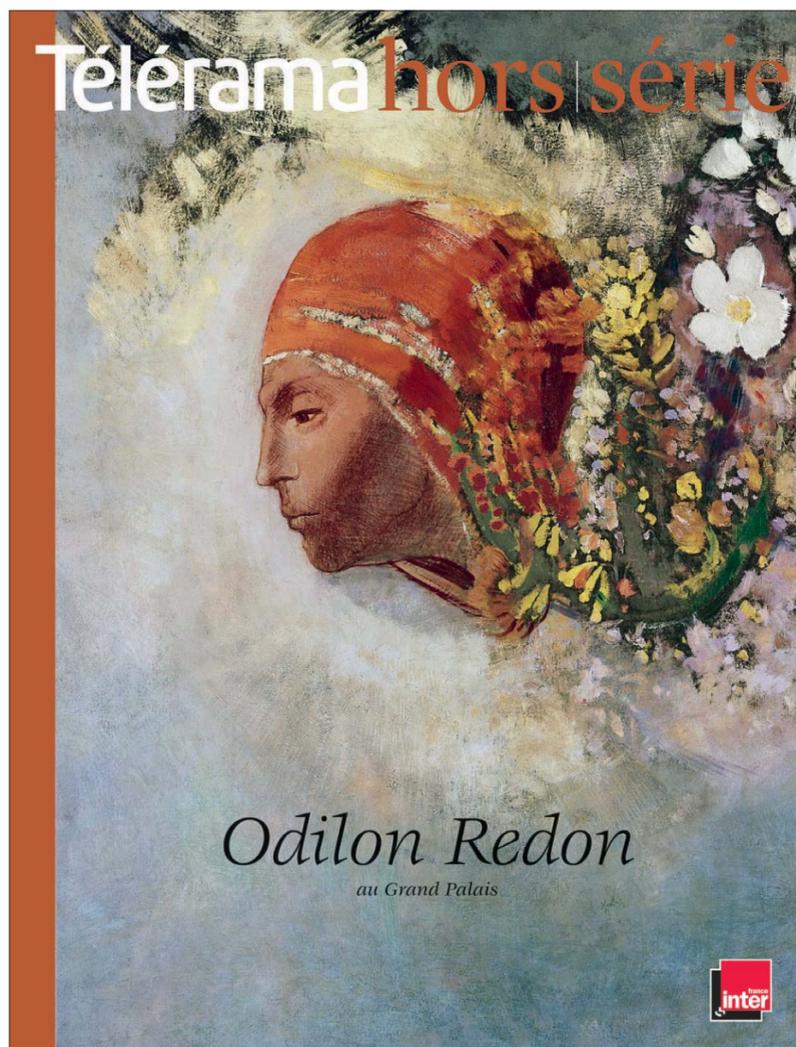
« Le monde laïque suspecte toujours l'Eglise de masquer une opération d'évangélisation, d'apologétique promotionnelle », assure le cardinal, et « il est difficile à beaucoup d'accueillir l'initiative du Parvis comme une démarche honnête et respectueuse ». Aussi, l'entourage de Mgr Ravasi se plaît à souligner que le Parvis des gentils ne dépend pas du dicastère romain chargé de « la nouvelle évangélisation », mais du conseil de la culture.

Mgr Ravasi voit, dans le monde actuel, « une vraie écoute, un intérêt pour l'interrogation religieuse »

Du côté de l'Eglise catholique, l'événement se veut effectivement « culturel ». Mgr Ravasi défend l'instauration d'un dialogue autour de l'anthropologie et de la culture. « Il faut recourir au langage esthétique de l'art, de la poésie, au langage de l'amour et pourquoi pas au langage de la mystique de la spiritualité, de la religion. » C'est donc à l'Unesco, à la Sorbonne et à l'Institut de France que les participants se retrouveront pour suivre les trois colloques prévus durant ces deux jours sur le thème « Lumières, religions, raison commune ». Les débats se tiendront autour d'intellectuels athées, agnostiques et croyants, comme Jean-Luc Marion, Mgr Claude Dagens, Julia Kristeva ou Axel Kahn.

Vendredi soir, un message de Benoît XVI sera diffusé sur grand écran aux participants réunis sur le parvis de Notre-Dame de Paris. Les organisateurs annoncent quelque 10 000 personnes, parmi lesquelles vraisemblablement plus de catholiques, alertés par leurs réseaux, que de non-croyants. Des manifestations du même ordre sont prévues à travers l'Europe et aux Etats-Unis en 2012 et 2013. ■

Stéphanie Le Bars



« Prince des mystérieux rêves », « nécrôman du crayon », tels étaient les surnoms de l'énigmatique Odilon Redon. Influencé par les théories évolutionnistes de Darwin, inventeur de déroutantes chimères, le peintre se fait d'abord connaître par ses « noirs », avant de passer graduellement à la couleur, à partir des années 1890. Grand lecteur d'Edgar Poe, ami du poète Stéphane Mallarmé et d'Huysmans, Odilon Redon demeure jusqu'au bout un être à part, inclassable. Les Galeries nationales du Grand Palais lui consacrent aujourd'hui une rétrospective attendue, la première depuis un demi-siècle.

Le hors-série Télérama 7,90 €. En vente chez votre marchand de journaux.

Bénin

L'opposition conteste la réélection au premier tour du président Boni Yayi

COTONOU. La réélection du président béninois, Boni Yayi, avec 53 % des voix dès le premier tour de la présidentielle, validée le 20 mars par le Conseil constitutionnel, est contestée par son principal adversaire, Adrien Houngbedji, crédité de 36 % des voix. M. Houngbedji dénonce des fraudes, il revendique sa victoire et appelle les Béninois à mener un « combat (...) contre la liquidation programmée de la démocratie ». Interrogé, jeudi 24 mars sur Radio-France internationale, le porte-parole de Boni Yayi a appelé M. Houngbedji à « accepter sa défaite dans la dignité » et à utiliser les voies de recours constitutionnelles. – (AFP, RFI) ■

Pakistan Un attentat-suicide fait au moins cinq morts

PESHAWAR. Quatre civils et un policier ont été tués, jeudi 24 mars, par un kamikaze qui a fait exploser sa voiture piégée devant un poste de police à Duaba (nord-ouest), localité proche des zones tribales, bastion des talibans pakistanais. Près de 450 attentats faisant 4 100 morts ont été commis au Pakistan depuis l'été 2007, pour l'essentiel par des kamikazes des talibans alliés à Al-Qaïda. – (AFP)

Cuba Libération des derniers détenus politiques condamnés en 2003

LAHAVANE. Le gouvernement cubain a libéré, mercredi 23 mars, les deux derniers détenus du « groupe des 75 » opposants pacifiques condamnés en 2003 à de lourdes peines de prison. Depuis le dialogue entamé entre les autorités et l'Eglise catholique en mai 2010, une centaine de prisonniers politiques ont retrouvé la liberté – en échange de leur départ vers l'exil, dans presque tous les cas. Selon Elizardo Sanchez, président de la Commission cubaine pour les droits de l'homme et la réconciliation nationale, il reste encore une soixantaine d'opposants en prison. – (AFP, EFE)

Au Portugal, l'austérité exigée par Bruxelles provoque la démission du premier ministre

Le plan d'économies de José Socrates, destiné à éviter au pays l'aide du FMI et de l'Union européenne, a été rejeté par le Parlement national

La fragilité économique et financière, le Portugal vient d'ajouter l'instabilité politique. C'est un chef de gouvernement démissionnaire qui devait représenter son pays, les 24 et 25 mars à Bruxelles, au sommet européen consacré en principe à l'adoption de mécanismes de lutte contre l'endettement excessif, mais dont la crise politique portugaise servira de toile de fond.

Le socialiste José Socrates a annoncé la démission de son exécutif, mercredi 23 mars, deux heures seulement après le rejet par le Parlement d'un plan d'austérité – le quatrième en un an – censé éviter tout recours à une aide financière extérieure. Le Portugal, qui doit faire face d'ici au 15 juin à un rembourse-

ment de dette de quelque 9 milliards d'euros, pourra-t-il continuer à ignorer les pressions des pays européens et du Fonds monétaire international (FMI) pour qu'il demande l'assistance du fonds de soutien? « Cette crise politique aura des conséquences gravissimes sur la confiance dont le Portugal a besoin auprès des institutions et des marchés financiers », a averti M. Socrates dans une allocution télévisée. Signe de cette défiance, dès mercredi les emprunts à dix ans ont atteint pour Lisbonne le taux record de 7,51%.

Le « programme de stabilité et de croissance », qui prévoyait de nouvelles coupes budgétaires, des hausses d'impôts, la prolongation du gel des retraites ainsi qu'une

réduction des prestations sociales, a été rejeté non seulement par le Bloco de Esquerda (BE, anticapitaliste) et le Parti communiste portugais (PCP), depuis toujours opposés à la politique d'austérité de M. Socrates, mais surtout par le Parti social démocrate (PSD, centre droit), principale formation d'opposition, dont l'abstention avait permis aux socialistes de gouverner en minorité depuis les législatives du 27 septembre 2009.

Candidat à sa succession

C'est la méthode autant que le contenu qui ont été rejetés par les parlementaires, M. Socrates ayant négocié son plan directement avec la Commission européenne, sans concertation avec l'opposi-



Le premier ministre José Socrates annonce sa démission, à Lisbonne, le 23 mars. PATRICIA DE MELO/AFP

tion. Pour les précédents plans, en mai et en novembre 2010, le premier ministre avait pu compter sur le soutien du président du PSD, Pedro Passos Coelho, les deux hommes assurant « travailler ensemble ».

Le dénouement de la crise politique appartient désormais au prési-

dent de la République, Anibal Cavaco Silva (PSD), réélu le 23 janvier. Le scénario le plus probable est qu'il procède à la dissolution de l'Assemblée de la République et convoque des élections législatives anticipées dans un délai minimum de cinquante-cinq jours, soit fin mai-début juin.

Rien ne garantit qu'un retour aux urnes mette fin aux incertitudes de la scène politique portugaise. José Socrates, maintenu provisoirement « dans la plénitude de ses fonctions » par le président, a d'ores et déjà déclaré qu'il serait candidat à sa propre succession. Le favori pour le remplacer est M. Passos Coelho. Ce libéral de 46 ans préside le PSD depuis moins de dix-huit mois. Selon des sondages réalisés fin février, le parti de centre droit l'emporterait en cas d'élections anticipées, sans toutefois obtenir la majorité absolue. Son leader s'est déclaré favorable à « un gouvernement de majorité élargie », sans doute avec le Centre démocrate et social (CDS-PP, droite populiste), un parti qui avait obtenu un score « historique » en 2009, dépassant 10,5% des suffrages.

Le prochain gouvernement, quel qu'il soit, devra tenir compte du mécontentement extrême de la population après une série de cures d'austérité sans précédent. En novembre 2010, le pays a été paralysé par une grève générale d'une ampleur inédite. Cette grogne pourrait favoriser la gauche de la gauche, qui représentait déjà près de 18% de l'électorat en 2009, au détriment du *centrao*, le grand centre, représenté par le PS et le PSD, qui se partagent le pouvoir depuis 1974. ■

Philippe Ricard

Jean-Jacques Bozonnet

La crise portugaise met la zone euro de nouveau sous pression

Bruxelles
Bureau européen

La chute de José Socrates est un nouveau coup dur pour la zone euro. Le premier ministre socialiste portugais a présenté sa démission quelques heures avant de retrouver ses homologues européens à Bruxelles, jeudi 24 mars. Chefs d'Etat et de gouvernement des Vingt-Sept devaient, entre deux discussions sur la Libye et le nucléaire, tenter de finaliser la « réponse globale » qu'ils promettent depuis l'automne dernier pour stabiliser l'union monétaire. La crise politique portugaise va perturber l'ordre du jour.

M. Socrates refuse depuis six mois de solliciter un plan d'aide, en dépit des discrètes pressions de ses partenaires. Or cette perspective semble désormais immi-

nente, tant les difficultés du pays sont jugées insurmontables sans assistance internationale. Même le plan d'économie qui a provoqué la crise politique n'a pas convaincu les marchés : ces dernières semaines, le coût de refinancement de la dette portugaise a dépassé celui de la Grèce et de l'Irlande, lorsque ces deux pays ont fait appel à l'assistance de la zone euro et du Fonds monétaire international.

M. Socrates, qui redoute par-dessus tout de recourir au FMI, appellera-t-il à l'aide dès le sommet de jeudi et vendredi ? Ses marges de manœuvre sont limitées, même si le président de la République portugaise, Anibal Cavaco Silva, a indiqué qu'il n'avait pas encore accepté sa démission, et que le gouvernement conservait « la plénitude de ses fonctions » jusqu'à vendredi.

A Bruxelles, différents scénarios sont évoqués. L'idéal, selon un haut fonctionnaire, serait la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, qui négocierait une assistance financière en échange d'un programme drastique d'assainissement. L'opposition affirme partager les objectifs budgétaires du gouvernement, et lui suggère d'accepter l'aide internationale. D'autres chefs de gouvernement – comme le premier ministre belge Yves Leterme – restent des interlocuteurs actifs au niveau européen, tout en expédiant les « affaires courantes » dans leur pays. « Un gouvernement en affaires courantes peut très bien demander de l'aide », indique un diplomate de haut rang.

En attendant, la crise politique en cours à Lisbonne risque d'occulter la « réponse globale » que les

Européens négocient bec et ongles depuis novembre pour tenter de calmer les marchés.

Les travaux ont nettement progressé depuis le dernier sommet de la zone euro, le 11 mars. Le « pacte pour l'euro », réclamé par Angela Merkel afin de renforcer la compétitivité, fait l'objet d'un accord, même si l'austérité qu'il sous-tend devait être dénoncée dans les rues bruxelloises par les syndicats européens, jeudi.

Baisse des taux d'intérêt...

Les Vingt-Sept ont de surcroît rapproché leur point de vue au sujet du durcissement du pacte de stabilité : cette réforme est en discussion avec le Parlement européen, pour un compromis espéré d'ici à juin. Les gouvernements sont surtout tombés d'accord sur les modalités du « mécanisme de

stabilité européen », qui sera chargé, dès 2013, de remplacer les instruments de sauvetage d'un Etat en difficulté mis en place dans l'urgence en mai 2010.

Restent deux questions sensibles. La première concerne l'Irlande : le nouveau premier ministre Enda Kenny réclame une baisse des taux d'intérêt sur les prêts qui lui sont consentis ; ses homologues exigent en échange davantage de coopération de la part de Dublin sur les questions fiscales (impôts sur les sociétés). La seconde porte sur le renforcement du Fonds européen de stabilité. La Finlande, en pleine campagne électorale, ne veut pas en entendre parler avant le scrutin, mi-avril. D'ici là, le fonds est disponible en l'état, si le Portugal devait décider d'en faire usage. ■

George Osborne, l'organisateur de la rigueur britannique

« Il n'y a pas de plan B » à la purge budgétaire, a répété le ministre de l'économie, mercredi

Portrait

Londres
Correspondante

Adolescent, Gideon Oliver Osborne a décidé de troquer son prénom pour celui de son grand-père, un héros de guerre. « Mon premier acte de rébellion », raconte-t-il. Certains de ses condisciples du très huppé collège St Paul ont une autre version des faits : ce fils de baronnet leur aurait alors expliqué que George, cela faisait plus premier ministre.

Mercredi 23 mars, c'est en ministre de l'économie et des finances que M. Osborne, aujourd'hui âgé de 39 ans, s'est exprimé à Westminster. Devant les parlementaires, le chancelier de l'échiquier du gouvernement dirigé par le conservateur David Cameron a présenté le budget 2011-2012. Au programme : hausse de 40% à 50% du taux supérieur de l'impôt sur le revenu,

gel des salaires dans le secteur public, baisse de 10% des crédits aux collectivités locales...

Le Royaume-Uni s'apprête, d'ici à la fin de la législature, en avril 2015, à subir la cure d'austérité la plus importante qu'ait connue le pays depuis la seconde guerre mondiale. Pour effacer un déficit budgétaire que le sauvetage des banques et la récession ont fait culminer à 11% du produit intérieur brut (PIB) en 2009-2010, M. Osborne a imaginé un régime draconien fait de 81 milliards de livres (93 milliards d'euros) de baisse des dépenses publiques et de 30 milliards de hausse des impôts sur les quatre prochaines années. A la clef, plus de 400 000 postes supprimés dans le secteur public et autant, par ricochet, dans le privé.

Une potion amère que le Labour comme nombre d'économistes dénoncent, arguant qu'elle précipitera l'économie britannique dans une nouvelle récession



F. TRUEBA/PHOTOSHOT/MAXPPP

alors que la reprise paraît si fragile. M. Osborne, lui, persiste : « Il n'y a pas de plan B », a-t-il répété mercredi, sauf à risquer pour le Royaume-Uni un scénario à la grecque.

Tête de Turc

Même le très orthodoxe *Financial Times* parle du « pari » de M. Osborne. Qu'il échoue, et le retour au pouvoir des Tories, après treize ans de gouvernements travaillistes, pourrait être de courte durée. Qu'il réussisse, et M. Cameron sera à même de prétendre à un second mandat, peut-être même en se passant de son partenaire libéral-démocrate avec lequel il a dû former une coalition pour s'assurer une majorité à la Chambre des communes.

Dans le second cas seulement, M. Osborne pourra rêver du 10 Downing Street. M. Cameron, affirme son entourage, a appris des erreurs de Margaret Thatcher et de Tony Blair, qui ont usé leur camp en se faisant élire trois fois.

Et il ne compte pas le répéter.

Pour l'heure, le « pari » n'est pas gagné, et ce conservateur « pur jus » a beaucoup à faire pour devenir un jour un recours naturel. Depuis dix mois qu'il serre les cordons de la bourse de l'Etat, le chancelier a pris de l'épaisseur. Avant l'élection, les banquiers de la City, comme certains de ses amis conservateurs, le jugeaient, en privé, jeune, inexpérimenté, trop politique. Aujourd'hui, même Peter Mandelson, ancien ministre de Tony Blair puis de Gordon Brown, le reconnaît : « Il fait plus autorité. »

En même temps, M. Osborne prend garde à ne pas incarner à lui tout seul la rigueur et son lot de désolations. Avare en interviews, il se laisse rarement photographier avec son épouse Frances et leurs enfants, Luke et Liberty. Et, contrairement à ses prédécesseurs, il n'est pas encore devenu « l'ennemi public numéro un ». Pour preuve, les étudiants qui ont défilé dans les rues avant Noël pour protester contre le triplement des droits universitaires n'en ont pas fait leur tête de Turc. Le rôle est revenu à Nick Clegg, le chef libéral-démocrate devenu vice-premier ministre.

Rien ne dit qu'il en sera de même le 26 mars, jour de la première manifestation nationale contre les coupes budgétaires, à Londres. Car le chancelier a beau jouer l'homme de l'ombre, il reste le collaborateur le plus influent de M. Cameron, avec qui il a fait ses débuts au parti conservateur en 1994. ■

Virginie Malingre

La justice espagnole refuse la création du parti Sortu

Les indépendantistes basques proches de Batasuna seraient absents des municipales

La mouvance indépendantiste basque proche de Batasuna ne sera probablement pas autorisée à participer de nouveau à des élections le 22 mai, date des municipales en Espagne. Le Tribunal suprême espagnol a en effet refusé, mercredi 23 mars, l'inscription au registre des partis politiques de Sortu, une nouvelle formation issue du monde indépendantiste radical.

Les magistrats de la salle spéciale chargée de l'application de la loi sur les partis politiques ont donné raison au parquet. Ils ont considéré que, comme le soutenaient des rapports de police, Sortu ne serait en réalité que le prolongement de Batasuna, lui-même interdit depuis 2003, car la justice le considère comme faisant partie intégrante de l'organisation séparatiste armée basque ETA.

Cette décision est un coup dur pour la mouvance *abertzale* (patriote). Elle s'inscrit certes dans le prolongement de résolutions antérieures : depuis 2003, le Tribunal suprême a déjà interdit sept autres partis qui prétendaient concourir aux élections, au motif qu'ils n'étaient que des avatars de Batasuna. Cette fois, pourtant, ses dirigeants considéraient avoir fait un pas important en acceptant, pour la première fois, l'une des conditions posées par la loi espagnole : condamner explicitement

le terrorisme et la violence. Sortu « rejette et s'oppose à l'utilisation de la violence et à la menace de son utilisation pour l'obtention d'objectifs politiques, et cela inclut la violence de l'ETA », avaient déclaré ses promoteurs le 7 février.

Cette déclaration de principe était inédite. Elle avait été accueillie comme une confirmation de la distance croissante entre une ETA qui, même très affaiblie par les vagues d'arrestations de ses dirigeants successifs, refuse de renoncer aux armes, et sa branche politique qui, au long de son histoire et jusqu'à aujourd'hui, a toujours été soumise aux décisions de la faction armée.

Pour l'instant, les deux principaux partis espagnols, le Parti socialiste (PSOE) et le Parti populaire (droite, opposition), font cause commune pour exiger de la mouvance de Batasuna une rupture plus nette avec l'ETA, dans l'espoir de forcer la disparition du groupe armé. Mais les concessions de la gauche *abertzale* pourraient à terme entamer cette alliance : pour la première fois, les seize magistrats de la salle spéciale du Tribunal suprême n'ont pas pris leur décision à l'unanimité. Les fondateurs de Sortu peuvent encore faire appel auprès du Tribunal constitutionnel, mais cette procédure risque de durer au-delà des élections du 22 mai. ■

Cécile Chambraud

Un « budget de croissance » drastique

Le budget que George Osborne a présenté au Parlement, mercredi 23 mars, reste d'une grande rigueur, malgré les efforts du chancelier de l'échiquier pour l'étiqaeter « budget de croissance ». Il prévoit pour l'année fiscale 2011-2012 une baisse de 21 milliards de livres (24,2 milliards d'euros) des dépenses publiques, ce qui devrait faire passer le déficit public, en un an, de 9,9% à 7,9% du PIB. Alors que l'économie don-

ne des signes de faiblesse et que la grogne monte, M. Osborne a lâché un peu de lest par rapport à ce qui était prévu initialement : les taxes sur les carburants baisseront d'un penny par litre, l'impôt sur les sociétés sera allégé de 2% et non de 1%, des postes d'apprentis seront créés... Mais, même dans ce contexte, le Trésor a revu à la baisse (de 2,1% à 1,7%) ses prévisions de croissance pour cette année.

L'entre-deux-tours des élections cantonales

Patrick Buisson, l'homme qui droitise Nicolas Sarkozy

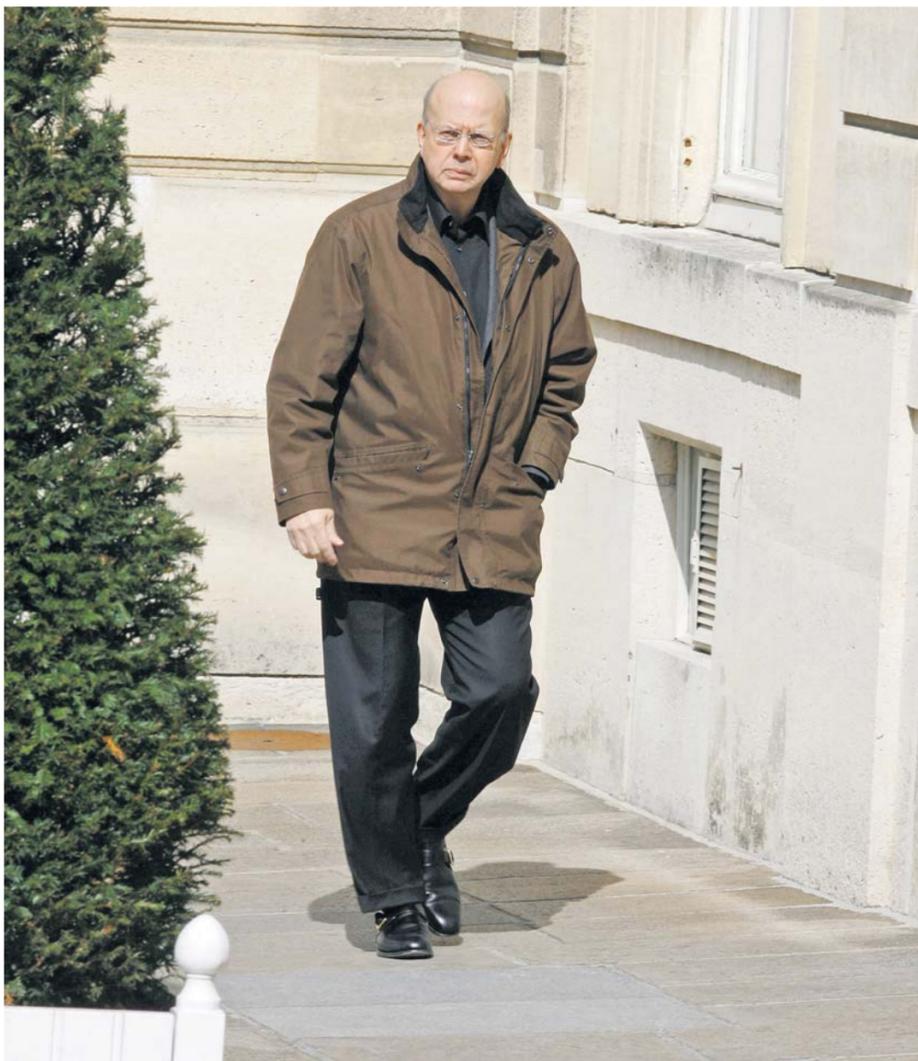
Le politologue issu de l'extrême droite préconise de mettre l'accent sur la question de l'immigration

Si vous voulez combattre le Front national, utilisez des arguments de fond, plutôt que d'adopter des postures morales : Nicolas Sarkozy a rappelé à l'ordre, mercredi 23 mars, ses ministres qui manifestaient des états d'âme sur la consigne donnée pour les élections cantonales : ni FN ni front républicain. Le président agit par pragmatisme ou cynisme électoral : les sympathisants UMP ne veulent pas de consigne de vote, comme en atteste le sondage Harris Interactive publié jeudi 24 mars par *Le Parisien*. Surtout, le chef de l'Etat refuse de diaboliser l'électorat du Front national, dont il a besoin pour être réélu.

Il s'appuie sur deux conseillers curieusement réunis : le gaulliste social Henri Guaino, 54 ans, et l'ancien directeur de la rédaction de *Minute* puis *Valeurs actuelles* Patrick Buisson, 61 ans, qui baigne depuis l'enfance dans l'univers de Charles Maurras. Le premier incarne avec son mentor Philippe Séguin la fracture sociale de Jacques Chirac en 1995, le second prédit le non au référendum européen de 2005 et bluffa ainsi M. Sarkozy.

Au début de son quinquennat, M. Sarkozy déclarait « pour ma gauche, j'ai Guaino, pour ma droite, j'ai Buisson ». Aujourd'hui, tous deux sont opposés au front républicain et défendent la France du non, une France populaire qui souffre dans la mondialisation. Ils avaient aidé en 2007 le candidat UMP à siphonner les voix du FN et à attirer les classes populaires. M. Sarkozy croit pouvoir rejouer cette partition.

Lundi, à l'Elysée, avec ses conseillers, le président a examiné les résultats des cantonales. Le scrutin conforte les analyses de M. Buis-



Patrick Buisson, 61 ans, l'un des conseillers du président de la République. LUDOVIC/REA

son, qui arrive toujours bardé de notes et d'analyse de sondages : la société française connaît comme toute l'Europe un glissement à droite et une poussée populiste. La gauche ne progresse pas. Le vote du nord de la France montre que l'aile sociale de l'UMP, incarnée par Jean-Louis Borloo, ne fait pas de meilleurs scores que la droite dure. Il n'y a pas de demande centriste en France, comme le serine depuis des mois M. Buisson, qui n'a pas retourné notre appel.

Il faut donc pousser toujours plus à droite, toujours plus populiste. « Patrick Buisson recommande depuis plusieurs semaines de mettre la priorité sur l'immigration », explique un responsable de l'UMP. Certes, les classes moyennes et populaires sont insatisfaites, frappées par le chômage et la stagnation du pouvoir d'achat provoqué par la hausse des prix de l'essence et de l'immobilier. Mais M. Buisson estime qu'on ne gagne pas une élection sur un bilan ou des projets économiques et sociaux. Les électeurs ne feraient plus confiance aux politiques en ce domaine.

L'Elysée veut donc exploiter, diront les détracteurs, contrer, diront ses défenseurs, la peur de l'immigration que susciteraient, selon la droite, les révolutions arabes. M. Sarkozy a assisté impuissant à la visite de Marine Le Pen à Lampedusa. Il s'inquiète d'une opinion qui peut se retourner très vite sur la guerre en Libye. Il faut donc agir. Le nouveau ministre de l'intérieur, Claude Guéant, se campe en ministre de l'immigration.

Patrick Buisson est intouchable depuis la campagne présidentielle de 2007. En mars de cette année-là, le centriste François Bayrou monte

dangereusement dans les sondages, Nicolas Sarkozy décide alors avec Patrick Buisson de donner un coup de barre à droite, en proposant la création du ministère de l'identité nationale. La manœuvre réussit.

Lorsqu'il lui remet la Légion d'honneur en septembre 2007, M. Sarkozy explique que c'est grâce à ce conseiller venu de l'extrême droite qu'il a été élu. Le chef de

Le président de la République explique que c'est grâce à ce conseiller qu'il a été élu en 2007

l'Etat lui propose un poste de conseiller spécial à l'Elysée. M. Buisson refuse, préfère rester dans l'ombre et facturer moult prestations et sondages, avant que la Cour des comptes n'y mette le holà. M. Buisson fait partie de ceux qui peuvent avoir au téléphone le président chaque jour. Il était l'un des rares à pouvoir faire passer des notes sans passer le filtre du secrétaire général de l'Elysée, Claude Guéant.

Quand tout va bien, M. Buisson est moins présent. Ainsi connut-il une éclipse, à partir de la présidence française de l'Union européenne, fin 2008, avant de revenir un an plus tard, en pleine polémique sur le fils du président, Jean Sarkozy, pressenti pour présider le quartier d'affaires de la Défense. « Lorsque le président se sent fragilisé, il appelle Buisson au secours », estime un ancien conseiller de l'Elysée.

Devant les responsables de l'UMP, M. Sarkozy s'est voulu rassurant : en 2002, Jean-Marie Le Pen avait créé la surprise deux semaines avant l'élection. Là, le choc se produit un an avant l'élection. L'Elysée juge difficile de contrer Marine Le Pen. Naguère, il suffisait de rappeler les déclarations de son père sur la Shoah pour clore le débat. Marine Le Pen, elle, évite soigneusement ces erreurs. En mettant en avant la divergence UMP-FN sur l'euro, Jean-François Copé a fait sauter un verrou : « On rentre dans le débat politique, alors que 50% des Français ont voté contre à Maastricht », estime ce conseiller.

Patrick Buisson, qui plaide pour envoyer des signaux à l'électorat catholique, n'est pas à l'origine de tout. Bruxelles voyait la main d'Henri Guaino à chaque fois que M. Sarkozy prenait une décision jugée anti-européenne. De même, beaucoup accusent M. Buisson d'être à l'origine de toutes les dérives droitistes. A l'Elysée, nul n'en doute : les décisions, c'est le président qui les prend. ■

Arnaud Leparmentier

L'UMP prise dans un « cercle infernal » entre son électorat modéré et le FN

DEUX CHIFFRES donnent la mesure du désarroi des électeurs de droite. En 2004, au premier tour des élections cantonales, ils étaient 2 570 193 à voter pour un candidat UMP. Dimanche 20 mars, les candidats étiquetés UMP ou majorité présidentielle n'ont recueilli que 1 761 214 voix. Soit un recul de 32%, de trois points supérieur à celui enregistré par le Parti socialiste.

Qu'ont donc fait, dimanche, les électeurs de droite ? Une étude réalisée du 14 au 18 mars par Ipsos/Logica Business Consulting auprès de 7 563 personnes donne des éléments de réponse. Et tord le cou à quelques idées reçues.

Première explication : l'abstention. Au premier tour des cantonales, 45% des sympathisants de l'UMP ont boudé les urnes. C'est plus qu'en 2004, certes, mais cela mérite d'être relativisé : chez ceux

qui se disent proches du PS, l'abstention est un peu plus élevée (48%). Au passage, on note que les électeurs du Front national, traditionnellement plus mobilisés, se sont cette fois davantage abstenus, à hauteur de 53%.

« Aux élections régionales de 2010, il y a eu un abstentionnisme différentiel qui a joué en faveur de la gauche et au détriment de l'UMP : cette fois-ci, ce n'est pas le cas », explique Brice Teinturier, directeur général délégué d'Ipsos France. L'explication par l'abstention est donc insuffisante.

Si les sympathisants de l'UMP se sont plus mobilisés qu'aux régionales sans que cela bénéficie à leurs candidats – dont beaucoup ont d'ailleurs dissimulé leur étiquette partisane –, c'est donc qu'une partie de leurs suffrages s'est portée sur d'autres candidats. Ipsos les évalue à 17%. Où

sont passées leurs voix ?

En réalité, l'érosion profite autant – et même un peu plus – à la gauche qu'à l'extrême droite. Dimanche, 9% des sympathisants UMP ont ainsi voté pour un candidat de gauche, socialiste dans la plupart des cas. Ils sont en revanche 6% à avoir voté pour un candidat du Front national.

Double érosion

« Cette double érosion est assez cohérente, explique Brice Teinturier. Elle touche les deux segments de l'électorat que Sarkozy a captés en 2007 et qui pensent que les promesses n'ont pas été tenues : la partie de l'électorat de gauche sensible à son discours sur le pouvoir d'achat et l'autorité, et la partie de l'électorat du FN séduite par sa façon de parler de l'insécurité et du travail. »

Qu'ils aient voté cette fois pour

la gauche ou pour l'extrême droite, ces électeurs ont deux points communs : ils sont âgés et appartiennent aux catégories populaires. C'était déjà le cas des électeurs de Nicolas Sarkozy qui avaient boudé l'UMP aux régionales.

Le motif de leur choix, pour autant, est différent. Pour ceux qui ont voté à gauche, les enjeux locaux ont primé. Pour ceux qui ont opté pour le FN, c'est en revanche la volonté d'exprimer une opposition à Nicolas Sarkozy et à sa politique, notamment en matière d'immigration et d'insécurité, qui a été prééminente.

Directrice de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques et auteur d'un article consacré à la « radicalisation » de la droite française (à paraître dans la revue américaine *French Politics*), Florence Haegel rappelle que « les allées et venues de certains élec-

teurs entre la droite et l'extrême droite sont une constante », mais que la « porosité » est d'autant plus forte que les discours portés par ces deux pôles convergent.

« L'UMP est aujourd'hui prise en tenailles entre une frange de son électorat – environ 30% – favorable à des alliances avec le FN et un centre droit qui y est opposé », note Brice Teinturier. Florence Haegel va plus loin. Pour la politologue, l'UMP est aujourd'hui prise dans un « cercle infernal », qui la conduit à « coopter » les thèmes du FN sans pour autant le faire baisser et au risque de se couper de son électorat modéré. Voilà pourquoi l'analyse des reports de voix dans les 266 cantons où les électeurs auront le choix, dimanche 27 mars, entre un candidat de gauche et un candidat du FN sera scrutée de très près. ■

Thomas Wieder

Chez les souverainistes, la tentation de la « normalisation » du Front national

Le débat sur le statut du parti d'extrême droite a fait irruption dans les médias, notamment à l'hebdomadaire « Marianne »

C'était, dans les années 1990, un groupe hétéroclite, venu de la droite et de la gauche, des cabinets de Charles Pasqua et des clubs chevènementistes. Lorsque l'Europe divisa profondément les grands partis de gouvernement français, ils s'organisèrent autour de la Fondation Marc Bloch et leur courant, le souverainisme, connut son heure de gloire. La liste de Charles Pasqua, en 1999, fit mordre la poussière à Nicolas Sarkozy aux élections européennes. Et la candidature de Jean-Pierre Chevènement joua son rôle dans la disqualification de Lionel Jospin lors de la présidentielle, le 21 avril 2002.

Paradoxalement, leur déclin coïncida en partie avec l'avancée de leurs idées : en 2005, la victoire du non au référendum sur la

constitution européenne trouva leur groupe éparpillé. Certains avaient abandonné la politique, à l'instar du soutien de Charles Pasqua William Abitbol devenu restaurateur à Paris ou du séguiniste Jean-Christophe Comor, professeur et vigneron en Provence.

D'autres usèrent de leur talent dialectique pour devenir des commentateurs labellisés « politiquement incorrect » dans les médias les plus dominants. Eric Zemmour cumule aujourd'hui les tribunes (France 2, RTL, *Le Figaro*, iTélé), Elisabeth Lévy, dirige un site et un magazine influent, *Causeur*, et est régulièrement conviée dans des émissions de télévision.

Nicolas Dupont-Aignan a tenté plusieurs positionnements afin de sortir de sa marginalité, mais prone

aujourd'hui, à l'instar du FN, la sortie de l'euro. L'un d'eux, enfin, Henri Guaino, est devenu le conseiller de Nicolas Sarkozy à l'Elysée.

C'est pourtant parmi les souverainistes de ces années-là, que l'on trouve la tentation la plus vive de replacer le FN dans le système républicain et de le traiter comme un parti « comme les autres ». Les tentatives de normalisation de Marine Le Pen y sont pour beaucoup. Son discours au Congrès de Tours en janvier, qui l'a intronisée présidente et où elle multipliait les références au rôle de l'Etat, à la laïcité, à la République et même à Jean Jaurès, les a souvent troublés. Sa reconnaissance des horreurs de la Shoah a souvent enlevé leurs dernières réticences. Il n'est pas rare qu'ils claiment que le FN s'est normalisé.

Mardi 22 mars, sur le plateau de « Ce soir ou jamais », sur France 3, Elisabeth Lévy répétait ce qu'elle dit depuis des mois : « Marine Le Pen a un discours républicain (...), je crois que l'on devrait traiter le FN comme un parti normal. »

Le discours de Marine Le Pen au congrès de Tours les a troublés

Au sein de *Marianne*, l'hebdomadaire fondé par Jean-François Kahn, le débat a pris un tour si aigu que le 14 mars une assemblée générale a réuni les journalistes autour du cas de l'un de ses piliers, Philippe Cohen, rédacteur en chef du site

internet de l'hebdomadaire. Ce dernier, venu de l'extrême gauche fut l'un des moteurs des mouvements intellectuels souverainistes des années 1990. Il n'a jamais cessé de militer, au sein de *Marianne*, pour une réappropriation par la République de la nation, sans jamais adopter le discours parfois franchement anti-immigré de ses anciens compagnons Elisabeth Lévy ou Eric Zemmour.

Devant la rédaction, il a dû cependant s'expliquer. Le journal avait, deux jours auparavant, consacré sa couverture et vingt-six pages au FN et à sa présidente. Philippe Cohen y relatait sans s'émouvoir l'arrivée autour de Marine Le Pen d'anciens souverainistes. C'est cette apparente neutralité qui a choqué, dans un journal qui

ne s'est pas privé de traiter Eric Beson de « traître », Nicolas Sarkozy de « fou ». « Le FN n'est pas un parti comme les autres, se défend Philippe Cohen, mais je ne vois pas d'autres solutions que de le traiter comme un objet journalistique. Dois-je passer pour autant pour un crypto-lepeniste ? »

Il n'empêche. « Le journal s'est toujours refusé à traiter la politique "à plat" lorsqu'il s'agissait du PS ou de l'UMP, rappelle Maurice Szafran, le directeur de *Marianne*, et nous le ferions pour le FN ? Il n'en est pas question ! » La société des rédacteurs, a appelé « à la plus grande lucidité vis-à-vis des tentatives de récupération des thèses laïques et républicaines par l'extrême droite qui en est l'adversaire historique ». ■

Raphaële Bacqué

L'entre-deux-tours des élections cantonales

Jean-François Copé en chef de bataille pour regagner la Seine-et-Marne

Les militants de l'UMP approuvent la position du secrétaire général pour le second tour

Seine-et-Marne

Vaires-sur-Marne
(Seine-et-Marne)
Envoyé spécial

À la fin du premier tour des élections cantonales, dimanche 20 mars, l'UMP a repris des couleurs en Seine-et-Marne : la reconquête du département, gagnée par la gauche en 2004, est envisageable. Une victoire à l'issue du second tour permettrait de ressortir la tête du sac dans lequel les commentateurs ont enfoui le parti présidentiel au vu des résultats globaux du premier tour.

Le département est hautement symbolique. Ses neuf circonscriptions sont toutes détenues par des députés de l'UMP, dont le président du groupe de l'Assemblée nationale, Christian Jacob, et le secrétaire général de l'UMP, Jean-François Copé. Ce dernier n'a pas tardé à mesurer le profit qu'il retirerait d'une victoire dans son fief. Et à mobiliser ses équipes pour s'en donner les moyens.

Mercredi 23 mars, il allait lui-même soutenir le candidat de l'« Union de Seine-et-Marne », Jean-Pierre Noyelles, qui affrontera au second tour un candidat du PS dans le canton de Vaires-sur-Marne. Un canton « gagnable ». Le candidat PS est arrivé en tête du premier tour avec 28,13 % des voix, devant le candidat « divers droite » (27,09 %). Le FN, arrivé en troisième position, a recueilli 24,47 % mais est éliminé, n'ayant pas franchi la barre des 12,5 % des inscrits. À gauche, les candidats écologiste et du Front de gauche ont respectivement obtenu 10,71 % et 9,60 %.

« Ce sera du 50-50 », estime M. Copé. Et pas question, cette fois, de mettre l'étiquette dans la poche. Le secrétaire général de l'UMP insiste pour corriger les résultats du premier tour qui, dans ce département, plaçaient l'UMP en troisième position, avec (21,56 %) des voix, derrière le FN (21,64 %) et le PS (23,10 %). « Faux, s'insurge-t-il. En comptabilisant les candidats de l'Union de Seine-et-Marne, la majorité fait 28 % »



M. Copé est allé soutenir, le 23 mars, en Seine-et-Marne, Jean-Pierre Noyelles. THIERRY LABONNE

Et voilà le « divers droite » Noyelles du premier tour redevenu un « combattant portant haut les couleurs de l'UMP » au second. Comme celui de Vaires-sur-Marne, les cantons de Le Mée-sur-Seine, Montreuil-Fault-Yonne, Moret-sur-Loing, Provins, Roissy-en-Brie, Thorigny-sur-Marne, détenus par la gauche, vont donner lieu au second tour à des duels serrés gauche-droite. Arbitrés par le FN.

« Recommandations »

Sur les 23 cantons renouvelables du canton, le FN sera présent dimanche 27 dans 12 d'entre eux. Il participera à une triangulaire à Lizy-sur-Ourcq, où M. Copé devait de nouveau se déplacer jeudi soir. Ce sera aussi très serré dans ce canton détenu par le PS. À peine 38 voix séparent au premier tour les candidats du PS et de l'UMP. Le FN sera aussi présent en duel dans 11 autres cantons : 5 face à l'UMP, 5 face au PS et 1 face à une candidate du PCF.

Que feront les électeurs de la majorité dans ce cas ? La première réunion publique tenue par

M. Copé depuis le premier tour était également l'occasion de vérifier comment sont reçues par ses partisans les « recommandations » de l'UMP. Après quelques jours de flottement et de tiraillements qui n'ont pas peu contribué à brouiller le message. Mais, dans cette salle annexe de la mairie de Vaires-sur-Marne, où s'entassaient plus de 200 personnes acquises à l'UMP, le « ni-ni » convient parfaitement. Surtout si celui-ci veut dire qu'« on ne va pas aller voter pour le PS ».

Quand M. Copé explique le choix de ne pas voter pour le FN mais de ne pas appeler, non plus, « à un quelconque front républicain en faveur d'un PS qui ne cesse de nous injurier à longueur de journée », c'est la deuxième partie du message qui déclenche des applaudissements. « Heureusement que l'UMP refuse de tomber dans le piège du front républicain, se félicite Antoine Diers, jeune militant de l'UNI. Le ni FN ni gauche nous plaît, parce qu'on aurait du mal à voter pour le PS. »

M. Copé en profite pour régler

quelques comptes. « La première clé de la victoire, pour aujourd'hui comme pour demain à la présidentielle, c'est l'unité, insiste-t-il. La deuxième clé, c'est le courage. Il faut être solide, collectif, rassemblés. Faire passer l'engagement collectif avant la posture individuelle. C'est dans les moments difficiles qu'on mesure la solidité de la colonne vertébrale. » Transmis à celui qui se reconnaîtra. ■

Patrick Roger

A Montpellier, une campagne de père en fille

Dans le canton très urbain de Montpellier III, la candidate du Front national, qui a mis en ballottage au premier tour des élections cantonales, dimanche 20 mars, le conseiller général sortant, le socialiste Christian Bénézis, n'est pas une inconnue. Cette assistante maternelle de 26 ans, mère de deux enfants et enceinte du troisième, s'appelle Alexandra Poucet. Elle a obtenu 21,9 % des suffrages exprimés et s'est qualifiée pour le second tour en faisant toute sa campagne sur le nom de son père.

Christian Poucet était une figure marquante du CDCA, le comité de défense des commerçants et artisans qui avait connu une certaine popularité dans la région. Ce syndicat avait fait beaucoup de bruit dans les années 1990, en incitant ses membres à se mettre dans l'illégalité en ne versant plus leurs cotisations sociales. Le CDCA organisait des manifestations musclées. Christian Poucet avait même présenté devant la cour de justice des communautés européennes une demande de mise en concurrence de la sécurité sociale avec des systèmes privés. La demande avait été rejetée dans un arrêté resté fameux, l'arrêt Pistre et Poucet.

Le personnage était à la fois très suivi et très contesté pour son train de vie luxueux. On s'interrogeait sur ses relations. Il a été assassiné il y a dix ans à Montpellier par deux individus armés et cagoulés sans que le crime soit jamais élucidé.

Alexandra Poucet avait 16 ans quand son père a été abattu.

Depuis, elle cherche à faire vivre sa mémoire, et c'est ainsi qu'elle s'est rapprochée du FN. « Alexandra m'a contacté il y a quelques années car elle cherchait des gens qui avaient bien connu son père », raconte France Jamet, la leader du parti frontiste au conseil régional du Languedoc-Roussillon, qui a travaillé pendant plus de dix ans comme secrétaire au CDCA.

« C'était une démarche personnelle à la base. C'est moi qui lui ai proposé d'entrer en politique, car je trouvais qu'elle avait des convictions et un profil intéressant. Elle était donc en cinquième position l'an dernier sur la liste des élections régionales », précise-t-elle.

S'inscrire dans la durée

Alexandra Poucet confirme être entrée en politique parce qu'on le lui a proposé mais précise : « Depuis que j'ai 18 ans, je vote Front national, notamment pour reprendre les idées de mon père. Reprenez ses discours, vous verrez qu'il avait bien anticipé ce qui se passe, avec le recul de l'âge de la retraite, ou l'augmentation des charges sociales ! Et je peux vous dire que les commerçants identifient très bien mon père. »

La jeune mère de famille ne cache pas avoir pris goût à la politique et vouloir inscrire son parcours dans la durée. Entrée au FN il y a trois ans, elle est aujourd'hui trésorière du parti dans la région. En Languedoc-Roussillon, le Front national a dépassé la barre des 20 % des voix au premier tour. ■

Anne Devailly
(Montpellier, correspondante)

Au Mans, Martine Aubry et Cécile Duflot font quelques images, et puis s'en vont

Le 23 mars, elles ont tenté de faire oublier le malaise entre le PS et EE-LV

Reportage

Le Mans
Envoyée spéciale

Elles ont pris, mercredi 23 mars, le TGV direction Le Mans, terre symbolique du premier ministre François Fillon, accusé de jouer la confusion avec l'extrême droite. Elles ont partagé, voiture 10, bonbons et amabilités, devant une forêt de caméras et micros. Elles ont plaigné ostensiblement, à tu et à toi, parlé de tout, et du nucléaire.

Un voyage express. Deux heures aller-retour. Une heure sur place. Un déplacement aux alentours du Mans sud-est, entre parking et centre commercial. Après deux jours d'intenses négociations électorales, Martine Aubry, première secrétaire du PS, et Cécile Duflot, secrétaire nationale d'Europe Écologie-Les Verts (EE-LV), ont tenté d'afficher leur entente pour dissiper le malaise suscité par le refus des Verts de respecter le principe de désistement réciproque, acté par la gauche. Peu importe qu'elles n'aient croisé aucun électeur du canton, ou si peu, qu'elles soient restées une petite demi-heure avec les candidats. A quatre jours du second tour des élections cantona-

les, les deux premières dames socialiste et écologiste étaient à la recherche d'images.

Il y avait nécessité. Les socialistes sont agacés par l'attitude des écologistes, qui ont joué les trouble-fête de l'union de la gauche en maintenant leurs candidats dans 38 cantons, face au PS et au Front de gauche. Inversement, les écologistes locaux ne sont guère mieux disposés à l'endroit des socialistes qu'ils jugent hégémoniques.

Pour gagner dimanche 27 mars, face à l'UMP ou au Front national (FN), les alliés de la gauche doivent faire le plein des voix, et mobiliser leur électeur. Ignorant, les mauvaises humeurs, M^{me} Aubry a salué le rassemblement dans « 98 % des cantons » et fustigé la droite « en train de perdre son âme ». M^{me} Duflot a promis de « construire avec le PS d'autres printemps », évoquant l'élaboration d'un projet alternatif pour 2012.

« Je sais où je veux aller »

Malgré sa détermination affichée à transformer les « bulletins de colère en faveur du FN en bulletins d'adhésion en faveur de la gauche », M^{me} Aubry est désormais plus réservée sur ses possibilités de victoire. Sur le chemin du retour, à l'écart des micros repus, la

mairie de Lille conclut : « Je suis prudente. On peut être majoritaire en voix sans pour autant faire basculer des départements. Mais le 1^{er} tour était un bon scrutin. Sarkozy, dont le socle était à 31 %, chute à 15 %. Le PS est à 31 %, la gauche à 50 %. Je sais d'où je viens et où je veux aller. »

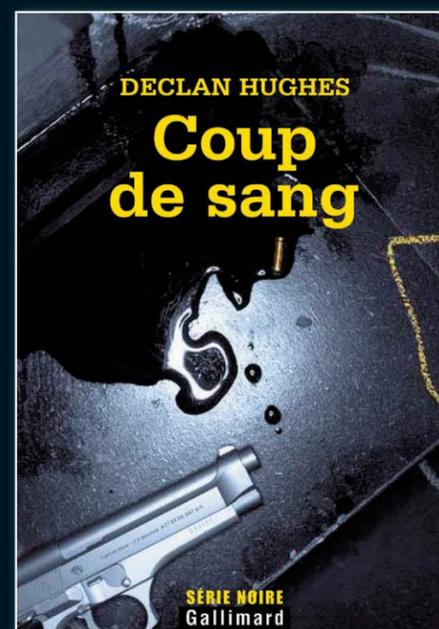
Son point d'atterrissage, M^{me} Aubry n'en dévoilera rien avant le mois de juin, une fois le projet adopté. Ce programme, la première secrétaire l'a voulu consensuel, s'entourant pour sa préparation de tous les responsables, courants et candidats. Même ses fidèles adversaires saluent la démarche, « le bon esprit » et la qualité des travaux. M^{me} Aubry sait qu'ils auront d'autant plus de mal à s'en dégager et à faire valoir leur différence, notamment François Hollande qui s'appête, après sa réélection à la tête du département de la Corrèze, à déclarer officiellement sa candidature à la primaire.

Elle veut aller loin dans la préparation programmatique, arriver en 2012 avec une réforme fiscale et éducative déjà prête. « Je me souviens du ministère des finances qui savait très bien nous expliquer que les projets de réformes voulus par les ministres étaient impossibles », explique-t-elle. ■

Sophie Landrin

Le Point

Prix Le Point du polar européen 2011



« Du noir, serré, nerveux comme les polars américains de la grande époque, Dashiell Hammett aurait pu signer les dialogues. »

Jacques Dupont, *Le Point*

Des personnalités de gauche demandent l'abandon du « débat-procès de l'islam »

M^{me} Aubry, MM. Fabius et Cohn-Bendit sont signataires d'une pétition lancée jeudi 24 mars

Alors que le ministre de l'intérieur, Claude Guéant, a déclaré, jeudi 24 mars sur iTélé et Radio classique que les usagers des services publics « ne doivent pas porter de signes religieux », ni « manifester une quelconque préférence religieuse » tout comme les agents des services publics, l'opposition à la tenue du débat sur la laïcité et l'islam ne cesse de s'élargir.

Des dizaines d'intellectuels, de responsables politiques, d'artistes et de religieux demandent au président de la République l'abandon du « débat-procès de l'islam » dans une pétition publiée jeudi dans *Le Nouvel Observateur*. L'initiative a été lancée par des personnalités de culture musulmane, dont le fondateur de *Respect Mag*, Marc Cheb Sun et la sénatrice (PS) Bariza Khari.

Après les nombreuses réserves exprimées par des responsables de l'UMP, les critiques de la gauche et les mises en garde répétées de responsables religieux, cette démarche prend une nouvelle tournure avec la présence dans la liste des premiers signataires de Martine Aubry, première secrétaire du Parti socialiste, de Laurent Fabius ou de Daniel Cohn-Bendit.

« Fiasco »

Le texte dénonce « l'instrumentalisation grossière du principe de laïcité » et craint que « dans un climat de forte poussée de l'extrême droite, après le fiasco du débat sur l'identité nationale qui a libéré la parole raciste », ce débat « mette en péril une cohésion nationale déjà largement mise à mal par la politique actuelle ».

Lancé en février, avec l'aval du président de la République, pour discuter de la place de l'islam en France, le débat de l'UMP, qui doit se tenir le 5 avril, a été recadré à plusieurs reprises. Le 17 mars, une réunion s'est tenue à l'Élysée en présence de François Fillon et du ministre de l'intérieur, Claude Guéant, mais sans le secrétaire général de l'UMP, Jean-François Copé, censé porter le débat. Après avoir annoncé des discussions « sans tabou » sur « l'interdiction des prêches en arabe », « les écoles coraniques », « la viande halal dans les cantines » ou « les prières de rue », l'UMP a dû recentrer son propos sur « la laïcité et les valeurs républicaines ».

M. Copé a rencontré l'ensemble des responsables religieux pour leur assurer que le débat ne constituait pas une « stigmatisation »

des musulmans mais qu'il visait à défendre « la laïcité positive » et à faire des propositions concrètes.

Apparemment rassuré, le recteur de la Grande Mosquée de Paris, Dalil Boubakeur, avait annoncé qu'il participerait au débat. Mercredi, à la suite d'un nouveau changement de pied, il y a renoncé. Le Conseil français du culte musulman et la Fédération protestante de France ne s'y rendront pas non plus. Seuls des « observateurs » y seront envoyés. Les évêques hésitent. Leur porte-parole a souligné, mercredi, leur volonté de ne pas « être instrumentalisés par un parti politique », déplorant aussi l'impréparation du débat et le fait qu'il soit « marqué par le sceau d'un calendrier électoral ». Le grand rabbin de France a, lui, l'intention d'y participer. ■

Stéphanie Le Bars

A Tourcoing, la laïcité pragmatique d'un conseil citoyen

Une assemblée réunissant laïcs et religieux examine les questions liées à la pratique de l'islam



Conseil extramunicipal de laïcité et du vivre-ensemble à Tourcoing (Nord), le 14 mars. DELPHINE LERMITTE/LIGHMOTIV/« LA VIE »

Reportage

Tourcoing (Nord)
envoyée spéciale

Dans un geste que l'on devine machinal, Karim Leclercq lisse sa longue barbe brune. Sous les hauts plafonds rococo de la salle des fêtes de la mairie de Tourcoing, le jeune homme défend son projet devant une vingtaine de personnes : élus, représentants des courants religieux, philosophiques et associatifs de la ville. Avec méthode, le président de l'association des musulmans de La Bourgogne, une des cités de Tourcoing, explique aux membres du conseil extra-municipal de laïcité et du vivre-ensemble (Celve), réunis ce 14 mars, l'impérieux besoin de créer « un nouveau lieu de culte digne ».

Photos à l'appui M. Leclercq, jogging relevé sur les chevilles comme l'affectionnent les musulmans rigoristes, explique que l'ancienne supérette reconverte en mosquée ne suffit plus et, que si « l'on veut éviter les prières de rue », son projet

s'impose. En quelques formules choisies, il affirme qu'il est « porté par des Tourquennois de souche », pointe le fait que « les musulmans faisant partie du patrimoine, ils ont maintenant besoin d'un patrimoine » et insiste sur le rôle de médiation et les activités sociales (soutien scolaire, prévention contre la drogue...) que peut avoir un lieu de culte dans ce quartier de 9000 personnes où, assure-t-il, « la moitié de la population est de culture musulmane ».

C'est à la demande du maire socialiste Michel-François Delannoy, que le responsable musulman s'exprime ce soir-là devant le Celve. Cette structure inédite en France est née en novembre 2010 de la volonté municipale de faire vivre une « société pluraliste, respectueuse de la diversité des origines, des trajectoires, des croyances » dans une ville marquée par des vagues d'immigrations successives et une situation sociale difficile. Elle se réunissait pour la deuxième fois pour aborder des questions liées aux relations entre les cultes et la ville.

Le maire défend une conception « moderne » de la laïcité

Michel-François Delannoy, maire PS de Tourcoing, a mis la laïcité « au cœur de sa mandature ». Il explique la création du Conseil extramunicipal pour la laïcité et le vivre-ensemble (Celve) par deux raisons : « En 1995, le Front national a dépassé 30 % et les questions de laïcité et de vivre-ensemble ont structuré les débats dans la ville. » Convaincu que le thème de la diversité constitue un des grands enjeux des sociétés modernes, il reconnaît aussi qu'il s'agit de « sujets compliqués sur lesquels il faut s'octroyer le droit de réfléchir ». « Il faut agir, au-delà des seules réponses réglementaires, sans s'enfermer dans des attitudes du « oui ou non » ».

Pour l'heure, en dépit de la sensibilité de ces sujets, « peu de municipalités » ont pris contact avec la ville pour s'inspirer du Celve. « Les responsables politiques sont encombrés par ces questions et les traitent avec angélisme ou les instrumentalisent, dit-il. Notre démarche ne fait pas consensus, y compris dans mon parti. Le PS a du mal à renouveler sa doctrine sur ces questions. Et la droite en fait des sujets cliquants. » Et de poursuivre : « Sur ces questions, nous sommes plus dans une opposition entre les archaïques, ceux qui sont dans le monde d'avant et continuent à penser une laïcité des XIX^e ou XX^e siècles, et les modernes, qui regardent le monde tel qu'il est. »

Interrogés sur l'opportunité de construire une mosquée à La Bourgogne, les catholiques n'y ont pas vu pas d'inconvénient ; les représentants des associations laïques ont souhaité « bonne réussite » au projet, après s'être assurés que le financement (600 000 euros) était d'ordre privé. Sceptiques sur les compétences d'une mosquée en matière sociale et sanitaire, des membres de la société civile ont plaidé pour un travail d'explication auprès des Tourquennois.

Question délicate

Après ce quitus du Celve, la mairie, plutôt favorable au projet, pourra envisager de vendre ou de louer un terrain à l'association, tout en veillant au respect des règles d'urbanisme. Lors de sa précédente tenue, le conseil avait entériné la nécessité d'étendre un carré musulman dans le cimetière. En avril, les « sages » se pencheront sur une question plus délicate : l'octroi de créneaux horaires à des associations communautaires dans des équipements sportifs municipaux.

Sans préjuger des discussions à venir, Zakia Meziani, l'une des représentantes musulmanes au Celve, présidente d'une association « féminine et féministe », aimerait que l'on cesse « d'islamiser toutes les questions ». Et d'ajouter : « Sur les horaires de piscine, l'idéal serait d'organiser la diversité de l'offre commerciale, comme il y a dans certaines villes des créneaux pour les nudistes. » « Le prêt de biens publics à une association suppose que toute la population puisse y participer », défend de son côté Christian Chomez, représentant de l'Église réformée.

Face à la « complexité de ces questions », la mairie organise le dialogue tout en fixant quelques grands principes. Houari Bouissa, conseiller municipal chargé du dossier par le maire, rappelle qu'« au nom du vivre-ensemble, il n'est pas question pour la mairie

d'organiser la non-mixité ». De même, en dépit de propositions venues de grossistes en viande halal, la mairie refuse d'introduire ce type d'alimentation dans les cantines scolaires. Depuis plusieurs années, la ville y propose d'ailleurs des menus sans viande, « et la demande de halal est très minoritaire », précise M. Bouissa.

« Toutes ces questions sont nouvelles, soit on les nie, soit on agit. Nous avons choisi d'agir, dans le respect de la loi, et en expliquant que la France, si elle est multiconfessionnelle, n'a pas vocation à être multiculturelle », résume-t-il.

« Il est normal que des questions se posent sur la visibilité de l'islam », reconnaît M^{me} Meziani. « Que le maire rassemble tout le monde pour en parler, c'est positif et c'est l'exact contraire des débats stériles qu'il y a au niveau national. Le Celve permet de désamorcer les préjugés », se félicite la jeune femme voilée, qui se définit comme une « musulmane républicaine ».

Pour autant, « le Celve n'est pas là pour trouver des compromis ou des aménagements avec la loi républicaine », insiste Daniel Callewaert, président des mouvements laïcs de la ville. Lui aussi se félicite que le Celve, « exercice pratique de la laïcité », fasse « se rencontrer des gens qui ne pensent pas pareil ». « Une décision prise collectivement fera réfléchir les habitants, quelle que soit leur communauté », espère aussi M. Chomez, pour qui le Celve doit réfléchir « en amont des possibles tensions liées aux revendications religieuses ».

Opposés au débat sur la laïcité, les membres du Celve ont décidé de ne pas prendre officiellement position. « Ce débat, préjudiciable au vivre-ensemble, est imposé à la société, alors qu'ici se règlent les vraies questions », ont-ils défendu en substance. L'adjoint au maire a pris acte de ce refus d'alimenter « un débat politique ». ■

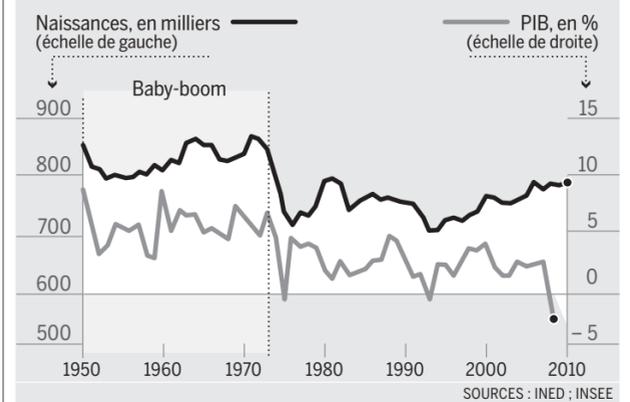
S. L. B.

La crise financière de 2008 n'a pas affecté la natalité

C'est une exception : d'ordinaire, l'évolution de la démographie et celle du PIB concordent

Un lien étroit entre croissance et natalité

NAISSANCES ET VARIATIONS ANNUELLES DU PIB EN FRANCE



Peut-on établir un lien entre fécondité et prospérité ? Les récessions économiques provoquent-elles un recul des naissances, en France comme dans les autres pays du monde ? C'est la question que s'est posée Gilles Pison, démographe à l'Institut national d'études démographiques (INED). « Si les ralentissements économiques des soixante dernières années, en France, ont été généralement suivis d'une diminution des naissances, des exceptions demeurent », conclut-il dans une étude publiée dans *Population et sociétés*.

Si l'on compare la courbe de la variation du produit intérieur brut (PIB) et celle de la natalité, en France, depuis les années 1950, nul doute qu'elles présentent un certain parallélisme. Les naissances baissent lors du ralentissement économique de 1952 et 1953 et s'effondrent dans les années qui suivent le choc pétrolier de 1973 ou la crise de 1993. Les années de prospérité (1950-1973) correspondent en revanche au baby-boom de l'après-guerre, une période où les Français mettaient au monde 800 000, voire 850 000 bébés par an.

Ces dernières années, cette corrélation semble ne pas avoir joué. Malgré la crise financière de l'automne 2008 et le ralentissement économique de 2009, le taux de natalité français a affiché, en 2010, une insolente santé : avec près de 800 000 naissances en France métropolitaine, l'indicateur conjoncturel de fécondité a atteint 2 enfants par femme, un niveau jamais enregistré depuis la fin du baby-boom. Cette année-là, alors que le chômage et la précarité s'étendaient, la fécondité se payait même le luxe d'être en légère hausse par rapport à 2009...

Comment expliquer un tel phénomène ? « La récession a d'abord été moins forte en France, l'économie ayant relativement mieux résisté à la crise que dans d'autres pays », explique Gilles Pison. Les familles ont également été moins touchées en raison des politiques sociale et familiale, qui ont amorti les effets

de la récession. On peut penser cependant que l'indicateur de fécondité, tout en évitant une baisse analogue à celui des États-Unis, a subi un certain ralentissement. Sans la crise, les naissances auraient sans doute pu être encore plus nombreuses en 2010. »

Pour Gilles Pison, les récessions pèsent finalement plus sur le calendrier des naissances que sur la descendance finale des générations. En cas de crise, « une partie des couples reporte leur projet de fécondité en attendant des jours meilleurs, ce qui contribue à réduire la fécondité dans les deux années qui suivent le début de la crise », écrit-il. Une fois celle-ci passée, les couples se remettent à avoir des enfants et cette récupération se traduit par une hausse de fécondité en sortie de crise. ■

L'âge joue un rôle

Les effets des récessions varient en outre en fonction du milieu social et du niveau d'instruction. Chez les femmes diplômées de l'enseignement supérieur, le chômage a tendance à retarder la première naissance alors que chez les moins instruites, au contraire, il accélère la naissance du premier enfant. L'âge joue, lui aussi, un rôle : les femmes de moins de 30 ans semblent plus sensibles à la conjoncture économique ou à la dégradation de leur situation professionnelle que les femmes plus âgées.

Enfin, les crises économiques semblent avoir moins d'impact sur la fécondité dans les pays qui ont développé de longue date une politique familiale et un système de sécurité sociale assurant une certaine protection en matière d'emploi, de santé et de logement. C'est le cas de la France : si l'on prend en compte la préscolarisation des enfants de moins de 3 ans et le quotient familial, comme le fait l'OCDE, elle représente 3,8 % du PIB, ce qui place la France au premier rang européen. ■

Anne Chemin

Sur le Web

Étude consultable sur www.ined.fr

Affaire Tapie

La Cour de discipline budgétaire et financière a été saisie

C'est un nouveau rebondissement dans l'affaire du règlement du conflit opposant Bernard Tapie au Crédit lyonnais, qui s'était conclu par un arbitrage en faveur du premier pour un montant de 400 millions d'euros, dont 210 millions lui revenaient directement. La première chambre de la Cour des comptes a décidé de transmettre à la Cour de discipline budgétaire et financière un rapport mettant en cause Jean-François Rocchi, le président du Consortium de réalisation (CDR), la structure publique chargée de liquider le passif du Crédit lyonnais, et Bernard Scemama, le président de l'établissement public supervisant le CDR. La question posée est de savoir qui a donné l'ordre d'abandonner les poursuites judiciaires pour recourir à la procédure d'arbitrage. « Une décision comme cela ne peut pas se prendre sans que le sommet de l'État n'en ait donné l'ordre », a réagi François Bayrou, qui dénonce « une affaire d'État ». ■



En hausse
Le marché de l'art chinois
La Chine s'est hissée à la première place du marché des ventes aux enchères publiques d'art en 2010, devant les Etats-Unis et le Royaume-Uni. Le montant a atteint 2,2 milliards d'euros.



En baisse
La Bourse du Caire
Fermée pendant deux mois, après la révolte dans le pays, la Bourse a plongé de 8,92 % à sa réouverture, mercredi 23 mars. « *Ayez les nerfs solides (...), ne vendez pas* », avait conseillé le gouvernement.

Les cours du jour (24/03/11, 09h47)
Euro 1 euro : 1,4136 dollar (achat)
Or Once d'or : 1439,50 dollars
Pétrole Light sweet crude : 106,06 dollars
Taux d'intérêt France : 3,499 (à dix ans)
Taux d'intérêt Etats-Unis : 3,226 (à dix ans)

A la SNCF, le « big bang » des horaires attendra

L'extension trop rapide du « cadencement » risquait de mécontenter certains voyageurs et les cheminots

On peut appeler cela un plaidoyer de bon sens ou une efficace opération de lobbying : la SNCF devait, dès 2012, réorganiser ses horaires en profondeur suivant le principe du « cadencement » – un espacement fixe, de 15 ou de 30 minutes par exemple, entre les trains d'une même ligne afin de proposer une grille plus lisible aux voyageurs. Elle a finalement obtenu que cet objectif soit mis en œuvre de manière beaucoup plus progressive.

Trop ambitieuse, l'extension prévue de longue date de ce mode d'organisation risquait, en effet, de désorganiser gravement le trafic ferroviaire, a fait valoir la SNCF. Redoutant un « chaos » dès le 11 décembre, date d'entrée en vigueur de la grille des horaires 2012, la compagnie plaide pour le gel pur et simple d'un projet qui, selon son président, Guillaume Pépy, engendrait « une très grande inquiétude de la base jusqu'au sommet de l'entreprise ».

La SNCF a souligné les conséquences du sous-investissement chronique dont souffre le réseau ferré français et les risques d'insatisfaction des usagers face à la remise en question de certains horaires en fonction desquels ils s'étaient organisés. Sans oublier les risques sociaux liés à la réorganisation brutale des rythmes de travail des cheminots. Autant d'ingrédients qui pouvaient déboucher sur une dangereuse accumulation de mécontentements. Enfin, le cadencement entraînait une augmentation du nombre de TER. Au moment où les régions réduisent leurs investissements faute de moyens budgétaires, la SNCF craignait de devoir financer elle-même une partie de ces trains supplémentaires.

L'insistance avec laquelle la SNCF a sonné le tocsin ne pouvait



L'arrivée des TGV, Gare Montparnasse. MICHEL LE MOINE/FEDEPHOTO

que prendre un relief particulier alors que de graves dysfonctionnements ont par ailleurs défrayé la chronique pendant la vague de froid de décembre 2010. Les usagers de certaines lignes avaient alors organisé un véritable mouvement de contestation.

Les arguments de la compagnie ferroviaire ont porté. Dans une lettre adressée le 7 mars aux présidents de la SNCF et de Réseau ferré de France (RFF), propriétaire et ges-

tionnaire des voies, le ministre de l'écologie, chargée des transports, considère que l'heure n'est pas à la prise de risque. Nathalie Kosciusko-Morizet recommande de franchir « une étape supplémentaire dans la mise en place du cadencement », mais elle précise que « l'objectif commun est de réussir la mise en place du service annuel 2012 sur des bases nouvelles ».

« Il est clair que la priorité n'est pas d'étendre le cadencement à

tout prix, mais de faire en sorte que les trains circulent », commente Jacques Damas, chargé de la sécurité et de la qualité de service à la SNCF.

Sur la base d'un rapport commandé au Conseil général de l'environnement et du développement durable, le ministère a tranché. Alors que la perspective évoquée par RFF était d'obtenir que le taux de trains « cadencés » passe de 8 % à 20 % en 2012, il ne sera que de 16 %. « Ce qui représente tout de

même un doublement », souligne M. Damas.

En 2012, 30 % des 800 liaisons TGV quotidiennes seront organisées en navettes (contre 10 % en 2011), mais l'essentiel de la réorganisation portera sur les 12 000 trains régionaux (TER) programmés chaque jour. En particulier dans les régions Franche-Comté, afin de prendre en compte l'ouverture de la liaison grande vitesse Rhin-Rhône, et Nord-Pas-de-Calais. En Rhô-

ne-Alpes et en Ile-de-France, le cadencement a été déjà très largement introduit.

« En 2012, nous espérons réaliser un pas plus important, mais il n'était pas question d'organiser un « big-bang » ou un brusque basculement », insiste Hubert Du Mesnil, président de RFF. Si la perspective d'un cadencement intégral apparaît irréaliste, il est nécessaire de convertir, d'ici cinq ans, la moitié du trafic ferroviaire. Et d'atteindre un taux de 70 % dans les zones denses. Ce mode d'organisation, qui

En 2012, 30 % des 800 liaisons TGV quotidiennes seront organisées en navettes

s'est généralisé en Suisse et se pratique largement dans le reste de l'Europe, ne facilite pas seulement la tâche des voyageurs, assure le président de RFF. Antithèse du défunt indicateur Chaix, le cadencement permet de fluidifier les correspondances et de faire circuler un nombre de trains plus important sur un même réseau.

Synchroniser la circulation ferroviaire contribue aussi à accorder plus de créneaux aux trains de marchandises – réduits à la portion congrue sur les axes les plus fréquentés – et devrait s'imposer, demain, comme la meilleure façon de distribuer les horaires entre compagnies concurrentes.

« Personne ne conteste les vertus du cadencement », dit M. Pépy. Le problème, c'est sa mise en œuvre dans le contexte du réseau ferré français. « Et le fait, ajoute-t-il, que c'est d'abord la SNCF qui subira les conséquences des problèmes qui pourraient surgir. »

Jean-Michel Normand

Le gouvernement tergiverse sur l'ampleur de l'augmentation du prix de l'électricité

La hausse, « légère » l'été prochain, va s'amplifier d'ici à 2015

Les temps changent. Habités depuis deux décennies à des factures d'électricité plutôt raisonnables, si on les compare à celles des Allemands et des Italiens, les Français constatent désormais qu'elles s'alourdissent d'année en année. Après une hausse de 3 % en août 2010, puis une autre de 3 % au 1^{er} janvier 2011, EDF va procéder, cet été, à une « légère augmentation », a annoncé le ministre de l'industrie et de l'énergie Eric Besson, mardi 23 mars, lors de la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.

« Nous n'avons que deux préoccupations : la compétitivité de notre industrie, le pouvoir d'achat des Français », a souligné M. Besson, ajoutant qu'« une hausse importante » des tarifs payés par les 28 millions de clients résidentiels d'EDF était « exclue ». Il démentait ainsi la perspective d'une hausse de 5,1 % à 6,5 % par an jusqu'en 2015, scénario soumis à l'Etat par le groupe public, selon une information publiée quelques heures plus tôt par Les Echos. « EDF n'a pas transmis de demande d'augmentation des tarifs correspondant aux fourchettes citées », indiquait le ministère de l'économie, ajoutant qu'« un document qui émanerait d'EDF ne saurait engager le gouvernement ».

Jusqu'en 2009, l'évolution des tarifs de l'électricité était proche de

celle de l'inflation en vertu d'un accord Etat-EDF signé en 2006. Désormais, le gouvernement ne peut plus prendre de tels engagements car de nouvelles charges devront être répercutées dans les tarifs : le coût de la prolongation à 40 ans (voire 60 ans) de la durée d'exploitation des 58 réacteurs nucléaires, évalué par EDF à 40 milliards d'euros ; celui du développement des énergies renouvelables (solaire, éolien) ; celui du démantèlement des centrales, sans doute à partir de 2020, pour lequel EDF a commencé à provisionner des sommes colossales.

Prudence

En euros constants, les tarifs de l'électricité ont baissé entre le début des années 1990 et le milieu des années 2000, la rente nucléaire revenant aux consommateurs.

Il ne fait aucun doute que les dirigeants d'EDF envisagent désormais de fortes hausses, même s'ils assurent n'avoir adressé « aucune demande formelle » au gouvernement. Peu après le démenti de M. Besson, l'agence Reuters indiquait que le scénario de référence de l'opérateur public prévoit une augmentation annuelle de 4,7 % entre 2011 et 2015.

En fait, l'évolution du « tarif bleu » des particuliers dépendra largement du prix auquel EDF devra

céder jusqu'au quart de sa production nucléaire à ses rivaux (GDF Suez, Poweo, Directe énergie...) en application de la loi NOME (Nouvelles modalités de l'électricité). Baptisé « Accès régulé au nucléaire historique » (Arenh), ce prix doit couvrir les coûts supportés par EDF (construction, entretien, exploitation et démantèlement des centrales).

Or, le parc est largement amorti. Alors qu'il produit son électricité à 30 euros le mégawatt-heure (MWh) et qu'il la vend aux particuliers à 35 euros, EDF veut réclamer à ses concurrents 42 euros le MWh en 2011 et 46 euros en 2015. Pour respecter la loi NOME, qui prévoit que les tarifs des particuliers rejoignent l'Arenh en cinq ans, les « tarifs bleus » devraient donc progresser de près de 30 % sur la période. Grand rival d'EDF, GDF Suez demande un Arenh limité à 35 euros.

Au moment où toutes les énergies (carburants, fioul, gaz) flambent, le gouvernement a prudemment reporté sa décision au lendemain des cantonales. « Avec cette loi, vous avez organisé la hausse des tarifs de l'électricité », a lancé François Brottes (PS, Isère), mercredi, en apostrophant M. Besson à l'Assemblée nationale. La politique énergétique a fait son entrée dans la campagne présidentielle. ■

Jean-Michel Bezat

Bruxelles ouvre le débat sur l'harmonisation du marché des jeux d'argent en ligne

Les règles sont aujourd'hui très hétérogènes dans les pays européens

Doit-on fixer des règles européennes sur le marché des jeux d'argent et de hasard sur Internet ? La Commission européenne a ouvert le débat en publiant, jeudi 24 mars, un Livre vert qui lance une vaste consultation sur le sujet. Cette publication était très attendue par l'ensemble des acteurs – opérateurs de jeux, autorités de régulation ou fédérations sportives – au moment où le développement des paris en ligne bouscule le paysage établi. Ils ont jusqu'au 31 juillet 2011 pour faire parvenir leur contribution.

Selon Bruxelles, le marché européen des jeux en ligne était estimé à plus de 6 milliards d'euros en 2008. Or, sur les 14 800 sites Web actifs qu'elle dénombre, la Commission évalue à 85 % ceux qui ne posséderaient aucune licence et pratiqueraient donc leur activité en toute illégalité. Enfin, elle précise que si le Net capte 7,5 % de l'ensemble des mises jouées en Europe, cette part pourrait doubler d'ici à 2013.

Jusqu'alors, la Commission n'avait pas pris de position officielle sur le sujet, même si les opérateurs, soucieux de déployer leur activité sur le Vieux continent, n'avaient cessé de saisir les autorités européennes. Suite à ces contentieux, certains pays européens ont été contraints d'ouvrir leur marché. Parmi les forces de lobbying

souhaitant une dérégulation à l'échelle européenne figure notamment l'EGBA, qui regroupe les sociétés Bwin, Partypoker et BetClic, l'opérateur de paris sportifs appartenant à l'homme d'affaires Stéphane Courbit (ex-Endemol).

Redistribution des revenus

« Le sujet de cette consultation n'est pas la libéralisation du marché, il est de s'assurer que le marché des services de jeux en ligne au sein de l'Union européenne est bien régulé pour tous », a affirmé, jeudi, dans un communiqué, Michel Barnier, commissaire européen chargé du marché intérieur. Une position immédiatement saluée par les loteries européennes dans un texte officiel.

La loi française en question

Votée en mai 2010, la loi française sur les jeux d'argent en ligne est en débat, une clause de revoyure étant fixée à l'automne. Le ministre du budget, François Baroin, estime qu'il n'y a pas de raison de revoir le monopole de la FDJ et du PMU sur les jeux d'argent en dur, de modifier la fiscalité ou d'ouvrir le marché aux jeux de casino. L'Autorité de régulation des jeux en ligne (Arjel) a proposé à Chantal Jouanno, ministre des sports, la création d'un délit pénal de corruption sportive.

ciel. Ces acteurs historiques disent partager la position de Bruxelles, qui admet qu'il ne s'agit pas d'un secteur économique ordinaire et reconnaît le principe de subsidiarité des Etats dans ce domaine. Ils estiment qu'« il faut prendre en compte les objectifs d'intérêt public plutôt que ceux purement commerciaux de certaines d'acteurs opérant depuis Malte, Gibraltar ou depuis des lieux hors Union européenne à faible régulation et faibles taxes ».

Le respect des impératifs d'ordre public, la lutte contre le blanchiment d'argent et les sites illégaux, le combat contre l'addiction ou pour la protection des mineurs sont au cœur du débat. De même que le principe de redistribution d'une partie des revenus au sport, aux organisateurs d'événements sportifs, voire à la filière hippique.

Sachant que, dans le domaine des jeux d'argent en ligne, la situation est très hétérogène en Europe. La Suède et la Finlande défendent le principe du monopole. A l'inverse, la Grande-Bretagne, Malte et Gibraltar ont été les premiers à libéraliser leur marché. L'Espagne, la Pologne et la Grèce sont en train de légiférer. La France a, pour sa part, décidé de réguler son marché en s'inspirant du modèle italien. Elle a attribué 70 licences. Mais le texte est déjà redébatte. ■

Laurence Girard

Encore convalescente, l'industrie française sort de l'ornière

La production repart, l'emploi cesse de se dégrader, mais les parts de marché reculent en Europe

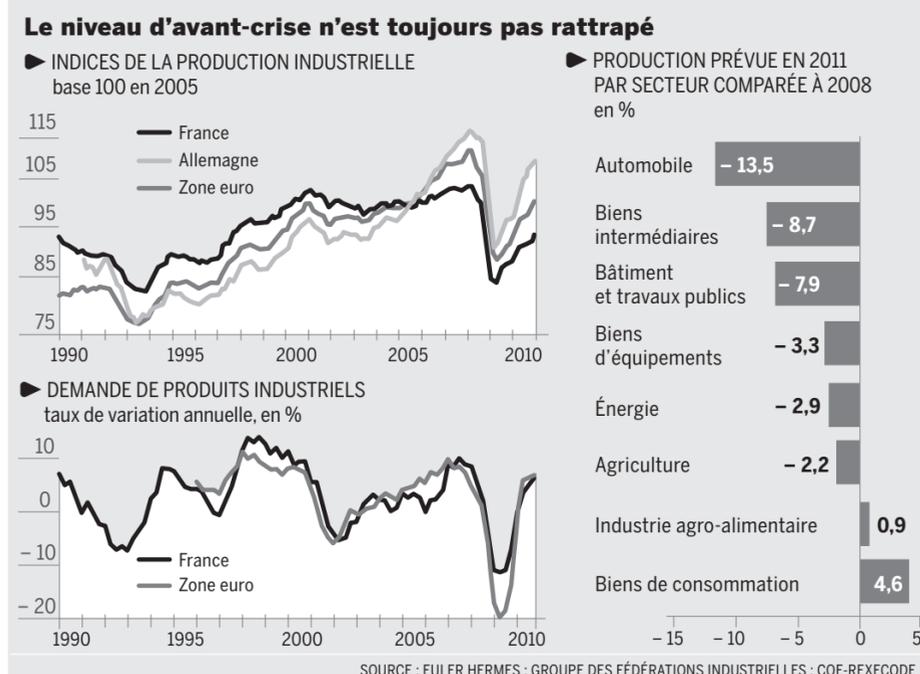
Les industriels français reprennent espoir. « *Le paysage industriel est en phase de dégel; les exportations sortent de réanimation; l'activité reprend* », résume Denis Ferrand, directeur général de l'institut d'études économiques COE-Rexecode, auteur de l'étude de conjoncture industrielle publiée, jeudi 24 mars, par le Groupe des fédérations industrielles (GFI). La production industrielle a progressé de 6,8% en 2010, prolongeant la tendance observée en 2009. Ce qui signifie que « *les entreprises entrent en phase de convalescence* », explique M. Ferrand.

Le redémarrage observé fin 2009 et début 2010 n'aurait pu être qu'un rebond technique et éphémère, dû au fait que les entreprises reconstituaient leurs stocks, arrivés à leur plus bas niveau. La poursuite de la hausse est donc un signe encourageant. Même si on ne peut encore parler de « *reprise* », estime l'économiste.

Mais si la production industrielle française progresse, c'est à un rythme moins rapide que celle de l'ensemble de la zone euro. Et ce, malgré les diverses aides, en particulier la prime à la casse dans le secteur automobile, qui ont soutenu, en France, la demande des ménages en 2010. « *La production industrielle reste très inférieure au pic d'avant la crise* », font remarquer Ludovic Sénécaut, président du directeur d'Euler Hermes, et Karine Berger, directrice marchés et marketing, dans leur étude sur la conjoncture française publiée mardi 22 mars et intitulée : « *France : un rétablissement pas à pas* ».

Le maintien de la demande intérieure n'a pas suffi à compenser le retard de la France par rapport à l'Allemagne en matière d'exportations. L'écart de productivité entre les deux pays explique cette contre-performance hexagonale.

Les exportations ont tout juste cessé de baisser en France, tandis qu'elles progressent outre-Rhin. Conséquence : les exportations industrielles françaises ne repré-



sentent plus que 13% de celles de la zone euro, contre 16,7% en 1998. En outre, les importations continuent d'augmenter. Le solde français des échanges industriels, hors énergie, se dégrade donc davantage.

Ce fragile redémarrage a néanmoins permis aux entreprises industrielles d'améliorer leurs mar-

La hausse du prix des matières premières est un nouvel obstacle pour ces entreprises

ges. Leur excédent brut d'exploitation (EBE, c'est-à-dire leur bénéfice avant impôt et frais financiers), s'est redressé de 8% durant les neuf premiers mois de l'année 2010, regagnant ainsi environ le tiers du chemin perdu en 2009, selon COE-Rexecode. Et l'emploi cesse de se dégrader.

Le niveau d'emploi (salariés et intérimaires) dans l'industrie s'est stabilisé en 2010 ; celui des salariés (hors intérim) a cependant continué de fléchir (de 1,5% environ). L'industrie, dont les effectifs s'élevaient à 3,6 millions en 2010, selon la Dares, le service d'études et de recherches du ministère du travail, a perdu 700 000 emplois en dix ans, soit 20% de ses effectifs.

La hausse du prix des matières premières est un nouvel obstacle sur la route des industriels. La flambée du pétrole pourrait réduire l'excédent brut d'exploitation de 4% en 2011, prévoient ainsi les économistes d'Euler Hermes. Ils estiment qu'en 2011, la plupart des secteurs industriels n'auront pas rattrapé leur niveau de production de 2008.

Les seules exceptions seraient les industries agroalimentaires et les biens de consommation. Sans parler des nouveaux risques géopolitiques, et de ceux engendrés par la

catastrophe sismique et nucléaire japonaise.

Pierre Gattaz, président du GFI, se veut néanmoins optimiste. « *Les pertes d'emploi sont surtout le fait du premier semestre 2010. Mais elles se sont stabilisées au troisième trimestre, et l'emploi a augmenté au quatrième, pour la première fois depuis 2007* », se réjouit-il. « *Ce qui nous rend optimistes est la prise de conscience [par le gouvernement] que le tout-virtuel ne marche pas sans une industrie forte. L'Etat s'occupe de nous. Chacun prend conscience qu'il est nécessaire de jouer plus collectif, qu'il faut que les grandes entreprises comprennent leurs fournisseurs. Les grands patrons se mobilisent, dans le cadre du "pacte PME" et de la Conférence nationale de l'industrie. Il faut tenir la manche. Mais on est en train de redresser la situation* », assure-t-il. Méthode Coué? ■

Annie Kahn

Unilever doit céder les déodorants Sanex à Colgate-Palmolive

Bruxelles a forcé l'anglo-néerlandais à vendre la marque. Celui-ci récupère des lessives au passage

Change déodorant et gels douche contre barils de lessive. C'est, en un raccourci, la transaction qu'ont conclue, mercredi 23 mars, deux géants des produits de grande consommation, l'anglo-néerlandais Unilever et l'américain Colgate-Palmolive. Colgate-Palmolive a racheté à Unilever les déodorants et gels douche Sanex pour 672 millions d'euros et lui a cédé en retour, pour 215 millions de dollars (153 millions d'euros), ses marques de lessives en Colombie.

Dire qu'Unilever était satisfait de se séparer de Sanex serait mentir. Cette marque était jusqu'en 2009 dans le portefeuille de l'entreprise américaine Sara Lee. Or cette dernière s'est lancée depuis quelques années dans une cure d'amalgamisme drastique. L'objectif : se recentrer sur l'agroalimentaire.

Sara Lee avait mis à l'encan son activité hygiène personnelle, avec des marques comme Sanex, Mon-savon et les produits de rasage Williams. Une opportunité saisie en septembre 2009 par Paul Polman. Moins d'un an après son arrivée, le nouveau PDG d'Unilever, soucieux de remettre le groupe sur le chemin de la croissance, avait signé un chèque de 1,28 milliard de dollars pour cette branche soins du corps.

Restait à obtenir le feu vert des autorités de la concurrence. Sans surprise, les concurrents d'Unilever firent entendre leur voix à Bruxelles. Pas question, pour eux, de voir le leader mondial des déodorants prendre définitivement le large. Selon le cabinet d'études Euro-monitor, l'anglo-néerlandais en détient 31%, avec les deux marques les plus vendues au monde, Rexona et Axe, sans oublier Dove, pas loin derrière.

L'acquisition de la filiale de Sara Lee lui donnait 2% de part de marché supplémentaire, dont 1,3% rien qu'avec Sanex, qui renforçait surtout ses positions en Europe. En outre, Unilever marquait aussi des points sur le marché des gels douche dont il est leader, selon Euro-monitor, avec Dove, Lux et Axe.

Coup dur

En novembre 2010, Bruxelles donne son feu vert au rachat de la branche d'hygiène personnelle de Sara Lee par Unilever, à condition que l'anglo-néerlandais cède la marque la plus emblématique, Sanex. Un coup dur pour M. Polman, qui a jusqu'à l'été 2011 pour trouver un acquéreur.

Les noms de tous les concurrents circulent. Des spéculations alimentées par l'intérêt porté au marché des déodorants, estimé par Euro-monitor à 12 milliards d'euros en 2009, en hausse de 7%. Et à celui des gels douche qui, lui, a progressé de 6%, à 6,6 milliards d'euros.

Finalement, c'est Colgate-Palmolive qui emporte la mise. L'américain estime que l'acquisition de Sanex devrait lui apporter 187 millions d'euros de chiffre d'affaires supplémentaires. Il marque des points sur le marché des déodorants, dont il possède 5% (Mennen, Palmolive), et sur celui des gels de douche, dont il revendique 8% grâce à Palmolive et Softsoap.

Dans ce grand jeu de cartes, Colgate a choisi de céder ses lessives en Colombie. Logique, au moment où l'entreprise souhaite se concentrer sur les soins dentaires, l'hygiène et la nutrition animale. La transaction doit maintenant être approuvée par les autorités réglementaires. ■

Laurence Girard

Lactalis avale des concurrents partout pour gagner une place de leader sur le marché mondial du lait

La conquête de l'italien Parmalat serait le dernier épisode d'une boulimie d'acquisitions

Quelle frénésie meut Lactalis ? En quelques jours, les observateurs ont vu le groupe laitier français bondir d'une offre -décue- de reprise de 50% du capital de Yoplait, numéro deux mondial du yaourt, à une position de premier actionnaire (29% du capital) de Parmalat, le géant laitier italien.

Le groupe français (marques Président, Lactel...), qui a réalisé 8,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2009, paraît en position de nommer le management de Parmalat lors de la prochaine assemblée générale et n'a pas l'intention de lancer une offre publique d'achat (OPA). Sauf si une contre-offensive s'organise sous l'égide de la banque Intesa SanPaolo et du groupe chocolatier italien Ferrero. Des discussions en vue d'une solution amiable ont eu lieu, mercredi 23 mars à Rome, entre Ferrero et Lactalis.

Si l'on en croit le porte-parole de Lactalis, le dossier Parmalat « *a fait l'objet d'une étude ancienne* ». Le groupe, qui a bâti son développement sur la croissance externe, étudie des dizaines de dossiers, qui ont tous trois caractéristiques communes : les produits laitiers, cœur de métier de Lactalis, l'international et les marques.

Reste que la croissance relève tout de même de la frénésie. Rien

qu'en 2010, Lactalis a pris des positions-clés en Moldavie, en République tchèque, en Roumanie, en Ukraine, en Russie, où il a accru ses capacités de production. Le groupe est numéro trois dans les fromages dans les pays d'Europe centrale. Au Royaume-Uni, il a tenté de se donner une image santé avec le rachat des yaourts bio Rachel's.

En Espagne, il a avalé l'an dernier Forlana, premier fromager espagnol et leader du manchego. Le mois suivant, Lactalis est devenu le premier laitier espagnol en prenant le contrôle d'Ebro Puleva (8% du marché).

Si l'on en croit la société d'études Euro-monitor, le chiffre d'affaires de Lactalis s'est accru, du fait de la croissance externe, de 17,1% entre 2005 et 2009. Mais plus que

Italie : la résistance au laitier français s'organise

Mercredi 23 mars, le gouvernement italien a adopté un décret autorisant les entreprises à repousser leur assemblée générale jusqu'à fin juin. Le géant laitier Parmalat, dont l'assemblée est prévue mi-avril, aura ainsi le temps d'attendre que se forme une éventuelle alliance d'investisseurs italiens que le gouvernement appelle de ses vœux afin de barrer la route à Lactalis.

la boulimie, c'est l'incroyable capacité à intégrer les acquisitions nouvelles et à dégager le meilleur de leur rentabilité qui impressionne.

Aujourd'hui, le groupe de Laval est le quatrième producteur mondial de produits laitiers et représente 2,5% du marché mondial, juste après l'américain Kraft Foods (2,9%), mais encore loin derrière les leaders, le français Danone (5,3%) et le suisse Nestlé (3,8%).

Inquiéter Danone

Si aucun accord amiable n'était trouvé avec d'éventuels défenseurs de Parmalat et que Lactalis se retrouvait obligé d'asseoir son contrôle par une OPA sur le numéro neuf mondial (1,9% du marché mondial, selon Euro-monitor), le nouvel ensemble dépasserait Nestlé et aurait de quoi inquiéter l'hégémonique Danone.

Parmalat et Lactalis sont aussi fortement complémentaires au plan géographique. Parmalat réalise 39% de son chiffre d'affaires au Canada et 17% en Australie, deux pays où Lactalis est absent.

En Italie (22% du chiffre d'affaires), les produits Parmalat s'ajouteraient aux fromages Galbani, passés en 2006 sous le contrôle de Lactalis. Le groupe italien a réalisé des percées significatives sur les marchés d'Amérique latine et au Moyen-Orient, zones qui intéres-

sent Lactalis, dont les ambitions sont de s'extraire progressivement du territoire national (45% de son chiffre d'affaires).

Analysant la composition du chiffre d'affaires de Parmalat, Ildiko Szalai, chez Euro-monitor, indique que « *la part de marché globale de Parmalat est quelque peu en déclin depuis 2006, mais ses ventes au détail sur les produits de marque sont en hausse sensible* ». Un détail qui n'a sans doute pas échappé à Lactalis, qui cherche précisément à se développer sur les produits à valeur ajoutée.

Faisant preuve d'un sens aigu du marketing, Parmalat a séduit les parents italiens, avec ses laits vitaminés pour bébés Prima Crescita, et canadiens, avec les laits Croissance Smart. Lactalis, lui, ne réussit pas toujours à se positionner avec facilité sur ce segment santé, marque de fabrique, désormais, de tous les groupes laitiers. Le retrait en 2009 de Lactel Maman, qui visait le marché des femmes enceintes, en est la preuve.

Une éventuelle conquête de Parmalat change-t-elle la dimension stratégique de Lactalis, groupe déjà très diversifié entre les produits laitiers, le beurre, les fromages...? M^{me} Szalai estime que le mouvement est de nature quantitative plutôt que qualitative. ■

Yves Mamou

Immobilier Le nombre de transactions devrait baisser en France dans l'ancien à cause des taux d'intérêts

Le nombre de transactions sur le logement ancien devrait baisser dans l'Hexagone en 2011 à cause de la hausse des taux d'intérêts des prêts immobiliers, selon une étude du Crédit foncier publiée mercredi 23 mars. Il devrait ainsi s'établir autour de 670 000 en 2011 contre 702 000 en 2010. - (AFP)

Finance Crédit à la consommation : publication de deux nouveaux règlements d'application de la loi Lagarde

A partir du 1^{er} mai, chaque échéance d'un crédit à la consommation renouvelable devra comporter un remboursement minimum du capital emprunté. Jusqu'à présent, certaines échéances pouvaient être constituées en totalité par des intérêts d'emprunts. Cette mesure fait l'objet d'un décret publié mercredi 23 mars au *Journal officiel*, dans le cadre de la loi réformant le crédit à la consommation. - (AFP)

Forte hausse de l'activité des fonds d'investissement

En 2010, les fonds d'investissement (capital-risque, développement, transmission) ont investi dans 1 685 entreprises (un chiffre en hausse de 15% par rapport à 2009) pour un montant total de 6,6 milliards d'euros, en hausse de 61%, a indiqué, jeudi 24 mars, l'Association française des investisseurs en capital (AFIC) et le cabinet Grant Thornton.

Moody's dégrade la note de trente banques espagnoles

L'agence Moody's a annoncé, jeudi 24 mars, qu'elle abaissait d'un cran ou plus les notes de trente banques espagnoles, une conséquence directe de sa précédente dégradation, le 10 mars, de la note souveraine de l'Espagne. Les notes des trois plus grosses banques espagnoles - Santander, BBVA et La Caixa - ne sont pas affectées.

Conjoncture La croissance néozélandaise s'est établie à 1,5% en 2010, malgré le séisme de septembre

La Nouvelle-Zélande a connu un taux de croissance de 0,2% au quatrième trimestre 2010 et de 1,5% sur l'ensemble de l'année, selon les chiffres publiés, jeudi 24 mars, par Statistics New Zealand. Et ce malgré un premier tremblement de terre, en septembre, qui n'avait fait aucune victime, mais causé d'importants dégâts. Le séisme du 22 février devrait, en revanche, avoir un impact plus marqué. Le Trésor a estimé son coût à 15 milliards de dollars néo-zélandais (8 milliards d'euros). - (AFP)

Commerce La balance japonaise excédentaire en février

La balance commerciale du Japon a dégagé un excédent commercial de 65,1 milliards de yens (5,7 milliards d'euros) en hausse de 2,5% sur un an, a annoncé, jeudi 24 mars, le ministère des finances. Les conséquences du séisme du 11 mars et la paralysie d'une partie de l'appareil industriel devraient bouleverser ces statistiques en mars. - (AFP)

La diffusion de la presse féminine a progressé en 2010

« Notre temps », consacré aux seniors, est devenu le premier magazine français

La diffusion de la presse grand public a baissé de 2,18 % en 2010 par rapport à l'année précédente, selon le bilan annuel de l'OJD, l'association pour le contrôle de la diffusion, rendu public jeudi 24 mars.

La famille de presse qui s'en tire le mieux est celle des magazines féminins, avec une progression 2,13 %. Il est vrai que ce secteur a connu trois lancements récents d'hebdomadaires : *Grazia* (groupe Mondadori), en août 2009, *Envy* et *Be* début 2010, les deux titres ayant fusionné en septembre sous la seule marque *Be* (Lagardère Active). La surprise est que ces créations de titres, souvent avec de gros budgets, n'ont pas porté préjudice aux marques installées : l'hebdomadaire *Elle* (Hachette Filipacchi Médias, HFM, filiale de Lagardère) progresse de 3,3 %, avec une diffusion moyenne de 382 875 exemplaires.

Plus étonnant encore : *Modes et Travaux*, fondé en 1919 et spécialisé dans les travaux de couture, augmente sa diffusion de 12,63 % en 2010, avec 419 369 exemplaires par mois. Il a bénéficié d'un rajeunissement sous la houlette de Carole Fagot, directrice du pôle féminin chez Mondadori.

Les bons résultats de la presse féminine sont d'autant plus significatifs que le périmètre de celle-ci s'est réduit en 2010, en dépit des lancements d'hebdomadaires : plusieurs titres, comme *Femmes*, *Mariages* et *Jeune & Jolie* ont cessé de paraître. Cette famille de presse est ainsi passée de 41 à 39 titres.

L'autre secteur qui tire son épingle du jeu est celui de la presse d'ac-

tualité, avec +0,62 %. Le leader de ce marché, *Paris Match* (HFM), augmente sa diffusion de 0,24 %, à 612 513 exemplaires.

Dans la presse senior, le mensuel *Notre temps* augmente sa diffusion de 1,39 %. Avec, en moyenne, 904 472 exemplaires vendus tous les mois, il devient le premier magazine français, hors presse de télévision. Il détrône ainsi l'hebdomadaire féminin *Femme actuelle*, qui poursuit sa lente dégringolade (-3,42 %, à 895 665 exemplaires).

Le portage augmente

Les familles de presse qui souffrent le plus sont la presse gratuite d'annonces (-18,27 %), l'informatique, les jeux et Internet (-11,75 %), le voyage et le tourisme (-10,87 %), la presse pour adolescents (-9,97 %) et la presse économique et financière (-7,33 %). La presse people, qui avait atteint un pic en 2008, poursuit son déclin (-4 %).

La presse quotidienne perd 2 % en diffusion. Ses modes de distribution évoluent : si la vente au numéro et les abonnements par La Poste s'érodent, le portage augmente, sans doute grâce aux aides de l'Etat pour encourager ce mode de diffusion (70 millions d'euros).

Plus inquiétant : les ventes partielles, c'est-à-dire à prix coûtant auprès d'entreprises privées (hôtels, compagnies aériennes), et d'institutions, (universités, prisons), augmentent, notamment dans la presse quotidienne régionale. Traditionnellement, elles représentent un moyen de gonfler artificiellement la diffusion. ■

Xavier Ternisien



Bruxelles doit mieux lutter contre le protectionnisme entre Etats membres

L'entrée du français Lactalis dans le groupe agroalimentaire italien Parmalat a amené Rome à introduire des mesures protectionnistes. C'est la preuve que la Commission européenne doit encore œuvrer pour que les fusions-acquisitions transnationales puissent se conclure avec une plus grande liberté.

Dans l'affaire Parmalat les « représailles » italiennes répondent ainsi à un protectionnisme français. En 2006, la France était intervenue pour empêcher l'électricien transalpin Enel de s'emparer du français Suez, qui plus tard a fusionné avec GDF. Paris s'est aussi opposé, ici et là, à des prédateurs n'appartenant pas à l'Union européenne. Ce fut le cas quand le laboratoire suisse Novartis a manifesté, en 2004, un intérêt pour le franco-allemand Aventis, et quand PepsiCo a eu, un an plus tard, des visées sur Danone.

Mais l'Italie n'est pas en reste. Sa banque centrale a ainsi empêché que Banca Antonveneta ne tombe entre les griffes du néerlandais ABN Amro en 2005.

De la vitesse et de l'élan

Quant à l'Espagne, elle est aussi empêtrée dans des querelles protectionnistes intra-européennes. Le groupe italien Autostrade estime qu'en 2006, une éventuelle opération avec Abertis, opérateur espagnol actif sur le secteur des autoroutes fut étouffée. Un an plus tard, Madrid « accueillait » certes l'italien Enel comme candidat pour le groupe gazier Endesa - mais l'alternative était qu'Endesa soit englouti par... l'allemand E.ON. Quant à l'union évoquée

entre Telecom Italia et Telefonica, l'Italie semble y être hostile.

Or, les Etats européens ont signé des conventions entérinant la libre circulation des capitaux. L'Europe a un exécutif qui est habilité à appliquer des règles de marché interne et de libre concurrence. Alors, pourquoi les fusions-acquisitions se soldent-elles sans cesse par des échecs ?

Le problème dominant, c'est que pour ces opérations, il faut de la vitesse et de l'élan. Or, les Etats membres savent appuyer sur la pédale de frein. La simple insinuation qu'un gouvernement va mettre des bâtons dans les roues d'un candidat importun - en n'accordant pas certaines licences - fait réfléchir à deux fois même le plus courageux des chefs d'entreprise.

C'est même la Commission européenne ne demande qu'à autoriser les gouvernements à explorer les échappatoires techniques. Le temps que les avocats aient débattu de la légalité d'une quelconque mesure protectionniste, le candidat a le temps de se décourager.

La surveillance exercée par l'exécutif européen sur les fusions-acquisitions transnationales est pesante et mal inspirée. L'Europe doit trouver un moyen de mettre en œuvre les pouvoirs dont elle dispose en allant dans le sens des gouvernements et du marché. Si ces pouvoirs ne suffisent pas, elle devrait chercher à en obtenir davantage. ■

Christopher Hughes

(Traduction d'Isabelle Rosselin)

Sur BreakingViews.com
Plus de commentaires sur l'actualité économique et financière.

Partout à travers le monde, le temps passé devant la télévision ne cesse de s'allonger

Selon une étude de Médiamétrie, la durée d'« écoute » a progressé de six minutes en cinq ans

Jamais les téléspectateurs n'auront autant regardé la télévision qu'en 2010. Et partout dans le monde. C'est le constat dressé par Eurodata TV Worldwide, un département de l'institut Médiamétrie, à l'occasion de son étude « Une année TV dans le monde », publiée jeudi 24 mars.

Contrairement à certaines prévisions, la multiplication des écrans - mobiles, ordinateurs, smartphones ou encore tablettes - n'a pas freiné l'audience de la télévision. Bien au contraire. Selon l'enquête, menée dans 80 pays auprès de 138 000 foyers, la durée d'« écoute » a augmenté de six minutes en cinq ans, pour s'établir à 3 h 10 par jour en 2010. Et c'est au Moyen-Orient et en Amérique du Nord que l'on reste le plus longtemps devant son téléviseur, avec une consommation quotidienne respective de 4 h 54 et 4 h 39.

Le sport - notamment les Jeux olympiques d'hiver de Vancouver (Canada) puis la Coupe du monde de football en Afrique du Sud - a dopé cette durée.

Ainsi, et « pour la première fois, la consommation de la télévision a dépassé les cinq heures par jour aux Etats-Unis en février 2010 [avec la retransmission] du Super Bowl », note Jacques Braun, vice-président d'Eurodata TV Worldwide. La finale du championnat de football américain a alors établi un record historique, sur CBS, avec 106,7 millions de téléspectateurs pour 69 % de parts d'audience. Très loin devant la cérémonie des Oscars, qui n'a réuni « que » 42 millions de téléspectateurs.

Le roi football

En Europe, le temps passé devant la télévision a bondi de 17 minutes au Royaume-Uni et de 11 minutes en Allemagne, par rapport à 2009, pour atteindre respectivement 4 h 02 et 3 h 43 par jour. Avec sept minutes supplémentaires en 2010 pour 3 h 32 quotidiennes, la France se situe encore assez loin des pays les plus téléphages.

L'enquête de Médiamétrie montre surtout la montée en puissance de la Chine. A l'avenir, elle devrait

dominer les classements des audiences. Déjà, la diffusion du Nouvel An chinois, le 13 février 2010, a établi un record mondial en la matière (240 628 000 de téléspectateurs).

L'engouement des Chinois pour le football laisse d'ailleurs entrevoir de nouveaux records. En juillet 2010, « lors de la Coupe du monde en Afrique du Sud, un match opposant l'Allemagne à l'Argentine, malgré l'absence de l'équipe nationale et le décalage horaire, a attiré 54,5 millions de téléspectateurs », pointe M. Braun. Sport roi de la télé, le football a décroché en 2010 la meilleure audience dans... vingt et un pays.

Les programmes de télé-réalité sont aussi les grands gagnants, selon l'étude de Médiamétrie. En un peu plus d'une décennie, ce genre télévisuel aura imposé sa domination sur le petit écran. Pour la première fois, les divertissements, portés principalement par la multitude d'émissions produites à base de télé-réalité, sont passés devant la fiction. ■

« La télé-réalité s'est infiltrée dans tous les genres de programmes et sur toutes les chaînes, privées comme publiques », constate M. Braun. Ce déferlement de télé-crochets, tel « America's Got Talent », aux Etats-Unis, rebaptisé sur M6 « Vous avez un incroyable talent », ou de jeux d'enfermement comme « Big Brother » aux Pays-Bas ou « Secret Story » en France, a raflé 40 % des meilleures audiences, hors sport, à travers le monde. Le score des fictions n'a atteint que 39 %.

Ces programmes avaient pour but de ramener les jeunes, les 15-24 ans, devant le poste. Mission accomplie ! La durée d'« écoute » de cette classe d'âge a partout progressé - soit quatorze minutes quotidiennes de plus au Royaume-Uni (2 h 49), trois minutes supplémentaires en France (2 h 38). Même les plus jeunes regardent les émissions de télé-réalité. En 2010, la durée d'écoute des 4-14 ans a progressé, pour rejoindre et parfois dépasser celle de leurs aînés. ■

Guy Dutheil

La vie des entreprises

Distribution Le bénéfice de Kingfisher en hausse

Le groupe britannique de magasins de bricolage Kingfisher, propriétaire en France de Castorama, a annoncé, jeudi 24 mars, une hausse de 27,5 % de son bénéfice net sur son exercice 2010/2011, à 491 millions de livres (565 millions d'euros). - (AFP.)

Banque BPCE a remboursé toutes les aides de l'Etat

Le groupe bancaire BPCE, le dernier établissement français encore débiteur de l'Etat, a indiqué, jeudi 24 mars, avoir achevé de rembourser les aides consenties depuis le début de la crise financière en 2008 grâce à un dernier versement de 2,2 milliards d'euros. - (AFP.)

Assurance Début des tests de résistance européens

Le superviseur européen des assurances (Eiopa) a officiellement lancé, mercredi 23 mars, une nouvelle vague de tests de résistance qui concerne plus de 200 groupes du

Services

Jean-Paul Bailly pourra rester à la tête de La Poste jusqu'en 2014

Le conseil d'administration de La Poste a autorisé, mercredi 23 mars, la modification du statut de l'entreprise en repoussant l'âge limite du président de 65 à 68 ans, afin de permettre à l'actuel dirigeant, Jean-Paul Bailly, 64 ans, d'aller jusqu'au bout de son mandat. A la tête du groupe depuis 2002, M. Bailly a été reconduit en décembre 2010 pour un mandat de cinq ans, qu'il ne pouvait pas achever : les statuts de La Poste, tout comme la loi, fixent à 65 ans la limite d'âge pour tous les dirigeants de groupe public. La direction du groupe a déclaré que le conseil d'administration avait « voté, sur proposition de l'Etat, le fait de présenter la modification » sur l'âge limite « à l'occasion de l'assemblée générale des actionnaires » le 7 avril. - (AFP.) ■

secteur, contre 28 lors de l'exercice précédent. Les résultats sont attendus début juillet. - (AFP.)

Banco Popular et Allianz forment une coentreprise

Le numéro trois des banques cotées espagnoles, Banco Popular, et l'assureur allemand Allianz, leader européen, ont annoncé, jeudi 24 mars, la création d'une coentreprise en Espagne dans le domaine de l'assurance-vie, des retraites et

de la gestion de fonds d'investissement. - (AFP.)

Presse Bolloré Média lance un gratuit féminin

Le groupe Bolloré Média a lancé, jeudi 24 mars, un gratuit féminin qui sera d'abord mensuel, puis hebdomadaire. Le groupe, qui a arrêté la parution de *Direct Soir* en décembre 2010, souhaite le remplacer par une série de gratuits thématiques hebdomadaires :

Direct Sport, *Direct Femme*, un magazine sur la consommation, un sur la culture et un sur les nouvelles technologies.

« France-Soir » se dote d'une société de journalistes

Une société de journalistes (SDJ) a été constituée à *France-Soir* et six administrateurs ont été élus à sa tête, a annoncé, mercredi 23 mars, la nouvelle SDJ. Elle entend « défendre l'indépendance et la liberté rédactionnelles de France-Soir et protéger les intérêts moraux des journalistes ». - (AFP.)

Luxe MM. Gabbana et Dolce pourraient être jugés pour fraude fiscale

Poursuivis depuis mars 2009 par la justice italienne, les designers de mode italiens Domenico Dolce et Stefano Gabbana devraient savoir, vendredi 25 mars, s'ils seront jugés pour une fraude fiscale portant sur plus de 1 milliard de dollars (709 millions d'euros), selon le *New York Times* de jeudi 24 mars.

Marchés

VALEURS DU CAC40

Jeudi 24 mars 9h45

Code ISIN	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Dernier cours	% var. /préc.	% var. 31/12	Cours préc.
ACCOR	30,10	30,00	1,05 T	30,77	0,24	-7,37	30,77
AIR LIQUIDE	96,99	85,30	2,25 T	91,74	-0,44	-3,49	91,74
ALCATEL-LUCENT	4,12	2,20	0,16 T	3,64	-1,07	65,28	3,64
ALSTOM	44,91	34,59	1,24 T	41,52	0,47	15,95	41,52
ARCELORMITTAL	28,55	23,54	0,16 A	25,20	0,50	-6,53	25,20
AXA	16,16	12,53	0,55 T	14,39	-1,00	15,58	14,39
BNP PARIBAS ACT.A	59,93	47,03	1,50 T	52,17	-0,74	9,58	52,17
BOUYGUES	35,05	31,56	1,60 T	33,23	-0,42	3,02	33,23
CAP GEMINI	43,38	34,02	0,80 T	40,62	0,26	16,30	40,62
CARREFOUR	36,61	29,82	1,08 T	31,57	0,05	2,35	31,57
CREDIT AGRICOLE	12,92	9,31	0,45 T	11,68	-1,14	22,90	11,68
DANONE	48,07	42,08	1,20 T	44,56	-0,47	-5,23	44,56
EADS	22,27	17,55	0,17 T	20,12	1,84	15,40	20,12
EDF	32,75	27,45	0,57 A	28,72	-0,17	-6,43	28,72
ESSILOR INTL.	52,75	46,60	0,70 T	50,93	0,22	5,72	50,93
FRANCE TELECOM	16,65	14,67	0,60 A	15,50	-0,45	-0,61	15,50
GDF SUEZ	30,05	25,57	0,83 A	27,36	-0,36	1,92	27,36
LAFARGE	48,67	40,00	2,00 T	42,67	0,18	-9,06	42,67
L'OREAL	90,00	76,64	1,50 T	80,11	-0,06	-3,57	80,11
LMVH MOET HEN.	125,35	97,67	0,70 A	108,80	0,55	-11,62	108,80
MICHELIN	52,00	50,00	1,00 T	59,14	-0,42	-10,13	59,14
NATIXIS	4,39	3,51	0,45 T	4,06	4,11	-11,2	4,06
PERNOD RICARD	72,78	61,81	0,73 S	64,67	-0,06	-8,09	64,67
PEUGEOT	33,60	25,82	1,50 T	26,68	-0,52	-6,11	26,68
PPR	122,80	98,30	3,30 T	105,45	0,53	-11,39	105,45
PUBLICIS GROUPE	41,84	36,15	0,60 T	37,62	-0,46	-3,54	37,62
RENAULT	50,53	35,70	3,80 T	37,20	-1,57	-14,47	37,20
SANOFI-AVENTIS	44,85	37,47	1,00 T	42,33	0,42	-0,17	42,33
SANOFI-AVENTIS	52,23	46,04	2,40 T	47,87	0,18	0,04	47,87
SCHNEIDER ELECTRIC	105,80	105,80	2,05 T	116,80	0,09	4,29	116,80
SOCIETE GENERALE	52,70	39,25	0,25 T	47,16	0,98	-1,72	47,16
STMICROELECTR.	9,73	7,90	0,06 S	8,67	8,54	1,42	8,67
SUEZ ENV.	15,99	13,70	0,65 S	14,31	-0,41	-6,69	14,31
TECHNIP	76,30	62,95	1,35 T	72,19	71,81	0,53	72,19
TOTAL	44,55	39,71	1,14 A	42,02	-0,17	5,96	42,02
UNIBAIL-RODAMCO	137,60	20,00	20,00 D	148,95	-0,60	0,64	148,95
VALLAURE	85,59	69,18	3,50 T	74,93	0,25	-4,67	74,93
VEOLIA ENVIRON.	24,30	20,16	1,21 T	21,90	-0,59	0,14	21,90
VINCI	44,68	39,37	0,52 A	42,41	-0,11	4,25	42,41
VIVENDI	22,07	18,50	1,40 T	19,38	-0,49	-4,08	19,38

■ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2011. n/d : valeur non disponible. A : acompte, S : solde, T : totalité.

Retrouvez l'ensemble des cotations sur notre site Internet : <http://finance.lemonde.fr>

LES BOURSES DANS LE MONDE 24/3, 9h47

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Mars 2011	Mars 2011	PER			
FRANCE	CAC 40	3905,62	24/3	-0,21	4169,87	16/2	3693,94	16/3	10,50
ALLEMAGNE	DAX Index	6804,45	23/3	0,35	7441,82	21/2	6483,39	15/3	10,60
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	5795,88	23/3	0,58	6105,77	21/2	5591,59	15/3	9,80
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	12086,02	24/3	0,56	12391,29	18/2	11555,48	16/3	11,60
	Nasdaq composite	2698,30	24/3	0,54	2840,51	18/2	2603,50	16/3	15,90
JAPON	Nikkei 225	9435,01	24/3	-0,15	10891,60	17/2	8227,63	15/3	12,20

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : FactSet JCF Estimates ; données : la Cote Bleue. n/d : valeur non disponible.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 24/3 à 9h

Valeur Cours en euro date

Crédit Mutuel

banque à qui parler www.creditmutuel.fr

CM-CIC EUROPE 23,79 22/3

Fonds communs de placements

CM-CIC EURO ACTS C	19,95	22/3
CM-CIC SELECT.PEA	7,79	22/3
CM-CIC MID EUROPE	21,73	22/3
CM-CIC TEMPERE C	170,54	22/3
CM-CIC DYN.EUROPE	34,22	22/3
CM-CIC FRANCE C	32,90	22/3
CM-CIC EQUILIBRE C	71,95	22/3
CM-CIC DYN.INTER.N.	27,63	22/3
CM-CIC OBLI.C.T.D	133,45	23/3
CM-CIC MID FRANCE	34,41	22/3

Le Monde
Du lundi au vendredi
9 h 30 à 18 h
Samedi 10 h à 14 h
80, boulevard Auguste-Blanqui - 75013 Paris
01 57 28 29 85 - <http://boutique.lemonde.fr>

« Ici, on dit ce qu'on veut. Et en plus on le pense »

Patricia Jolly

Ils boivent « rarement », disent-ils. Ou si peu. « *Seulement dans les réunions de famille.* » Vendredi 1^{er} février 2008, pourtant, ils se sont surpassés. Ce soir-là, le gardien de la paix Aurélien Cloët, 31 ans, avait décidé d'arroser la naissance de son fils, survenue six mois plus tôt. Il avait invité les collègues de son équipage de la BAC Jour (Brigade anticriminalité) d'Amiens : le brigadier-chef Fabrice Lengelé, 39 ans, et le gardien de la paix Stéphane Nolland, 38 ans. Deux autres compères avaient été conviés : Laurent Chanteux, 41 ans, patron de la boucherie dans laquelle le trio de policiers achetait chaque jour ses sandwiches, et un de ses employés, Frédéric Delhalle, 41 ans.

Un litre de whisky et des gobelets traînaient « depuis assez longtemps » dans la voiture de Cloët, stationnée devant le commissariat. Chanteux a rejoint les policiers à la fin de leur service « à 23 h 11 ». La bouteille était terminée quand Delhalle est arrivé, mais on est allé chercher dans les bureaux une autre fiole de 75 cl. « Elle avait été récupérée dans les affaires de notre ancien chef malheureusement décédé », a expliqué Cloët. Plus tard, la belle équipe est sortie en ville. C'est là que tout a dérapé. Et c'est ainsi que les trois fonctionnaires et les deux bouchers se sont retrouvés devant le tribunal correctionnel d'Amiens, les 22 et 23 mars, où ils répondaient de « provocation à la discrimination raciale ». Livrant chacun leur version embrumée d'une pathétique soirée, ils ont tenté de se disculper, chacun à sa manière, de ce délit pour lequel ils encourrent un an d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende.

M. Delhalle s'est souvenu qu'il avait trinqué avec les policiers. Mais il croyait qu'on disait « zigzag » quand ses compères hurlaient « Sieg Heil »

A « minuit 15 », les deux bouteilles consommées, les trois policiers – bien notés et récemment décorés par le préfet, « pour avoir sauvé des gens d'une maison en flammes » –, réalisaient qu'il faut remplir la main courante de fin de service et déposer leur arme au commissariat. Nolland conserve la sienne car « le règlement ne l'interdit pas ». La petite troupe se rend au My Goodness, un pub irlandais du quartier Saint-Leu, sur les bords de la Somme, où s'alignent les estamineurs courus par la jeunesse amiénoise.

Aurélien Cloët est connu du gérant du pub, Thierry Martin. Un soir de 2006, le policier, refusant de partir à l'heure de fermeture, lui a signifié qu'il « ferait respecter la réglementation en cas de tapage ou empiètement sur la voie publique ». « Il est revenu s'excuser deux jours plus tard avec un autre homme qu'il m'a présenté comme son patron [en fait un autre gardien de la paix], a raconté M. Martin à la barre. Je n'ai pas fait d'histoires, quand on est patron de bar, mieux vaut avoir de bonnes relations avec la police. »

La nuit du 1^{er} au 2 février, malgré les 150 à 200 personnes qui jouent des coudes au Goodness, Cloët – qui a présenté ses quatre compères comme « des collègues » – obtient donc une table et commande une tournée : bière et whisky. Les cinq hommes trinquent. « *Sieg Heil* », « *il faut rouvrir les fours crématoires* », entend alors, incrédule, un groupe d'enseignants tout proche. Alerté, M. Martin constate que les compères font le salut nazi. Il entend aussi « *Heil Hitler* », « *Mort aux juifs* ». « *Difficile de composer le 17 quand des policiers font quelque chose de délictueux*, a-t-il raconté au tribunal. *J'ai plutôt essayé de les faire sortir car je pensais qu'ils étaient armés.* »

Chanteux, le patron boucher, a fini par vomir, Martin tient là un bon prétexte. « *C'est alors qu'on vous voit parler à M. Martin tête contre tête et le pinter du*

Un soir de février 2008, trois policiers et deux bouchers d'Amiens partent pour une virée très arrosée. Au pub et au night-club, on les entend proférer des insultes racistes et antisémites. Ils ont tenté de nier ces faits devant le tribunal correctionnel, les 22 et 23 mars



JACQUES FLORET

doigt », a dit la présidente Catherine Briet à Lengelé. Martin a également entendu autre chose : « *En partant du My Goodness, le chef a dit "Ici, on dit ce qu'on veut. Et en plus on le pense. T'as encore de la chance d'être ouvert"*. » Lengelé aurait alors ajouté : « *Je fais partie du White Power. Je préfère briser ma carrière plutôt que de laisser mon pays colonisé par les bougnoules ou les négros.* »

Sommé de partir, Chanteux a visé Martin, deux doigts formant un revolver imaginaire. « *Toi, le mickey, t'es mort* », a-t-il lancé. « *Je me croyais à Euro Disney* », s'est défendu le boucher, à la barre.

La virée infernale a continué, sans Nolland. Il est le seul prévenu dont la version – « *rien vu, rien entendu* » – n'a jamais varié. « *On m'a dit que j'étais sourd, ma mère l'est depuis l'âge de 20 ans. C'est peut-être héréditaire.* » Après le séjour au pub, il est rentré

chez lui, « fatigué ». Les recherches informatives qu'il a effectuées sur le mouvement White Power juste après les faits ? « *Je cherchais les références d'une chanson entendue dans la voiture en rentrant du boulot.* »

De nouveaux incidents vont ensuite se produire au Cœur Samba, une discothèque proche du commissariat où se sont retrouvés les quatre compères restant, vers 2 heures du matin. Lengelé a insulté un client d'origine maghrébine « *venu au contact* » pour se placer entre lui et « *une blonde* » avec laquelle il discutait. Mais le policier nie avoir traité son interlocuteur de « *fil de pute* » et de « *bic* » en portant sa main à la hanche comme s'il était armé.

Chanteux, lui, a giflé un autre client d'origine maghrébine qui discutait paisiblement dehors avec Delhalle. « *Salé bougnoule, retourne dans ton pays* », a ajouté

Chanteux devant Delhalle qui s'interposait. « *J'étais semi-comateux, j'avais remonté les escaliers à quatre pattes, j'ai cru que Delhalle se faisait agresser* », a plaidé le patron boucher.

Devant le tribunal, Frédéric Delhalle avait l'air égaré. Comme le soir des faits : des témoins l'ont décrit comme « *en retrait des agissements du groupe* ». Il s'est souvenu qu'il avait trinqué avec les policiers. Mais il croyait qu'on disait « *zigzag* » quand ses compères hurlaient « *Sieg Heil* ». « *Je n'ai aucune notion de langues étrangères.* » Son patron l'a, depuis, licencié « *pour raisons économiques* ». Sa femme l'a quitté, il a fait un infarctus et a dormi dans sa voiture pendant quelques mois. Comme Chanteux, il s'est présenté au tribunal sans avocat. « *Je n'ai pas les moyens et je n'ai pas cherché l'aide juridictionnelle. Cette affaire m'a brisé.* »

Alors qu'ils avaient signé des aveux partiels lors de leur garde à vue devant l'inspection générale de la police nationale (IGPN), Cloët et Lengelé se sont rétractés devant le juge d'instruction. Et ils ont persisté à l'audience, dénonçant des aveux « *extorqués* ». Les « *saluts nazis discrets* » de Lengelé, Cloët avait admis les avoir reproduits « *par mimétisme* ». « *Il faudrait peut-être en donner la définition*, a crânement lancé le gardien de la paix à la présidente. *Car pour moi, ce n'était pas quelque chose d'assez rigide et franc, ça voulait plutôt dire "ouh, ouh, je suis là !" Et puis, je nie avoir levé le bras.* » Lengelé, le catholique, a répété, comme il l'avait certifié aux enquêteurs, ne pas être pas un admirateur d'Hitler, puisque ce dernier « *était païen* ».

Deux photos ont été retrouvées chez lui : il figure avant-bras en l'air, puis bras tendu en compagnie d'amis sympathisants du FN, parti dont son épouse était élue à l'époque des faits. « *On avait chanté Maréchal nous voilà avec le clairon et puis L'Internationale, les poings fermés* », s'est-il souvenu. Le « *mort aux juifs* », dont il a reconnu avoir « *pu parler* » ? Une référence au catch, sport dont il est amateur et « *où les commentateurs font souvent référence au Black Power* ».

L'ancien patron des trois policiers, le commissaire divisionnaire Rabah Souchi, n'a rien trouvé à redire aux méthodes employées par l'IGPN lors des interrogatoires de garde à vue. « *Il n'était là que huit heures par jour et deux étages en dessous*, a protesté Cloët. *Et il n'y a pas besoin de crier pour mettre la pression. Il faut distinguer les auditions décontractées au commissariat où on connaît les délinquants et celles, fortes de sens et nécessitant des résultats, de l'IGPN où l'on est réduit à plus rien. J'étais persuadé que j'allais aller en prison, on m'a endoctriné.* » « *On ne s'est jamais comportés comme l'IGPN*, a renchéri Lengelé, condescendant. *Nous, dans les quartiers nord ou à la gare, on n'avait même pas besoin de menottes nos interpellés, il y avait toujours un total respect. La BAC, ça les faisait un peu rêver...* »

Quant aux témoins, « *ils disent n'importe quoi* », a soutenu le brigadier-chef, aujourd'hui reconverti « *dans la sécurité à Paris* ». « *Les profs, dont certains étaient là en couple, se sont concertés, et les employés veulent corroborer les propos de leur patron* », a-t-il expliqué.

Cloët, Lengelé et Nolland sont suspendus de leurs fonctions depuis trois ans, et perçoivent un demi-traitement. « *Si je calcule, j'ai un manque à gagner de 40 000 euros* », a sangloté Cloët à la barre. « *Et sur Google, si vous tapez mon nom, vous trouverez "policier Nazi"*, a-t-il ajouté. *Si on était vraiment des ordures, tous les gens qu'on a interpellés avant auraient profité [de cette affaire] pour le dire. Il y a un amalgame, on a voulu nous faire passer pour des horribles racistes...* »

Yves Le Du, le procureur n'a pipé mot durant les débats. Il requiert un an d'emprisonnement avec sursis à l'encontre de MM. Cloët, Delhalle et Nolland. Pour MM. Chanteux et Lengelé qui, en sus des « *provocations à la discrimination raciale* », répondaient de « *violences* » et « *menaces et actes d'intimidation visant à empêcher des personnes de témoigner* », il réclame respectivement dix-huit mois et deux ans de prison avec sursis, assortis d'une privation de cinq ans des droits civiques pour Lengelé. Le jugement a été mis en délibéré au 3 mai.

Mercredi 23 mars, dans l'après-midi, l'ancien brigadier-chef Lengelé comparait à nouveau devant le tribunal correctionnel d'Amiens. Pour « *vol aggravé* » et « *violation du secret professionnel* », cette fois. Des faits qui remontent également à l'année 2008. ■

En Libye, on fait quoi demain et après-demain ?



International
Alain Frachon

Ce qui me gêne dans cette opération, c'est qu'on prétend installer la démocratie et un Etat de droit avec des bombardiers. Rony Brauman défend une position catégorique : non à l'intervention « occidentale » en Libye.

Voix posée, réfléchie, il parle du haut de son expérience de douze années à la tête de Médecins sans frontières (MSF). « A chaque fois qu'on a essayé de le faire, non seulement on a échoué, dit-il à France Inter, mais le remède que l'on prétendait apporter a été pire que le mal. » Il a la mémoire longue : « Des interventions destinées à prévenir des massacres, j'en ai vu d'autres, elles ont gelé la situation, et les massacres qui se sont produits ultérieurement ont été pires. »

Brauman est un homme de terrain et de réflexion ; il a le pessimisme sincère. Il a vu beaucoup de cadavres ; cela donne une gravité particulière à son propos. Il est l'un des Français qui connaît le mieux l'action humanitaire. Son opinion est éminemment respectable, il faut l'entendre. Mais elle

représente l'une des extrémités du débat sur l'« ingérence » dans les affaires intérieures d'un Etat. Il est « contre » – par doctrine. A l'autre extrémité, on trouve des « pour », presque aussi systématiques.

On peut défendre une position médiane, se refuser à une attitude de principe et décider au coup par coup, selon les situations. Le cas libyen justifiait une intervention, limitée.

De la guerre américaine en Irak, celle que lance George W. Bush en 2003, on tire la même leçon que Brauman : la démocratie ne s'exporte pas « avec des bombardiers » – en tout cas, pas dans un pays comme l'Irak. On le savait « avant ». De la guerre conduite depuis bientôt dix ans par l'OTAN en Afghanistan, on dresse un bilan identique : l'Etat de droit non plus ne s'impose pas par la force. On le savait un peu, aussi.

Cela condamne-t-il définitivement le principe de l'intervention extérieure pour protéger une population de la tyrannie de ses gouvernants ? Aux précédents

afghan et irakien, on opposera la longue liste des tragédies issues de la non-intervention. Ici, les doctrinaires de la non-ingérence contre-attaquent. Ils font valoir la sélectivité des interventions occidentales. On défend les Libyens, défendra-t-on demain les Syriens face aux blindés de Damas ? Ce à quoi on réplique qu'il en va de ce type d'intervention comme de l'action humanitaire : ce n'est pas parce qu'on ne peut pas intervenir partout qu'il ne faut agir nulle part.

En Libye, les bombardements menés depuis le 20 mars ont interdit aux colonnes blindées de Kadhafi de prendre la ville de Ben-

ghazi, fief de l'opposition. Ils ont très vraisemblablement empêché un massacre. Le Guide avait annoncé à l'avance que les *chabab* – les jeunes qui ont pris les armes contre lui – seraient « écrasés », « achevés jusqu'au dernier », comme « des chiens, des rats, des cafards ».

Au bord du golfe de Syrte, il n'y aura pas de Srebrenica – du nom de cette ville de Bosnie-Herzégovine où, sous les yeux de quelques casques bleus, les miliciens bosno-sérbes ont abattu en juillet 1995 de 6 000 à 8 000 hommes du camp adverse qui s'étaient rendus ou n'avaient jamais pris les armes.

Mais après ? Jusqu'ou aller après avoir évité un bain de sang à Benghazi ? Réponse : pas très loin. Il faut s'en tenir au mandat fixé par la résolution 1973 votée le 17 mars par le Conseil de sécurité de l'ONU. Ce texte légitime l'intervention extérieure au seul titre de la protection des populations civiles. Zone d'exclusion aérienne et bombardements ciblés sur les chars et les canons autotractés de Kadhafi n'ont qu'un seul objectif : empêcher que la population des villes libérées ne soit la cible des artilleurs du régime.

Le texte exclut explicitement toute intervention terrestre. Il ne

parle pas d'un changement de régime à Tripoli. Il ne dit rien du sort qui doit être celui de Kadhafi. Il ne se prononce pas sur l'avenir politique du pays. Il appelle à un cessez-le-feu. Après ? « Après », c'est-à-dire la bataille politique, la suite du soulèvement, tout cela, c'est l'affaire des Libyens.

Intervenir plus avant, s'installer dans une opération longue, à relents postcoloniaux, c'est risquer « la bombe de trop », celle qui tue des civils libyens, puis le retournement de l'opinion arabe

Jusqu'ou aller après avoir évité un bain de sang à Benghazi ?

et européenne, bref, l'« afghanisation ». Les Libyens n'en veulent pas, et le disent.

Rencontrés mardi 22 mars à Paris, à l'instigation de Bernard-Henri Lévy, deux membres du Conseil national de transition, Mansour Sayfalmasser et Ali Zeydane, jurent qu'ils veulent des armes, de l'entraînement, la neutralisation par air de l'artillerie de Kadhafi, assurément. Mais rien d'autre. « Nous voulons libérer nous-mêmes le pays, nous ne voulons pas qu'il le soit par des forces

étrangères », assène Ali Zeydane. Très optimiste, il juge qu'il faudra « une semaine ou dix jours » à la coalition pour priver Kadhafi de ses armes lourdes : « Après, nous avons les volontaires pour marcher sur les villes que nous avons perdues, puis sur Tripoli. » Que faire de Kadhafi ? « Si nous le prenons vivant, nous le jugerons, nous voulons un procès. »

En 1991, les Etats-Unis ont protégé le Kurdistan d'Irak des divisions de Saddam Hussein. A l'abri de cette zone de protection aérienne, les deux grands partis kurdes d'Irak ont d'abord commencé par régler des comptes à la kalachnikov et au lance-roquettes. Puis ils ont scellé un accord politique, organisé des élections, et, année après année, cher Rony Brauman, ils ont fait de cette région la plus sûre, la plus démocratique et la plus prospère d'Irak. Cela a pris du temps.

Rien n'est garanti. L'intervention en Libye est un puits d'incertitude. Elle comporte le risque de lendemains politiques chaotiques à Tripoli. Il faut l'admettre, l'assumer, mais mesurer ces risques à l'aune de l'enjeu : la fin de quarante-deux ans d'une dictature folle et cruelle. ■

frachon@lemonde.fr

Le livre du jour

Fiers d'être européens

Bombons le torse, montrons nos biscotos, tournons-nous de face, de profil. Nous sommes européens, que diable ! Alain Minc a mis sa casquette bleue à étoiles dorées et, devant la glace, nous indique les exercices : cesser de geindre, de râler, de nous dénigrer, de laisser les cousins crier « Yes, we can » à notre place. L'Europe n'a plus rien à envier à l'Amérique. En

Un petit coin de paradis
Alain Minc

Grasset, 152 p., 9€

termes de libertés publiques, de démocratie, de justice, d'équilibre entre la compétitivité et la solidarité, elle est un modèle inégalé. *Un petit coin de paradis* dont les élèves du professeur de tonus devraient tirer une éthique : être fiers.

Pour convaincre, l'hagiographe se fait polémiste. Pourfendeur d'une Amérique qui aurait perdu les raisons d'être admirée pour en déduire, par comparaison les valeurs exemplaires de l'Europe. C'est amusant : les antiméricains professionnels de la gauche radicale comme de la droite souverainiste seront obligés de se trouver un point d'entente avec Alain Minc, conseiller d'un président de la République gaullisto-atlantiste, familier des patrons de multinationales françaises, entremetteur jovial au service de la droite, de la gauche, des milieux d'affaires.

« Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles », disait Candide en découvrant le mal sous toutes ses formes. Tout est pour le mieux dans l'UE. Les valeurs politiques et sociales des Pères fondateurs sont écornées ici et là. Le populisme y gagne un peu partout des sociétés en plein délitement. L'Etat providence est ébréché par les contraintes dues à la mondialisation et par les programmes d'austérité face à la crise. Des gouvernements officialisent la xénophobie ou musellent la liberté d'expression. La démographie est sinistrée par le vieillissement, la jeunesse paralysée par le chôma-

ge. A l'exception des universités britanniques, les étudiants brillants préfèrent s'échapper outre-Atlantique. L'Europe obtient moins de brevets et de prix Nobel que les Etats-Unis, le budget de recherche et de développement y est inférieur. La révolution industrielle, celle des technologies de l'information, est venue d'Amérique, pas d'Europe. Tout est pour le mieux dans l'UE, nain militaire sans politique étrangère ni politique de défense, incapable de la moindre coordination face aux massacres du colonel Kadhafi.

Et pourtant : devant la glace, torse bombé, on n'est pas si mal. L'essayiste finit par nous en convaincre en prenant le contre-pied plutôt réjouissant d'une tendance intellectuelle à l'accablement ou au « déclinisme », quelque justifiée fût-elle. « Quand on posait, il y a vingt ans, une question simplissime – quel est l'espace le plus libre, le plus démocratique, le plus protecteur ? – la réponse fusait : les Etats-Unis, naturellement. Quelle devrait-elle être aujourd'hui, à condition de laisser de côté les grands confettis que sont l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Canada ? L'Europe, bien sûr. »

Alain Minc n'est pas Candide. Il s'attache à rappeler l'envers heureux du décor. Tout ce dont nous, « Homo europeus », avons de quoi être fiers, tout ce dont nous devrions vouloir nous faire les prosélytes. Sa démonstration s'égare dans les tous les domaines. Il y a en Europe un cercle vertueux, une contagion naturelle de la démocratie et des libertés individuelles, quand l'Amérique laisse pratiquer la peine de mort, détient le record du nombre de prisonniers, s'arrange avec la justice à Guantanamo. L'avance économique des Etats-Unis est elle aussi relative au vu du surendettement des ménages et du déséquilibre entre compétition et protection.

Prenons-en de la graine : l'auto-satisfaction et l'optimisme peuvent parfois suffire à soigner les bleus à l'âme. ■

Marion Van Renterghem

La Fondation Nature & Découvertes présente en partenariat avec Le Monde

L'UNIVERSITÉ DE LA TERRE

BÂTIR
UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ

Samedi 2 et
Dimanche 3 avril 2011
au Palais de l'UNESCO

60 personnalités, 20 débats ouverts à tous.

L'Université de la Terre propose de réunir, à l'Unesco, des dirigeants d'entreprise, des scientifiques, des économistes, des politiques, des philosophes, des sociologues, pour témoigner, partager et progresser sur le thème : Bâtir une nouvelle société, en plaçant « l'Homme » au cœur des débats.

www.universitedelaterre.com
Participation gratuite - Réservation obligatoire

© Fabrice Goussset

Le nucléaire est l'un des plus grands fléaux du XXI^e siècle Pour les énergies alternatives

Même au cours des événements les plus atroces, il y a toujours des optimistes pour se réjouir. A l'heure où le Japon vit une catastrophe nucléaire majeure, ils nous exhortent à assumer la « noble » tâche qui nous incombe : l'heure n'est pas à la désolation, nous disent-ils, car pourrait s'ouvrir une ère nouvelle, plus rationnelle, plus démocratique et plus juste, où il serait enfin reconnu que « le nucléaire est un bien public mondial » exigeant une gestion transnationale responsable et éclairée.

Comment peut-on en venir à proférer des énoncés aussi obscènes dans de telles circonstances ? Comment peut-on défendre l'industrie nucléaire alors que nous sont rappelées de la façon la plus terrible les conséquences de ce choix, toujours fait en dépit de l'opinion publique ?

La plaidoirie parue sur Lemonde.fr [Jean-Pierre Mignard, Raphaël Romi, Sébastien Mabile et Michel Mabile : « Nucléaire : un bien public mondial »] est un modèle du genre. Au nom du progressisme, de l'intérêt général de l'humanité, il s'agit de faire apparaître le nucléaire comme le choix qui s'impose à des « responsables » à la fois probes et compétents.

Le discours auquel la classe politique française – à l'exception des Verts et d'une partie de l'extrême gauche – se rallie aujourd'hui avec une émotion où se mêlent atterrement devant la catastrophe et inquiétudes pour un fleuron de l'industrie française est donc de reconnaître que le nucléaire comporte des risques (difficile, pour l'heure, de l'oublier !), mais qu'une gestion responsable peut nous en préserver, étant entendu que les « bienfaits » du nucléaire seraient « incontestables ».

Toute la question est là. Est-il vrai que

« Parler de « réacteurs aux garanties irréprochables » serait presque comique, si ce n'était tragique »

nous ne pouvons pas nous passer du nucléaire ? Est-il vrai que le développement du nucléaire civil serait souhaitable, parce qu'il contribuerait à limiter le réchauffement climatique ? Est-il vrai qu'il est possible de « faire les choses bien » ? Autrement dit, peut-on réellement, dans le respect de la démocratie et grâce à l'imposition de strictes normes techniques, jouir des « bienfaits » du nucléaire civil sans s'exposer à tout instant à la catastrophe ?

A ces trois questions, nous répondons : non. C'est d'abord une imposture que de dire que nous n'aurions pas le choix, que « les experts » s'accorderaient pour dire que nos besoins en énergie seraient tels que nous ne pourrions nous passer du nucléaire. Dès lors qu'on remet en question le dogme selon lequel la consommation en énergie serait vouée à augmenter, il est possible d'envisager une sortie du nucléaire : l'Association négaWatt a ainsi élaboré un scénario énergétique reposant sur la réduction des gaspillages d'énergie et l'efficacité énergétique qui permet d'envisager la fermeture des centrales françaises dès 2030. Nous avons donc le choix, et prétendre le contraire est mentir, purement et simplement.

Les promoteurs du nucléaire n'ont pas hésité à tirer parti de la sensibilisation de l'opinion aux dangers du réchauffement climatique : le maintien et même le développement du nucléaire seraient souhaitables, car ils permettraient de lutter contre l'augmentation des gaz à effet de serre. Or, en France, c'est-à-dire dans le pays d'Europe où le développement du nucléaire a été le plus massif, la production d'électricité d'origine nucléaire ne contribue que pour 16 % à la consommation d'énergie finale. Si cette contribution était assurée par une production d'électricité d'origine renouvelable, les émissions totales de gaz à effet de serre seraient légèrement inférieures. Et si elle l'était par des centrales à gaz à cycle combiné, ces émissions seraient supérieures de seulement 15 % à 20 %.

L'Agence internationale de l'énergie, qui promet pour tant le développement de l'industrie nucléaire, calcule que, si le

Charlotte Nordmann

Essayiste et traductrice

Jérôme Vidal

Editeur (éditions Amsterdam)

nucléaire parvenait à se développer, sa contribution à la réduction des émissions mondiales de CO₂ serait d'à peine 6 % en 2050, contre 54 % pour les économies d'énergie et 21 % pour les énergies renouvelables, à un coût très inférieur. Cette réduction dérisoire interviendrait par ailleurs bien trop tard. Surtout, toutes les options ne sont pas compatibles : le nucléaire exige des investissements considérables en matière d'infrastructures et monopolise d'énormes subventions publiques, dont les deux tiers des budgets européens de recherche sur l'énergie, au détriment des autres énergies et du développement de politiques d'économies d'énergie.

Troisième point – bien sûr le plus important : il n'est matériellement pas possible de garantir les populations contre les risques inhérents à l'industrie nucléaire civile. Parler de « réacteurs aux garanties irréprochables » serait presque comique, si ce n'était tragique, quand la majorité des réacteurs en activité auraient déjà dû être arrêtés, et alors que les nouveaux modèles de réacteurs, les fameux EPR, dont les représentants de commerce d'Areva nous vantent la fiabilité à l'envi (« Ah, ma bonne dame, ça, ça ne vous serait pas arrivé avec notre nouveau modèle !... »), ne cessent de révéler leurs fragilités.

Rappelons que, outre les analyses suggérant qu'en cas d'accident ces réacteurs et leur « double enceinte de confinement » pourraient s'avérer plus dangereux que les précédents, les autorités de sûreté française, finlandaise et britannique ont toutes émis des doutes sur la capacité de leur système de commande à répondre aux exigences de sûreté de base.

Les risques et les dommages causés par le nucléaire ne sont d'ailleurs pas limités aux réacteurs, ils sont présents sur l'ensemble de la filière : des mines d'uranium à la production de combustible, en passant par le problème insoluble des déchets, dont le prétendu « retraitement » produit en fait plus de matières radioactives et un nouveau combustible, le mox, plus dangereux encore que l'uranium.

Nos promoteurs d'une gestion éclairée et cosmopolite du nucléaire le reconnaissent d'ailleurs. Ils déclarent en passant qu'« il existera toujours et partout un scénario dans lequel une catastrophe comme celle de Fukushima pourra se produire ». Sommes-nous prêts à assumer un tel risque à seule fin de produire de l'électricité ? Pouvons-nous accepter qu'une telle décision soit prise par des « experts » – voire par les promoteurs du nucléaire – hors de tout débat démocratique ?

Mais si le nucléaire est toujours imposé aux peuples, en dépit du rejet qu'entraîne la conscience de ses risques, c'est parce que, né de l'industrie militaire et encore profondément lié à elle, cette industrie, d'une technicité et d'une dangerosité extrêmes, n'est pas susceptible d'être gérée démocratiquement. Elle exige l'opacité ; elle nécessite une gestion centralisée et autoritaire. Le nucléaire est un régime politique – et il n'est tout simplement pas possible de lui appliquer les principes de « transparence » ou de « contrôle citoyen ».

De deux choses l'une : soit ce discours témoigne d'une méconnaissance de la question, soit d'un véritable cynisme, mais quoi qu'il en soit, cela n'augure rien de bon pour cette « nouvelle gouvernance mondiale irréprochable » censée nous préserver des dangers du nucléaire.

Pas sûr qu'à tenir un tel discours nos « responsables » parviennent à restaurer la « confiance » nécessaire à l'avenir de la filière nucléaire. Ce serait en tout cas un tour de force, mais nos habiles manipulateurs du langage ont du moins l'avantage de bénéficier du soutien presque unanime de la classe politique en France, et d'une bonne partie des médias. ■

Il faut que la peur change de camp en Libye Comment l'intervention peut et doit réussir

L'opération militaire conduite par la coalition est-elle difficile ? En principe, non : la géographie est idéale pour la surveillance, avec un pays qui présente essentiellement une zone désertique et une zone côtière ; les atouts militaires de la coalition sont considérables et devraient permettre d'éliminer rapidement tous les moyens lourds des forces pro-Kadhafi.

Ces forces n'ont plus de communications ; elles commencent à connaître une certaine démoralisation quelques jours seulement après le début des opérations ; la fidélité des troupes libyennes à Kadhafi n'a jamais été leur caractéristique principale – ce que le principal intéressé sait très bien, et la coalition dispose à terre d'insurgés peu organisés certes, mais en grand nombre.

Compte tenu de tout cela, parler dès le début de la semaine d'enlèvement relève d'un syndrome dépressif. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de problèmes, mais c'est à leur traitement qu'il faut consacrer sa matière grise plutôt qu'aux scénarios catastrophes.

Quels sont les problèmes les plus urgents à traiter ? En premier lieu, mettre rapidement en œuvre le paragraphe principal de la résolution, qui concerne la protection civile et qui autorise les Etats-membres à prendre toutes les mesures pour protéger les civils. Compte tenu de ce qui se passe à Misrata, l'objectif principal devrait être de sauver les civils de cette ville exposés aux tirs des chars et des snipers infiltrés dans la ville. Les hôpitaux y sont débordés et manquent de tout. C'est un symbole puissant car il s'agit de la troisième ville du pays et elle est plus proche de Tripoli que Benghazi.

Si l'entrée en action d'hélicoptères pour attaquer les chars à Misrata est freinée par une destruction encore incomplète des moyens antiaériens de la Libye, ce ne devrait être qu'une question de jours. En second lieu, il faut que les insurgés s'expriment au lieu de laisser tout l'espace médiatique à Kadhafi. Il faut aussi les aider à s'armer (ils n'ont par exemple que des lance-roquettes de courte portée contre des chars qui peuvent tirer à 2 km) et à s'entraîner.

Thérèse Delpech

Politologue et ex-conseillère d'Alain Juppé pour les questions stratégiques et militaires

Pourquoi l'Egypte ne contribue pas à cet objectif est une énigme, de même que la non-participation de ce pays, en principe en période de transition démocratique, à une opération qui concerne son voisin immédiat. On aimerait croire que la seule raison est la présence en Libye de ressortissants égyptiens, mais s'il est vrai, comme on le dit en début de semaine, que Le Caire a fait des difficultés pour ouvrir son espace aérien aux quatre avions du Qatar, on finit par se poser des questions désagréables sur ladite transition.

Troisièmement, rassembler des renseignements sur la situation réelle dans les

« Parler dès le début de la semaine d'enlèvement relève d'un syndrome dépressif »

villes et sur la nature exacte de l'opposition. Ce pays se trouve sur l'arc de crise où – en principe – la France rassemble ses moyens. A-t-on ces renseignements ? Utilise-t-on les moyens d'interception adaptés, notamment pour ce qui concerne Misrata ?

Le retrait américain de l'opération constitue-t-il une opportunité ? Oui. Washington est entré à reculons dans cette intervention et seules Hillary Clinton et l'ambassadrice américaine à l'ONU Susan Rice ont semblé vraiment convaincus que l'Amérique ne pouvait pas se contenter de rester au balcon. Le travail effectué par les missiles Tomahawk et les opérations de brouillage était nécessaire dans les premiers jours. Les Etats-Unis se retirent des frappes et du commandement ?

Ce qui reste à faire devrait permettre aux Européens de montrer ce dont ils sont capables. L'attitude de l'Allemagne

Une autre révolution fiscale est possible !

Philippe Aghion

Professeur d'économie à Harvard

Elie Cohen

Economiste, directeur de recherches au CNRS

che voisin. En Suède, la fiscalité sur le revenu est notoirement transparente et simple (avec seulement trois tranches d'imposition sur le revenu du travail plus un impôt sur le capital à 30 %, sans niche fiscale) et juste (l'impôt sur le revenu du travail est fortement progressif avec une tranche supérieure à 55 %). Que constatons-nous ?

Prenons une personne qui gagne au moins 100 000 euros par an en revenus du

« Un tel système peut décourager l'innovation et la croissance »

travail et qui dispose d'un logement d'une valeur de 500 000 euros ou plus : certes il ne s'agit pas du tout-venant, mais cela concerne un nombre appréciable d'entrepreneurs, de professionnels en France et dans la plupart des pays développés. A partir d'un niveau de revenu du capital de 70 000 euros ou plus, cet individu va être soumis à une taxation globale supérieure en régime Piketty par rapport à la vertueuse Suède.

Et au-delà de ce seuil de 70 000 euros, les prélèvements proposés par Piketty et consorts deviennent rapidement confisca-

est regrettable, elle n'est d'ailleurs pas comprise par les journaux allemands, si l'on en croit la floraison d'articles hostiles à Angela Merkel sur sa décision – surtout compte tenu du fait qu'un vote favorable de la résolution n'obligeait pas Berlin à mettre des moyens militaires – mais on peut faire sans eux.

C'est l'occasion de tester les procédures nécessaires pour conduire des opérations entre Européens (avec aussi les Qataris – puisque les jugements portés sur les événements de Bahreïn ont, semble-t-il, conduit les autorités de ce pays à retirer leur offre). Il faut se mettre rapidement d'accord sur les cibles : des bateaux libyens continuent semble-t-il de tirer depuis la côte. La résolution est sans ambiguïté sur le fait qu'ils deviennent de ce fait des cibles immédiates. Il faut aussi être clair sur la répartition des rôles et jouer en équipe, un objectif toujours plus difficile que ne l'imaginent les observateurs.

Le départ de Kadhafi est-il un objectif ? Il doit l'être. On ne peut pas imaginer que cet individu, qui a perdu toute légitimité pour la direction de son pays en tirant à l'arme lourde des civils, qualifiée pour l'occasion de terroristes, voire de membres d'Al-Qaïda, puisse rester au pouvoir et redevenir l'interlocuteur des capitales.

Certes, ce n'est à personne d'autre qu'aux Libyens de décider de leur sort politique. Mais compte tenu du nombre de morts, compte tenu du sort de villes à l'est mais aussi à l'ouest du pays, la probabilité d'un soutien massif ou même majoritaire paraît beaucoup plus faible que ne l'est le sentiment général de pure terreur, que l'on ressentirait tous dans des conditions semblables.

Faire changer la peur de camp est donc l'objectif à atteindre dans ce domaine. Des indications existent que le mouvement est amorcé en ce sens. Il faut démoraliser le camp des meurtriers, favoriser les trahisons, et donner du courage et de l'espoir aux insurgés.

C'est ainsi que Kadhafi et les siens finiront par tomber, comme ils le méritent. Avec, à la clé, s'ils sont vivants, un passage bien mérité également devant la Cour pénale internationale (CPI), où ils pourront s'expliquer sur la férocité avec laquelle ils ont traité leur peuple. ■

Une autre révolution fiscale est possible !

toires. La comparaison avec la Belgique donne des résultats encore plus nets.

Pourquoi la Suède a-t-elle décidé de taxer les revenus du capital moins que ceux du travail et pourquoi veille-t-elle à éviter une taxation abusive des revenus ? Tout simplement parce que les Suédois savent ce qu'est une économie ouverte et veulent encourager l'entrée sur leur sol d'entrepreneurs innovants.

L'argument mis en avant par le livre – seule une petite minorité serait davantage taxée au terme de la réforme, qui par conséquent ne pose pas de problème – n'est guère convaincant. Un tel système peut décourager l'innovation et la croissance s'il s'attaque aux plus entrepreneurs et encourage la fuite des cerveaux.

Pour une révolution fiscale ? Sans hésitation ! Nous partageons l'idée que le système fiscal français est vétuste, opaque et injuste et qu'il n'a fait qu'empirer depuis le début de ce quinquennat. Cependant, la nécessaire suppression des niches, la remise en cause du quotient familial et de la déclaration par ménage, la plus grande progressivité de l'impôt, sont des objectifs qui peuvent être atteints par d'autres systèmes fiscaux que celui proposé dans ce livre. La Suède et d'autres pays d'Europe ont mis en œuvre des fiscalités simples, transparentes et justes dont le rendement permet de financer une éducation, une université, et un système de santé de première qualité.

Ces fiscalités ont également l'avantage de ne pas décourager l'entreprise et l'innovation. Ils sont caractéristiques de pays qui ont évolué vers une social-démocratie de la croissance et ce, sans renoncer aux idéaux de justice et de solidarité : en cela, ils montrent la voie à suivre pour une gauche qui chercherait vraiment à se moderniser. ■

Avec la collaboration d'Alexandra Roulet, doctorante à Ecole d'économie de Paris

Actrice anglo-américaine

Elizabeth Taylor

Elle a été créée enfant par le star-system hollywoodien en son âge d'or. Quarante ans plus tard, elle était encore, et plus que jamais, hollywoodienne avec tout ce que cela impliquait de fabuleuses représentations en public, de caprices, d'extravagances et d'aspects mythiques.

C'était ainsi, en France, au Festival de Deauville 1985, où ses apparitions provoquaient des mouvements de foule comme jamais, même au beau temps du Festival de Cannes. La suite qui lui été réservée à l'Hôtel Royal fut baptisée à son nom, décorée spécialement pour elle et destinée à rester un lieu consacré. Elle a croqué les diamants et les hommes, défendu sa beauté contre les atteintes du temps, décapant régulièrement les ravages physiques dus à son goût prononcé pour l'alcool, les fêtes, les nuits blanches.

Elle fut la dernière star sans pour autant se tenir, lointaine, évanescence, sur un piédestal, monstre sacré qui peut tout se permettre, y compris, à l'occasion, un langage de poissarde.

27 février 1932 Naissance à Londres
1941 Début de carrière, aux studios Universal d'Hollywood
1943 « La Fidèle Lassie », de Fred M. Wilcox
1951 « Une place au soleil », de George Stevens
1959 « Soudain l'été dernier », de Joseph L. Mankiewicz
1966 « Qui a peur de Virginia Woolf ? », de Mike Nichols
23 mars 2011 Mort à Los Angeles

Actrice, elle a eu la trempe, la volonté d'une Bette Davis ou d'une Katharine Hepburn. Mais, au-delà de tous les contrastes, d'une carrière époustouflante, l'image demeure de la déesse aux yeux violets, qu'on avait fini par appeler « Liz » et dont le tempérament hors du commun semblait inépuisable.

Elizabeth Rosemond Taylor naît à Londres le 27 février 1932. Son père fait le commerce des objets d'art, sa mère est actrice et lui fait donner des cours de danse. Elle a 7 ans, la guerre approche. La famille Taylor vient s'installer aux États-Unis et la mère d'Elizabeth la pousse, en 1941, vers les studios Universal. Elle débute dans un film qui n'attire pas l'attention, mais Louis B. Mayer, le patron de la MGM, qui aime les enfants prodiges et les films familiaux bien-pensants, prend la fillette sous contrat.

La voilà, en 1943, en vedette dans *La Fidèle Lassie*, de Fred M. Wilcox, avec le célèbre chien mascotte. En 1944, elle est dans *Le Grand National*, de Clarence Brown, une délicieuse préadolescente qui aime bien son cheval. Moins « poupée », que Shirley Temple, l'enfant-phénomène, Elizabeth Taylor n'a pas non plus la personnalité étrange et turbulente de Judy Garland. Après *Le Courage de Lassie* (Fred M. Wilcox, 1946), elle a grandi, elle prend l'allure d'une adolescente. On la voit, en mutation, dans *Mon père et nous*, de Michael Curtiz (1947), *Ainsi sont les femmes*, de Richard Thorpe (1948), et la nouvelle version des *Quatre filles du Docteur March*, de Melvyn LeRoy (1949). Un nouveau pas est franchi quand



En 1955, sur le tournage de « Géant », à Marfa, au Texas. SID AVERY/MPTV/PHOTOMASI

Vincente Minnelli la dirige dans une excellente comédie, *Le Père de la mariée* (1950), qui sera suivie d'*Allons donc, papa* (1951).

A cette époque, Elizabeth Taylor épouse, pour très peu de temps, Nicky Hilton, héritier de l'empire hôtelier du même nom, auquel succède, en 1952, l'acteur britannique Michael Wilding, dont elle aura deux fils.

En 1951, elle tourne, sous la direction de George Stevens, *Une place au soleil*, film dramatique d'après un roman de Theodore Dreiser, avec, pour partenaire, Montgomery Clift, acteur ténébreux et fragile auquel la liera une solide amitié, une vraie complicité.

C'est son premier grand rôle, l'aurore de sa carrière de star. Lumineuse et fascinante, elle va tenir des rôles plus convenus dans *Ivanhoe*, de Richard Thorpe (1952), *Rhapsodie*, de Charles Vidor (1954), *La Piste des éléphants*, de William Dieterle (1954), *Beau Brummel*, de Curtis Bernhardt (1954), *La Dernière Fois que j'ai vu Paris*, de Richard Brooks (1954). Mais, en 1956, elle est la partenaire de James Dean dans *Géant*, de George Stevens, metteur en scène qui, à nouveau, la magnifie. La voilà au firmament d'Hollywood.

Divorcée en 1955 de Michael Wilding, Elizabeth Taylor se remarie avec le produc-

teur Michael Todd, qui meurt dans un accident d'avion en mars 1958.

A cette période d'épreuves personnelles, correspondent quelques films très importants dans lesquels elle manifeste des dons de comédienne très divers : *L'Arbre de vie*, d'Edward Dmytryk (1957), puis *La Chatte sur un toit brûlant*, de Richard Brooks (1958), et *Soudain l'été dernier*, de Joseph L. Mankiewicz (1959), deux adaptations de pièces de Tennessee William.

L'aventure de « Cléopâtre »

Sa vie privée défraie la chronique. Elle se marie une nouvelle fois, avec l'acteur Eddie Fisher, ancien mari de la charmante Debbie Reynolds, et prend une réputation de ravageuse. Elle joue, c'est vrai, des personnages sexuellement exacerbés. *La Vénus au vison*, de Daniel Mann (1960), lui vaut l'Oscar de la meilleure actrice. Drôle de choix. Puis commence l'aventure de *Cléopâtre*, film produit par la Fox, qui va quasiment s'y ruiner. Le cachet de Liz Taylor est fantastique. Rouben Mamoulian commence le tournage à Londres. La star tombe gravement malade, guérit, mais on a pris un énorme retard, et Mamoulian, qui en a assez, laisse la place à Joseph L. Mankiewicz.

Quand Richard Burton est choisi pour incarner Marc-Antoine et que le tournage

reprend à Rome, la vie de Liz Taylor (divorcée d'Eddie Fisher) est transformée. Elle est tombée amoureuse de Burton.

Le monde entier suit, publicité aidant, les étapes de cette liaison torride, qui se termine par un mariage le 15 mars 1964. Elizabeth Taylor est devenue Cléopâtre, même si le film n'a pas le succès escompté et si Mankiewicz n'en garde pas, lui, un bon souvenir.

Le couple Burton fait souvent la « une » des journaux : whisky à gogo et scènes de ménage. Après *Le Chevalier des sables*, de Vincente Minnelli (1965), *Qui a peur de Virginia Woolf?*, de Mike Nichols (1966), d'après la pièce d'Edward Albee, vaut à Liz son deuxième Oscar. Le film n'est pas très bon, mais son aspect tapageur et sa hargne l'identifient à la vie privée des époux terribles, lui apportant le succès.

Elizabeth Taylor, couverte de bijoux, épaissie dans ses toilettes éblouissantes (un peu trop !), se soucie peu du qu'en dira-t-on. Elle tourne successivement, avec ou sans Burton, *La Mégère apprivoisée*, de Franco Zeffirelli (1967), *Reflets dans un œil d'or*, de John Huston, *Les Comédiens*, de Peter Glenville (1967), *Docteur Faustus*, de Richard Burton, *Boom* et *Cérémonie secrète*, de Joseph Losey (1968), *Las Vegas, un couple*, de George Stevens (1970), *Une belle*

tigresse, de Brian G. Hutton (1972), *Divorce*, de Warris Hussein, *Terreur dans la nuit*, de Brian G. Hutton, *Les Noces de cendres*, de Larry Peerce (1973). Glissant dans les films de série, la belle Liz, même liftée, n'est plus à son avantage.

1974, coup de théâtre : en juin, les Burton divorcent. 1975, autre coup de théâtre : ils se remarient. Second divorce, définitif cette fois, en 1976, année où Liz Taylor fait partie de la distribution de *L'Oiseau bleu*, de George Cukor.

A 44 ans, riche, célèbre, régénérée par les cures d'amaigrissement, l'imbattable star épouse John Warner, ex-secrétaire d'Etat à la marine, dont elle se séparera en 1981. Son dernier mari sera, de 1991 à 1996, un ouvrier en bâtiment, Larry Fortensky. Elle délaisse le cinéma pour la télévision, fait une sorte de rentrée curieuse en 1980 dans *Le miroir se brisa*, de Guy Hamilton, d'après un roman d'Agatha Christie.

Elle se consacre enfin avec fougue, mais sans esbroufe, à des causes généreuses. Richard Burton meurt en 1984. Le temps semble fini des excentricités. Reste la fonction de star. Par pitié pour Zeffirelli, Elizabeth Taylor joue le rôle d'une très improbable cantatrice chantant le rôle d'Aida dans *Toscanini*, en 1988. Qui d'autre aurait osé ? ■ Jacques Siclier

« J'ai une âme d'enfant dans un corps de femme »

AYANT SUBI une impressionnante série d'interventions chirurgicales (de vingt à trente, dit-on), Liz Taylor faillit mourir une dizaine de fois. Sa santé faisait l'objet de spéculations depuis des années. Elle avait subi l'ablation d'une tumeur au cerveau en 1997, elle était apparue en 2006 à la télévision pour démentir les rumeurs qui la disaient atteinte de la maladie d'Alzheimer.

On disait son état alarmant en 2008. Avec ses multiples démêlés sentimentaux, ces épisodes avaient fait d'elle une héroïne de la presse people et occulté la place qu'elle avait pu tenir dans le cinéma hollywoodien.

Une raison à cela : comme le souligne l'un de ses biographes, Donald Spoto, Liz Taylor s'était efforcée de « faire coïncider

sa vie avec le monde illusoire de ses films ».

Quelle trace garderont d'elle les histoires du cinéma ? D'abord celle d'une enfant star, flanquée à 9 ans d'un chien fidèle (Lassie), caracolant à 13 ans sur un cheval pour *Le Grand National*, puis jeune fille romantique, un peu mièvre, minaudant.

Placée sous le signe de la schizophrénie, sa carrière reflétera un malentendu entre la sensualité qu'elle dégage et l'esprit qui l'habite. « J'ai une âme d'enfant dans un corps de femme », disait celle qui deviendra dévoreuse d'hommes, avaleuse de chocolats, croqueuse de diamants.

Le premier film à retenir est *Une place au soleil*, de George Stevens (1951), avec Montgomery Clift, où elle s'impose en poupée brune dont les décolletés profonds affolent la libido masculine. *Géant*,

du même Stevens (1956), lui fait côtoyer James Dean dans un ranch du Texas. *La Chatte sur un toit brûlant*, de Richard Brooks (1958), la fait entrer dans l'univers ténébreux de Tennessee Williams. Elle y est l'épouse frustrée, agitée, d'un homosexuel alcoolique.

Mais c'est dans *Soudain l'été dernier*, de Joseph L. Mankiewicz (1959), encore d'après Williams, qu'elle se révèle bouleversante, otage d'un désespoir muet, proie de souvenirs refoulés et d'une marâtre qui cherche à lui faire subir une lobotomie. On se souvient du long monologue final au cours duquel elle évoque le rituel dionysiaque dont fut victime son mari, sur une plage, dévoré par une horde de gamins qu'il voulait prostituer. Quand elle retrouve Mankiewicz dans *Cléopâtre*

(1963), c'est pour incarner une reine d'Égypte sombre et digne qui subit les mêmes trahisons qu'elle dans sa vie privée.

Une litanie de querelles d'époux

La grande époque de ce monstre sacré que ses boulimies obligèrent à se regarder dans un miroir à trois faces commence en 1966, quand elle joue à trois reprises ses drames conjugaux avec Richard Burton. D'abord dans la pièce d'Edward Albee, *Qui a peur de Virginia Woolf?*, filmée par Mike Nichols. Une litanie de querelles d'époux aigris qu'elle assume d'interpréter vieillie, grossie, souillon, éructant. Son tempérament d'actrice éclate aussi dans *La Mégère apprivoisée*, d'après Shakespeare (Franco Zeffirelli, 1967), une virago, toujours. Et

dans *Boom* (1968), nouvelle variation sur la détresse tragique d'une épouse insatisfaite que Joseph Losey estimait raté à cause de ses comédiens qui arrivaient tous deux sur le plateau « ivres, hurlant et jurant ».

Losey lui offre un autre de ses rôles marquants, celui d'une prostituée vieillissante kidnappée par une jeune femme perturbée qui la prend pour sa mère (Mia Farrow) dans *Cérémonie secrète* (1968). C'est elle qui conseille à John Huston d'engager Marlon Brando pour interpréter son officier homosexuel de mari dans *Reflets dans un œil d'or* (1967), où elle met son tempérament tapageur en sourdine.

Femme malheureuse, fausse harpie, vaincue par la fatalité. ■ Jean-Luc Douin

Le mécénat d'entreprise déserte la culture

Selon une enquête CSA pour l'Admical, le soutien des groupes privés a chuté de 63 % entre 2008 et 2010

Les chiffres sont passés inaperçus, pourtant ils sont terribles : selon une enquête réalisée par l'institut CSA pour l'Admical (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial), le mécénat de la culture est passé de 975 millions d'euros à 380 millions d'euros de 2008 à 2010, accusant une perte de 595 millions d'euros, soit 63 %.

Certes, le mécénat lui-même a baissé de 2,5 milliards d'euros à 2 milliards d'euros (moins 20 %) lors même que le nombre d'entreprises mécènes augmentait de 17 %. Mais la culture ne représente plus que 19 % du budget global et se situe désormais en troisième position derrière le trio « social, éducation, santé » (36 % du budget, soit 720 millions d'euros) et le sport, lequel, en progressant de 26 %, prend la seconde place en termes d'engagement.

Pour le président de l'Admical, Olivier Tcherniak, les dés en sont jetés : « Le mécénat culturel est en train de mourir, ou du moins, de se transformer radicalement. » La crise ? Elle ne serait que la partie immergée d'un iceberg en train de fondre. Le mécénat, en effet, à l'image de notre société avide de profits à court terme, a progressivement dérivé vers la communication. Laquelle s'est ralliée naturellement aux grandes institutions culturelles. « Plutôt que de financer quinze petites structures, on préfère investir dans un grand projet plus visible », constate Olivier Tcherniak.

Aider les gros, donc, ou alors les très faibles, qui n'ont aucun accès à la culture. C'est là l'autre facteur important : le glissement du mécénat vers la responsabilité sociale est désormais un fait établi. « Les

grands patrons doivent rendre des comptes à leurs actionnaires et à leurs salariés, affirme Olivier Tcherniak. Faire du social, de l'humanitaire ou de l'environnemental est devenu plus facile. »

La faute à la fameuse RSE (responsabilité sociale des entreprises, code de bonne conduite à base d'éthique responsable et d'utilité publique), qui, en rapport avec les compétences et l'objet social de l'entreprise, exclut a priori la culture. Cette obligation favorise ce que l'on a nommé le « mécénat croisé » : un programme culturel ne sera soutenu que s'il appuie lui-

« Plutôt que de financer quinze petites structures, on préfère investir dans un grand projet plus visible »

Olivier Tcherniak
président de l'Admical

même des actions sociales (insertion, actions éducatives, accessibilité des publics).

« Le discours auquel sont sensibles les entreprises aujourd'hui ne passe plus par la beauté de l'art mais par la culture comme facteur d'équilibre de la société », note Christophe Monin, responsable du département de fundraising au Musée du Louvre. Jean-Yves Kaced, directeur du développement à l'Opéra de Paris, confirme : « Il est plus facile de trouver des fonds pour notre programme pédagogique "Dix mois d'école et d'opéra" que pour une création. » Quant au Centre Pompidou, c'est son responsa-



Névoir/Millet

ble RSE qui a attiré le mécénat de compétence de Logica au prétexte qu'offrant la plus belle collection d'art contemporain à des personnes économiquement faibles, il remplissait une mission de service public ? « Ce n'est pourtant pas aux entreprises de faire la politique

culturelle d'un pays ! », s'emporte Martine Tridde-Mazloum, directrice de la Fondation BNP Paribas.

Pointé par tous, le désengagement de l'Etat pèse lourd. « Le mécénat est très clairement lié à l'affirmation d'une politique culturelle forte, renchérit M^{me} Tridde-Maz-

loum. Or le désengagement des pouvoirs publics et le manque de grands projets culturels découragent les entreprises. »

Le président du Château de Versailles, Jean-Jacques Aillagon, insiste : « Bien que le mécénat (20 millions d'euros) constitue un sixième-

Une chapelle, une locomotive, un lavoir : les dons populaires explosent

LE MÉCÉNAT POPULAIRE, des particuliers et PME, à destination des opérations de sauvegarde du patrimoine de proximité, qui a doublé en deux ans, a le vent en poupe. Tel est le constat de la Fon-

dation du patrimoine, créée en 1996, déclarée d'utilité publique en 1997. Avec ses 450 bénévoles présents dans toute la France, cette fondation a récolté, en 2010, par le biais de souscriptions loca-

les, 8,3 millions d'euros de dons, soit 26 % de plus qu'en 2009. Cette envolée se poursuit avec une progression de 25 % enregistrée de janvier à mars, dopée par le don en ligne, désormais possible sur son site Internet.

« Point d'ancrage »

Comment expliquer ce succès grandissant ? « Dans ce domaine, il n'existe pas d'organisme équivalent », précise Frédéric Néraud, directeur général de la Fondation du patrimoine. Beaucoup d'associations ont recours à nous comme caution nationale. Les garanties en termes de transparence et de traçabilité des dons affectés à une opération particulière acheminent de convaincre les plus sceptiques. » Les frais de gestion, qui ne sont que de 3 %, contre les 15 % généralement retenus, sont un argument supplémentaire. Ulti-

me garantie : les versements des fonds ne sont effectifs que sur présentation de factures acquittées.

Saisie d'un projet par une commune ou une association, la Fondation pour le patrimoine lance une souscription. Si la population y répond favorablement en apportant au minimum 5 % du coût du projet, la subvention est déclenchée sur les fonds propres de la fondation – provenant des successions en déshérence, dotation versée par l'Etat, à laquelle s'ajoute celle des collectivités territoriales.

« Plus que jamais, le patrimoine local est un point d'ancrage, un repère : les gens sont un peu perdus avec la globalisation », analyse M. Néraud. La proximité des opérations menées sur le terrain, sans marketing ni campagne de pub, par le bouche-à-oreille et la presse locale, séduit. » 770 nouvelles souscriptions en 2010 (sur 2 000 pro-

jets en cours) – contre 400 deux ans plus tôt – ont été enregistrées : de l'église de campagne à la fontaine, du lavoir communal à la locomotive à vapeur ou au bateau de pêche. Objets mobiliers, véhicules motorisés, mais aussi espaces naturels sensibles, comme la réhabilitation d'anciennes tourbières, aménagement de berges et canaux sont concernés.

La principale demande porte sur le patrimoine religieux, qui représente 70 % des dossiers traités. Suit le patrimoine lié à l'eau ou à l'industrie, les usines désaffectées comme les belles mécaniques. « Les besoins sont immenses », souligne M. Néraud. Nombre d'églises rurales n'ont pas été entretenues depuis des lustres. Lorsque le clocher ou la voûte donnent des signes de faiblesse, il est grand temps. ■

Florence Evin

Quelques facteurs encourageants demeurent. Interrogées, 70 % des entreprises déclarent vouloir maintenir sinon développer leur mécénat. Les PME et PMI s'impliquent dans le mécénat de proximité. Et le mécénat individuel émerge. Le directeur général du Festival d'Aix-en-Provence, Bernard Focroulle, constate qu'il « est passé de 200 000 à 500 000 euros entre 2006 et 2011 ». Au Louvre, Les Trois Grâces de Cranach ont affolé le mécène de la rue : « Sur les 1,5 million d'euros de souscriptions, 1,2 million est venu de donateurs individuels », s'enthousiasme Christophe Monin.

Faible consolation. Entre la rarefaction des flux financiers et les exigences accrues des entreprises, la situation se dégrade. L'humour noir de Martine Tridde-Mazloum pourrait bien devenir réalité : « Je dis parfois aux artistes que la chance qu'ils vont avoir à devenir des précaires, c'est qu'on va bientôt pouvoir les aider au titre de la solidarité ! » ■

Marie-Aude Roux



Abonnez-vous
dès maintenant

citedelamusique.fr | 01 44 84 44 84

Cité de la musique
2011-12

Corps et âme



Jehan Alain, organiste idéaliste, mort pour la France

Il fut organiste, chrétien déclaré, compositeur épris de modernité et fit ses classes dans l'entre-deux-guerres au conservatoire de Paris, mais il ne s'agit pas d'Olivier Messiaen (1908-1992), qui a, d'ailleurs, eu les mêmes maîtres que lui... Né en 1911, Jehan Alain aurait pu disputer à Messiaen le leadership de la modernité à la Libération mais le destin en a décidé autrement. Cet idéaliste est mort à 29 ans, le 20 juin 1940, de manière héroïque près de Saumur. Seule sa musique d'orgue lui a valu de ne pas tomber dans l'oubli, notamment grâce à sa Sœur Marie-Claire, interprète au rayonnement historique.

Cette production ne constitue, toutefois, que la partie visible d'une œuvre dont on pourra prendre la mesure à l'occasion de la célébration du centenaire de la

naissance du compositeur. Une exposition, un colloque et cinq concerts sont organisés à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), sa ville natale, pour illustrer les multiples facettes de sa personnalité.

Fils d'Albert Alain, musicien qui se fit un nom dans le répertoire religieux, Jehan Alain touche très tôt à l'orgue construit par son père. Mais, précise Aurélie Decourt, historienne chargée du programme commémoratif et nièce du compositeur, « l'orgue n'était qu'une récompense pour les enfants et ils n'y avaient accès qu'après avoir fait leurs devoirs et travaillé leur piano ». C'est dans ce cadre que Jehan, l'aîné, compose pour Marie-Claire, la benjamine, une *Berceuse sur deux notes qui cornent*. Rien à voir avec son intérêt pour les vaches, auxquelles il prête certains dialogues à la mon-

tagne... Le cornement désigne, dans le jargon des organistes, une note qui joue toute seule à la suite d'un problème de tuyau. Facétieux, Jehan Alain, l'est en musique comme en dessin. A preuve, cette caricature de souliers achetés « à l'enseigne du Colimaçon-borgne-montre-moi-tes-cors ».

Casse-cou avec une moto

Esprit indépendant et créatif en toute situation, il déclare, assez jeune, que « ceux qui vivent peu de temps doivent tout vivre plus vite et plus intensément ». Il a fait le casse-cou avec une moto (baptisée « Contrepoint »), s'est passionné pour diverses musiques (du grégorien au jazz) et a composé 143 pièces, la plupart en moins de trois ans (1936-1939).

Avec lui, chaque geste ou pres- que a une histoire. Il en va ainsi

des *Trois danses*, une œuvre qu'il destinait à l'orchestre alors qu'il était au front mais qu'il n'a eu le temps de sauver que sous forme de transcription pour orgue, envoyée par la poste en juin 1940, quelques jours seulement avant de mourir. Donnée dans une version orchestrale reconstituée, ce triptyque est l'événement attendu du centenaire. ■

Pierre Gervasoni

A lire : « Une famille de musiciens au XX^e siècle, la famille Alain », par Aurélie Decourt, éd. Hermann, 180 p., 22 €. **A voir** : « Jehan Alain, un musicien poète », exposition à l'Espace Véra, 2, rue Henri-IV, Saint-Germain-en-Laye, jusqu'au 8 avril.

A écouter : 5 concerts, les 25, 26 et 27 mars. St-Germain-en-Laye (Yvelines). Amisvieuxsaintgermain.org ; Jehanalain2011.com

Les voyages imaginaires d'Hugo Pratt

La Pinacothèque de Paris présente des aquarelles et des planches du père de Corto Maltese

Marc Restellini, le directeur de la Pinacothèque de Paris, s'attend à avoir les oreilles qui sifflent, ce qui ne serait pas la première fois. Pensez : qu'a-t-il trouvé de mieux à faire pour remplacer l'exposition « Les masques de jade mayas », victime fin février de l'annulation de l'Année du Mexique en France ? De la bande dessinée, art encore considéré comme « mineur » dans de nombreux milieux artistiques. Et qui a-t-il décidé de mettre en avant ? Un auteur « populaire » s'il en est : Hugo Pratt, le père de Corto Maltese. Il le sait, on va le soupçonner de « coup marketing » ou de « course à l'audience ». On se trompera. Primo parce que l'exposition, bien que non annoncée publiquement, était programmée en juin à la Pinacothèque. Secundo parce que Pratt, par la richesse de son œuvre et de sa propre vie, lesquelles ont été intimement liées, a sa place dans tous les musées du monde. L'auteur italien, mort en 1995, a déjà eu les honneurs d'une rétrospective à Paris : en 1986, au Grand Palais.

L'accélération du calendrier a conduit les deux commissaires de l'exposition, Patrizia Zanotti (qui fut la coloriste de Pratt) et Patrick Amsellem, à se démultiplier. Il a d'abord fallu demander aux 35 collectionneurs privés de libérer leurs pièces au plus vite. Puis renoncer à encadrer celles-ci – cela aurait pris deux mois. Se rabattre, enfin, sur les vitrines initialement prévues pour les masques mayas. Par chance, le catalogue était déjà bien avan-

160 œuvres réunies autour de six thèmes : les îles et océans, le désert, les militaires, les villes, les femmes et les Indiens

cé. Tout autant que le concept général de l'exposition consistant à organiser les 160 œuvres réunies autour de six thèmes chers à Pratt : les îles et océans, le désert, les militaires, les villes, les femmes et les Indiens. Au-delà des analogies et du titre un peu ronflant de la manifestation (« *Le voyage imaginaire d'Hugo Pratt* »), l'originalité de celle-ci tient au type des pièces présentées : les trois quarts sont en effet des dessins à l'aquarelle, une technique relativement peu présente dans les albums de Pratt (sauf sur

les couvertures). Mais bien connue de ses fans.

Images évanescences d'Indiens pagayant dans la forêt amazonienne, portraits éthérés de soldats des Indes et de femmes fatales, compositions pointillistes de Papous en pagne, bichromies de Corto, clope au bec et cravate au vent... Très influencé à ses débuts par l'Américain Milton Caniff (le père de *Terry et les pirates*), Pratt n'était pas seulement ce maître du noir et blanc qui, à son tour, influença de nombreux auteurs de bandes dessinées

(Didier Comès, José Munoz...). Il apprit la technique de l'aquarelle à la fin des années 1950 à la Royal Academy of Watercolor de Londres. En provenance d'Argentine, vivant alors au gré de ses contrats professionnels et de ses amours, l'illustrateur ressentait-il le besoin de s'échapper de l'oppressive rigueur de l'encre de Chine qui lui permettait pourtant de gagner sa croûte ? Comme souvent avec l'aquarelle, le processus de maturation prendra chez lui longtemps – vingt ans – avant de trouver une

déclinaison graphique par le biais d'esquisses de travail, de carnets de voyage ou de simples illustrations, ici rassemblés autour du personnage de Corto Maltese. Individu complexe et mystérieux, libertaire et ombrageux, peu de héros de bande dessinée incarnent aussi bien que lui ce contraste rendu possible par l'opposition des techniques.

Les amateurs de « pure » BD, aux yeux de qui seul a grâce un noir et blanc intense, auront ceci dit également leur content d'émotions. Présentées comme une pièce unique, les 163 planches de *La Ballade de la mer salée* ont été réunies dans une pièce en sous-sol. Publié en Italie en 1967, cet album culte de Pratt est la première histoire où apparaît Corto Maltese, dans un rôle secondaire. Le marin romantique ne deviendra un héros à part entière que trois ans plus tard, après que l'hebdomadaire *Pif Gadget* eut demandé au dessinateur de créer une série autour d'un personnage unique. Dans *La Ballade de la mer salée*, Pratt fait assaut de références (Stevenson, Conrad, Melville... mais aussi *Les Révoltés du Bounty* dans la version de 1935 avec Clark Gable et Charles Laughton) et développe une construction narrative d'une modernité folle pour l'époque. Sa maîtrise du découpage n'a pas pris un ride. Idem de son coup de plume que les visiteurs pourront contempler le nez collé aux originaux. D'une propreté rare, sans le moindre repentir apparent, ces planches doivent la qualité de leur état au fait qu'elles appartiennent à un collectionneur unique (et anonyme), lequel les a soigneusement entretenues. Heureux homme. ■

Frédéric Potet

« *Le Voyage imaginaire d'Hugo Pratt* ». Pinacothèque de Paris, 28 place de la Madeleine, Paris 8^e. Jusqu'au 21 août. Tarifs : 8 et 10 euros. Tél. : 01-42-68-02-01. Pinacothèque.com

« *Les Femmes de Corto Maltese* ». 1994 CONG SA, CORTO MALTESE



Le musée du milliardaire triomphe en Tasmanie

Grâce au MONA, David Walsh peut présenter sa collection, mélange de classique et d'étonnant

Sydney
Correspondance

Quelques semaines après son inauguration à Hobart, le MONA, Museum of Old and New Art, a déjà attiré plus de 80 000 visiteurs. Pour une institution située en Tasmanie, une île du sud du continent australien connue surtout pour ses imposantes forêts et son curieux mammifère, le diable de Tasmanie, le résultat impressionne. D'autant que la collection présente des œuvres essentiellement contemporaines, parfois susceptibles de choquer le public.

Le projet un peu fou du MONA est né de l'imagination de David Walsh, riche homme d'affaires australien, qui a consacré 75 millions de dollars (53,5 millions d'euros) à l'ériger pour présenter sa collection privée. Né en Tasmanie, le mécène a suivi des études de mathématiques qu'il a abandonnées pour le monde du jeu. David Walsh a fait fortune dans des sociétés de paris professionnels, avant de développer ses activités en achetant un vignoble et une brasserie. Parallèle-

ment, il acquerrait nombre d'œuvres, dont une importante collection de tableaux des peintres modernistes australiens.

Après quatre ans de construction, le MONA a été inauguré fin janvier. Tout semble avoir été fait pour surprendre les visiteurs, jusqu'au bâtiment, créé par l'architecte Nonda Katsalidis. Pour accéder au musée, peu visible et « volontairement peu impressionnant », selon son fondateur, il faut traverser un court de tennis, puis descendre 17 mètres en profondeur. Les trois étages d'exposition, sur 6 000 m², sont là, loin de la lumière du jour. La surprise n'est pas terminée. En plus du bar à l'accueil, se trouve un mur d'urnes funéraires où l'on peut entreposer ses cendres pour 75 000 dollars.

Le musée présente 460 œuvres appartenant à David Walsh, dans l'exposition « Monanism ». Le jeu de mot potache donne le ton... L'équipe a opté pour une présentation des œuvres peu classique. « *Il n'y a pas de logique chronologique ou régionale, tout se mélange, les momies ou les peintres du XX^e siècle*, explique Mark Fraser, le direc-

teur du musée. *Mais les œuvres sont illuminées de façon spectaculaire, ce qui augmente leur théâtralité.* » Des œuvres jugées souvent dérangeantes. « *Beaucoup de médias ont affirmé qu'il s'agissait de l'obsession de la mort et du sexe. David Walsh est un athée, qui s'intéresse à la mort, à l'évolution. Mais on ne présente pas d'images explicites : il s'agit d'œuvres permettant de briser les tabous* », poursuit Mark Fraser.

Un accord diabolique

Pas explicite, voire... Le MONA accueille des centaines de sculptures de vagins de l'artiste Greg Taylor, ou *La Vierge Marie* de Chris Ofili, entourée de pénis, qui avait provoqué l'émotion lors de sa présentation à New York. Moins controversé, on peut aussi voir le *Snake* de Sidney Nolan, l'un des peintres les plus réputés d'Australie : sa fresque de 1600 images occupe un mur courbé, conçu pour l'accueillir. On trouve aussi des tableaux de Brett Whiteley et de Charles Blackman, autres Australiens du XX^e siècle.

Pour les artistes internatio-

naux, au côté de Damien Hirst, Fernando Botero ou Jean-Michel Basquiat, Christian Boltanski tient une place à part : une cave spécialement consacrée au visionnage de vidéos enregistrées 24 heures sur 24 dans son studio. C'est là le fruit d'un accord diabolique passé en 2009 entre l'artiste et David Walsh. Contre une somme versée à intervalles réguliers, Boltanski avait accepté que des caméras de surveillance soient placées dans son studio. S'il vit durant huit ans, David Walsh lui aura alors versé la somme due, et devra continuer de le payer. Mais le multimillionnaire a parié avec l'artiste qu'il ne vivrait pas si longtemps.

Le musée, situé sur ce coin de terre, génère de l'intérêt à travers le monde, une ironie qui doit plaire à son créateur. S'il représente un atout touristique indéniable pour la Tasmanie, reste néanmoins à savoir s'il saura combler les attentes des passionnés d'art. « Monanism » ne présente qu'un tiers des œuvres de Walsh. Les 1500 et quelques autres réserveront sans doute d'autres surprises. ■

Marie-Morgane Le Moël

Frédéric Borel Grand Prix national de l'architecture

Homme timide, artiste exubérant, il a construit un nombre restreint de bâtiments

Le Grand Prix national d'architecture 2010 a été décerné mercredi 23 mars à Frédéric Borel, par un jury de 20 personnalités placées sous la présidence de Frédéric Mitterrand, ministre de la culture. Ce prix, autrefois annuel, avait été interrompu, en 1999, comme s'il n'y avait plus assez de maîtres d'œuvre de talent en France. Les noms proposés au jury 2010, d'où émergeaient ceux de Marc Mimram, Marc Barani, Pierre Louis Falocci, l'agence Jacob et Mac Farlane, et le tandem Ibos et Vitar, montrent pourtant qu'on est loin de l'épuisement. En 2004, devenu bisannuel, le prix était allé à Patrick Berger, puis à Rudy Ricciotti (2006) et à Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal (2008).

Agé de 51 ans, Frédéric Borel, né à Roanne, est l'auteur d'un nombre restreint de bâtiments, principalement localisés à Paris, tous marqués d'une exubérance formelle, voire expressionniste, où l'onirisme le plus pur le dispute à un dessin aux limites de la science-fiction. On rencontre l'architecte et ses rêves au 100, boulevard de Belleville, une commande courageuse de la Régie immobilière de la Ville de Paris (1983), qui lui a également fait construire le 30, rue Raponneau (1986). On le retrouve 113, rue Oberkampf, un édifice complexe dessiné pour la poste (1990). Toujours dans l'est de Paris, son immeuble-manifeste à l'angle de la rue Pelleport et de la rue des Pavillons (1993) s'impose, l'école

maternelle de la rue Moskowa, (2000) et l'École d'architecture de Paris-Val de Seine, dans la ZAC Mas-séna (2007).

Tout en étant profondément attaché à la complexité de la ville, il est à l'opposé des tendances dominantes en France, issues du modernisme (et du travail sur l'angle droit), d'un formalisme anglosaxon (où la courbe domine), ou encore d'écoles espagnoles assez cavalières avec la ligne droite et portées sur le zigzag. Il ne s'interdit pas pour autant les incursions les plus libres dans ces vocabulaires (Frédéric Borel.fr).

Concours abandonnés

En province, il a conçu notamment le centre des impôts de Brive (1999), l'université d'Agen (1998), le palais de justice de Narbonne (2005), le centre culturel du Mont-Saint-Aignan (2006). Il a souvent été lauréat de concours finalement abandonnés par des maîtres d'ouvrage qui perdaient courage en cours d'aventure, plus souvent encore appelé sur des consultations qui n'ont pas abouti.

Discret, réservé, souvent timide il aurait pu se laisser écraser par les difficultés rencontrées. Il a au contraire manifesté une exceptionnelle persévérance qui, à elle seule, méritait le prix : Borel a d'ailleurs été ovationné par ses confrères, souvent plus réservés, lors de l'annonce du prix dans les salons de la rue de Valois. ■

Frédéric Edelmann

Instantané Musique

Paco Séry Group au Duc des Lombards

Paco Séry, 55 ans, artiste ivoirien (Joe Zawinul, Jaco Pastorius, Sixun, Eddy Louiss), imprévisible saut à la batterie. C'est si drôle, un chat adolescent presque invisible sous la batterie. Ce qu'on aime ? Les roulements où déboule l'Afrique toute. L'art voluptueux des ralentis. La science des fins. Il arrive que lui, Paco, se dresse, assène des conclusions terrifiantes, tout l'orchestre à l'unisson, sourire aux lèvres. Nous d'applaudir. Et hop, relance par-dessous, jeu amoureux, moqueur.

Les meilleurs se feraient couper en rondelles pour jouer avec Paco : deux sax de catégorie, Emile Parisien plus un Guyanais rasta de Créteil ; un percussionniste brésilien (Ze Luis Nascimento) ; une guitare du Togo (Olivier Ajavon) ; à la basse, superbe, Hadrien Féraud, dans un rôle difficile vu le pedigree du chat ; plus deux chanteuses dont Sonia Nelson, et un petit rappeur qui se libère. « Last but not least », Cédric Duchemann, son marchand de synthés

que Paco a intégré au groupe.

Car Paco Séry aime intégrer. Il aime d'amour les musiciens, la musique et l'audience. Dans un feu d'artifice funk qui fait se lever les assis du Duc des Lombards, que retenir... Si ! L'instant magique : aux deux tiers, costard fuchsia, cravate vermillon, gilet gris souris et gapette style Bronx, Paco Séry se propulse. Kalimba en main (boitier à lames qui se joue avec les ongles), douze minutes durant, il dialogue avec Emile au soprano, et Cédric Duchemann au synthé. Larmes aux yeux. La musique en majesté : « *Normalement, j'avais prévu de jouer avec ma mère, mais ça ne serait pas ce soir.* » Sérieux ? Pas sérieux ? Les deux, sans doute. La paix d'un monde en guerre, ce n'est pas rien. ■

Francis Marmande

Paco Séry Group, Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1^{er}. Le : 24 mars, 20 heures - 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. Ducdeslombards.com

Photographie

Le Mexique et la révolution numérique aux Rencontres d'Arles

Les Rencontres internationales de la photographie d'Arles, qui se tiendront du 4 juillet au 18 septembre, présenteront une sélection de 60 expositions. Huit d'entre elles mettront à l'honneur le Mexique à travers des œuvres contemporaines (Maya Goded, Daniela Rossell) ou historiques (Graciela Iturbide, la révolution mexicaine). Malgré l'annulation de l'Année du Mexique, le festival a pu garder l'essentiel des expositions prévues grâce à des partenariats publics et privés. Un autre ensemble s'intéressera aux mutations liées à la révolution numérique, tandis que plusieurs expositions seront consacrées au photojournalisme. A l'occasion de l'annonce du programme, le ministre de la culture, Frédéric Mitterrand, a indiqué que, dans les nouveaux espaces du Palais de Tokyo, un large emplacement serait réservé à la photographie, qui pourrait ouvrir dès 2012. ■ Claire Guillot



Les vieux coucous prennent l'air

« Vous n'irez jamais aussi loin qu'à 6 kilomètres de Paris », vante le slogan du Musée de l'air et de l'espace du Bourget. Promesse tenue : samedi 26 et dimanche 27 mars, il organise le premier Carrefour de l'air. Un rassemblement gratuit préparé avec l'aide de plus de 40 musées aéronautiques, d'associations et de collectionneurs. Pendant deux jours, le public pourra échanger avec des passionnés du patrimoine aéronautique national. Chaque partenaire devrait y présenter ses collections, ses archives et ses maquettes. Les avions arriveront sur le tarmac du Bourget le 26 mars à partir de 10 heures, jusqu'à 12 h 30. Ils stationneront ensuite sur le parking du musée, derrière le hall Concorde où sont installés deux exemplaires du célèbre supersonique. On pourra admirer des appareils d'exception comme le Luscombe 8 et le Douglas DC3 d'avant la deuxième guerre mondiale ou des Yak 18 de 1946. ■

François Bostnavaron

PHOTOS DR
« Carrefour de l'air », Musée de l'air et de l'espace. Aéroports de Paris - Le Bourget. Museeairespace.fr



Les tablettes numériques au banc d'essai

Le nouvel iPad arrive en France le 25 mars. « Le Monde » le passe au crible avec ses concurrents

L'iPad 2 sera commercialisé en France, vendredi 25 mars à 17 heures. Avec la deuxième mouture de sa tablette, Apple espère amplifier le succès de la première version : plus de 15 millions d'exemplaires écoulés à travers le monde en moins d'un an. Le nouvel opus est plus fin, plus léger et plus puissant, avec un processeur qui tourne deux fois plus vite, indique la firme californienne.

Mais Apple n'est plus seul sur le marché. « Les tablettes concurrentes possèdent les mêmes caractéristiques techniques que l'iPad 2 », commente Fabrice Deblock, directeur d'études chez CCM Benchmark Group.

Pour aider le « geek » qui som-

meille en vous à faire son choix, *Le Monde* a passé au crible l'iPad 2 et ses concurrents.

L'écran Le nouvel iPad garde son écran de 9,7 pouces (24,6 cm) de diagonale avec une résolution de 1 024 x 768 pixels. Le Xoom de Motorola (disponible d'ici l'été) ou la Galaxy Tab 10.1 de Samsung (vendue à partir d'avril) proposent un écran de 10,1 pouces avec une résolution de 1 280 x 800 pixels.

La mémoire Archos propose un modèle avec une capacité de stockage de 250 gigaoctets. Toutefois, avec une mémoire qui va de 16 à 64 Go, l'iPad 2 se situe dans la moyenne de ses concurrents. Le

Xoom de Motorola, l'Optimus Pad de LG disposent de 32 Go mais elle n'est que de 16 Go pour le Hannspad de Hannspree.

La caméra Apple a corrigé avec la deuxième version de sa tablette une lacune de l'iPad : deux caméras sont désormais embarquées. Elles permettent d'organiser des visioconférences, de réaliser de petits films ou de prendre des photos. Ne pensez pas, néanmoins, remplacer votre appareil photo numérique par l'iPad.

D'autres tablettes sont dotées de capteurs plus sensibles. C'est le cas du Xoom de Motorola. La Samsung Galaxy Tab 10.1, qui sera disponible en avril, intègre un appa-

reil photo de 8 mégapixels avec autofocus et flash.

L'Optimus Pad de LG, équipé de deux capteurs de 5 mégapixels à l'arrière, permettra même de prendre des clichés en 3D.

La connectivité Apple reste toujours aussi avare en matière de connexions pour relier d'autres appareils. Pas de prise USB, ni HDMI (pour la télévision) et encore moins de logement pour introduire une carte mémoire, qui sont pourtant disponibles sur les autres modèles de tablettes. Il est néanmoins possible de brancher son iPad à un appareil photo, un téléviseur ou un lecteur de carte via des adaptateurs vendus une trentaine d'euros.

Consolation, l'iPad est décliné dans une version 3G, ce qui n'est pas toujours le cas pour les autres produits. Toutefois, à la différence du PlayBook de BlackBerry qui devrait être disponible avant l'été ou du Xoom de Motorola, le nouvel iPad n'est pas compatible avec les réseaux 4G qui autorisent un transfert de données plus rapide. Les réseaux 4G ne seront pas développés en France avant 2012.

Le système d'exploitation Avec un système d'exploitation particulièrement fluide, l'iPad séduit dès sa première utilisation. La marque à la pomme devra néanmoins compter avec les tablettes qui fonctionnent sous la plate-forme Android et doivent sortir dans les prochaines semaines. Elles sont équipées d'une nouvelle version baptisée « Honeycomb » ou Android 3.0, développée pour ce type de machine.

En revanche, Acer ou Asus ont choisi Windows 7, le système d'exploitation de Microsoft, pour leurs premiers modèles. Ils proposeront ensuite des versions Android.

D'autres plates-formes pointent aussi le bout de leur nez. Le WebOS pour TouchPad d'HP qui devrait sortir d'ici l'été ou le BlackBerry Tablet OS pour le PlayBook.

Le prix Les produits Apple ont la réputation d'être chers. Bonne surprise, la deuxième version est souvent moins onéreuse que la première (à partir de 489 euros), pour un modèle à capacité de stockage équivalent. D'autres constructeurs cassent les prix mais pour des caractéristiques qui sont loin d'être équivalentes : chez Archos ou Arno, les prix de la gamme commencent à 99 euros et 199 euros. En attendant une nouvelle version de sa tablette, Toshiba vend sa Folio 100 au prix promotionnel de 319 euros jusqu'au 30 avril. Hannspree propose son Hannspad à partir de 379 euros.

Les applications Avec 65 000 applications gratuites ou payantes développées spécifiquement pour l'iPad, Apple garde une large longueur d'avance sur ses concurrents. ■

Joël Morio

Roue libre Alain Constant

Verso-S, le retour du minispaces Toyota



Ce nouveau modèle dégage une impression de solidité. DR

À l'époque, en 1999, Toyota était le seul constructeur à proposer un tel véhicule. Avec sa Yaris Verso, drôle de petit cube aux formes alambiquées mais à l'espace intérieur spacieux, la firme japonaise inventait le concept du petit monospace, ou minispaces pour les intimes. Un véhicule compact, haut perché, pratique, modulable et accessible sur le plan financier. Bizarrement, lorsque la Yaris Verso termina sa carrière en 2005, les responsables de la marque abandonnèrent ce petit segment pourtant en pleine expansion. Renault (Modus), Citroën (C3 Picasso), Opel (Meriva), Ford (Fusion), Kia (Venga) pour n'en citer que quelques-uns, se sont emparés du concept et occupent désormais le terrain. Il aura donc fallu attendre quelques années avant que les responsables du premier constructeur automobile mondial réalisent que l'absence de minispaces dans leur gamme était préjudiciable. Cette erreur est enfin réparée avec l'apparition du Verso-S, à ne pas confondre avec le Verso, monospace maison qui n'a rien de compact (4,44 m).

Fidèle aux habitudes de la marque, ce nouveau modèle dégage une impression de solidité. Haut sur pattes (1,59 m), le Verso-S au style carré parvient, en moins de quatre mètres de long (3,99 m), à dégager un bel espace intérieur. Sans surprise chez Toyota, l'ambiance à bord n'est pas des plus gaies mais, si certains plastiques sonnent creux, l'ensemble est bien fini. Côté modularité, ce minispaces ne s'avère pas franchement révolutionnaire mais offre quelques petites astuces bienvenues comme cette manette située dans le coffre qui permet, d'un simple geste, de rabattre l'assise et le dossier des sièges arrière afin de bénéficier sans effort d'un bel espace de rangement. Livré de série dès la finition inter-

médiaire Dynamic (disponible à partir de 17 000 euros), le nouveau système multimédia doté d'un large écran tactile (15 cm) est agréable à utiliser. Mais pour avoir une vraie bonne surprise, il faut lever les yeux. Car le toit panoramique vitré du Verso-S est sans doute ce qui se fait de mieux en la matière : il est non seulement grand (1,26 m sur 82 cm de large) mais aussi dépourvu de cadre, ce qui change tout et permet de laisser généreusement entrer la lumière puisque ce toit panoramique vitré XXL part du haut du pare-brise jusqu'à l'aplomb des dossiers des sièges arrière.

Facile à conduire, ce Verso-S, qui propose à son lancement deux motorisations (essence de 100 ch,

Pour avoir une vraie bonne surprise, il faut lever les yeux. Car le toit panoramique vitré est sans doute ce qui se fait de mieux

diesel de 90 ch) peu gourmandes qui échappent à l'écotaxe, ne provoquent ni sensation désagréable ni plaisir particulier. En ville, ce modèle est évidemment à son aise avec sa position de conduite surélevée, sa commande de boîte agréable, son gabarit contenu et un confort d'assise correct. Sur autoroute, l'agrément a tendance à s'estomper avec, au menu, effet de roulis et comportement pataud. On était en droit d'attendre un peu mieux de la part de Toyota à l'occasion de son retour sur ce segment particulier. Aujourd'hui, pour être agréable surpris par la marque, il faut se tourner vers ses modèles hybrides. Cela tombe bien : d'ici à 2020, toute la gamme Toyota sera disponible en motorisation hybride. ■

Organisez vos sorties en quelques clics !

Il est où l'italien pas cher du quartier ?

Dis papa, tu m'emmènes au spectacle ?

Quels musées sont ouverts le mardi ?

Dans mon cinéma, Coppola ou Gondry ?

sortir.telerama.fr
La ville vous appartient

Télérama
Sortir

Le Monde cette semaine



Nos services

Lecteurs

Abonnements

Tél. : 32-89
(0,34€ TTC/min)
www.lemonde.fr/abojournal

L'actualité dans votre magasin

www.lemonde.fr/kiosque

Boutique du Monde

80, boulevard Auguste-Blanqui,
75013 Paris
M° Glacière ou Corvisart
Tél. : 01-57-28-29-85
www.lemonde.fr/boutique

Le Carnet du Monde

Tél. : 01-57-28-28-28

Professionnels

Service des ventes

Tél. : 0-805-05-01-47

Le Monde Le Carnet

Faites part de vos événements

par téléphone :
01 57 28 28 28
par e-mail :
carnet@mondepub.fr
par fax :
01 57 28 21 36

AU CARNET DU «MONDE»

Naissances

Yannette et Patrick,
ses grands-parents,
Tifenn,
sa tante,

ont l'immense joie d'annoncer la naissance de

Lola CASTALIAN LE GALL,
fille de
Gwenaëlle et Frédéric.

M. et M^{me} André CHAVOUET (†),
M. et M^{me} Henri BRULÉ,
M. et M^{me} René BONTEMPS (†),
M. (†) et M^{me} João PEREIRA
Dos SANTOS PINTO,
ses arrière-grands-parents,

M. et M^{me} Jean-Michel CHAVOUET,
M. et M^{me} Jean Michel BONTEMPS,
ses grands-parents,

sont heureux d'annoncer la naissance de

Pierre,

le jeudi 10 mars 2011,

chez
Jennifer et Olivier.

Anniversaire de naissance

Edouard MONVILLE,

grand lecteur de *Monde*, notre grand-père
« Versailles », le plus grand « cuisinier »
du monde, a cent ans aujourd'hui.

De Tahiti, des Antilles, des Etats-Unis,
de Paris, nous lui adressons nos vœux
les plus affectueux.

De la part de
Gérald, Dominique, Richard, Thomas,
Bénédict, Guillaume, Edouard, Nelly,
Rachèle, Jonathan, Karine, Nicolas,
Arimoana, Keimana, Grégory,
Guillaume, Cosmo, Georgia,
Raphaëlle, Adèle, Mattia, Alice, Noa,
Marurāi, Autea, Akahi, Louann.

Décès

Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui
son serviteur,

le professeur
Jean-Paul
BUFFELAN-LANORE,

fondateur du Scoutisme équestre,
promoteur de l'informatique juridique
en France,
professeur qualifié des Universités,
président-fondateur
de l'Institut de recherche en informatique
juridique (IRIJ),
directeur des éditions de l'IRIJ,
avocat honoraire
à la Cour de Paris,
président d'honneur
des Ariégeois de Paris,
vice-président des Toulousains de Paris,
président d'honneur
de l'Académie de Languedoc,
président d'honneur des Anciens élèves
du Lycée de Toulouse,
président d'honneur
des Commingeois de Paris,
ancien secrétaire général
de l'Association des anciens
pensionnaires de la Fondation Thiers
à l'Institut de France,

chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,

pieusement décédé le 21 mars 2011,
dans sa quatre-vingtième année,
conforté des Sacrements de l'Eglise.

M^{me} Jean-Paul Buffelan-Lanore,
sa femme,
M. et M^{me} Abu-Sbeit
et leurs enfants,
M^{me} Lotz
et ses enfants,
M. et M^{me} Gilles Perret
et leurs enfants,
M^{me} Pierre-Yves Buffelan-Lanore
et ses enfants,
M. Olivier Buffelan-Lanore,
ses enfants et leurs conjoints,
et ses petits-enfants,

M. et M^{me} Pierre Alayrangues,
son beau-frère et sa sœur,
M. et M^{me} Jacques Le Cun,
ses beau-frère et belle-sœur,

ont la douleur de vous en faire part.

Les obsèques auront lieu le vendredi
25 mars, à 10 heures, en l'église Saint-
Eustache, Paris 1^{er}, suivies de l'inhumation
dans le caveau de famille, à Estadens
(Haute-Garonne).

Ni fleurs ni couronnes,
des messes et des prières.

Le président
Et le conseil d'administration
de l'Association des anciens
pensionnaires et amis
de la Fondation Thiers,

ont la tristesse de faire part du décès de

professeur Jean-Paul
BUFFELAN-LANORE,
secrétaire général de l'association,

survenu le lundi 21 mars 2011,
dans sa quatre-vingtième année.

La messe d'obsèques aura lieu
le vendredi 25 mars, à 10 heures,
en l'église Saint-Eustache, Paris 1^{er}.

Denis et Olivier Conaut,
ses fils,
Mariana Mendes Pinto,
Pauline Conaut (née Génot-Delbecque)
et Marie Sophie Johner,
ses belles-filles,
Alexine, Romain, Inès, Hadrien,
Ambroise, Mathis,
ses petits-enfants,
Jean et Anne Warnery
et leurs enfants,
Hélène Warnery,
Pierre et Michèle Warnery
et leurs enfants
Ainsi que toute sa famille,

se joignent pour dire adieu à

Martine CONAUT,
née **WARNERY,**

qui nous a quittés le samedi 19 mars 2011,
à l'âge de soixante-neuf ans.

L'office religieux aura lieu le vendredi
25 mars, à 10 heures, en l'Eglise réformée
du foyer de l'âme, 7 bis, rue du Pasteur-
Wagner, Paris 11^e, suivi d'une cérémonie
à 14 heures, au crématorium du Père-
Lachaise, 71, rue des Rondeaux, Paris 20^e.

Famille Conaut,
3, rue du Conventionnel-Chiappe,
75013 Paris.

Saint-Quentin (Aisne).

Ses filles,
Ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Suzanne FIETTE,
agrégée d'histoire géographique,
maître-assistant
de l'université de Picardie.

Le service religieux sera célébré
le lundi 28 mars 2011, en la basilique
de Saint-Quentin, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part et de
remerciements.

7, rue Sainte-Cécile,
02100 Saint-Quentin.

Etienne et Bernadette Friang,
son frère et sa belle-sœur,
Jean-Patrick, Alain et Anne,
ses neveux et nièce,
leurs enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès de

Brigitte FRIANG,
écrivain, journaliste,
grand officier de la Légion d'honneur,
grand officier
dans l'ordre national du Mérite,
rosette de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945,
croix de guerre des TOE,

survenu le 6 mars 2011, à l'âge de quatre-
vingt-sept ans, à Saïgon (Vaucluse).

Une cérémonie a eu lieu le 11 mars dans
l'intimité familiale à Saïgon.

Une messe à sa mémoire sera célébrée
le mardi 5 avril, à 12 h 20, en la chapelle
de l'Ecole Militaire, 1, place Joffre,
Paris 7^e.

anne.friang@gmail.com

M^{me} Annie Hubault, née Parienty,
son épouse,
François, Denis, Vincent,
Pascal, Valérie,
ses enfants
et leurs conjoints,
Ses petits-enfants
Et son arrière-petite-fille,

ont la tristesse de faire part du décès de

André HUBAULT,
médecin neuro-rhumatologue,

survenu le 21 mars 2011,
dans sa quatre-vingt-huitième année.

Un office religieux sera célébré
en l'église Saint-Pierre-de-Montrouge,
82, avenue du Général-Leclerc, Paris 14^e,
le jeudi 31 mars, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière
de Saint-Pierre-de-Bailleul (Eure),
à 14 h 30.

Michèle et Georges Egg,
Jean et Odette Jacquet,
Annie et Larbi Bouguerra,
Catherine Bocachard,
ses enfants,
Henri Dupin,
son frère,
Ses petits-enfants
Et ses arrière-petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jeanne JACQUET,
née **DUPIN,**
institutrice retraitée,

survenu le 19 mars 2011,
dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

L'inhumation aura lieu le vendredi
25 mars, à 16 h 30, au cimetière ancien
de Mennecey (Essonne).

149, rue Oberkampf,
75011 Paris.

La famille de

Alexis JOSIC,
architecte,

a la grande tristesse de faire part de
sa disparition, le 10 mars 2011.

5, rue Carles-Vernet,
92310 Sèvres.

M^{me} Geneviève Klapisz-Morhange,
son épouse
Elsa, Adrien, Léo, Tom,
ses enfants,
Nick Regan,
son gendre,
Siméon, Barnabé, Félix,
ses petits-fils,

Claude et Andréa Klapisz,
son frère et sa belle-sœur,
Alain et Hélène Klapisz,
Nicolas et Céline Klapisz,
ses neveux,
Julien, Thomas, Colleen,
Camille, Amélie, Alice,
ses petits-neveux,
Toute sa famille
Et ses nombreux amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques Daniel KLAPISZ,
chirurgien-dentiste et psychanalyste,

survenu le 20 mars 2011,
à l'âge de soixante-quatre ans,
aux Chapizeaux.

L'inhumation aura lieu le vendredi
25 mars, à 14 heures, au cimetière du Père-
Lachaise, Paris 20^e, entrée principale.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, allée Louise-Labé,
75019 Paris.

L'Association Lacanienne
Internationale,
Charles Melman,
son fondateur,

L'Ecole de psychanalyse de l'enfant
de Paris (EPEP) fondée par Jean Bergès,
L'équipe de l'unité
de psychopathologie de l'Enfant
de Sainte-Anne,
Ses collègues de la Croix Saint-Simon,

ont la tristesse d'annoncer la disparition de

Daniel KLAPISZ.

Un collègue engagé dans tous les actes
de sa vie. La psychanalyse n'était pas pour
lui un vain mot. Son écoute et sa voix,
sa lucidité et son courage. Son amitié et
son humour nous manqueront.

Nous nous associons à la peine de sa
famille.

Claudine Liéber,
son épouse,
Justine, Matthieu, Adèle,
ses enfants,
Rose et Paul,
ses petits-enfants,
Toute sa famille
Et ses amis,

ont le chagrin de faire part du décès de

Jean Claude LIÉBER.

Une cérémonie aura lieu le vendredi
25 mars 2011, à 11 heures, en l'église
Notre-Dame-de-Lorette, Paris 9^e, suivie
d'un recueillement au crématorium
du cimetière du Père-Lachaise, à 13 h 30.

On l'aimait, il nous aimait.

Plutôt que des fleurs, adressez vos dons
à l'association France-Alzheimer.

Anniversaire de décès

Claude FREY

nous quittait il y a un an.

Il nous manque.

Colloque

Colloque Stendhal aujourd'hui.

Stendhal et l'aristocratie,
Sorbonne-Paris IV,
25 mars 2011, salle des Actes,
26 mars, salle G 336
de 9 heures à 17 heures.

Conférences

Institut universitaire d'études juives
Elic Wiesel - colloque - dimanche 27 mars
2011, à 14 h 30, « Passions de l'image :
le monde des figures entre fascination et
détestation » présidé par Alain Juranville;
« Image, imaginaire, imagination » par
Gérard Pommier; « L'image et
l'inconscient », par Alain Didier-Weil;
« Image et interdit : de la représentation
dans le monde juif » par Sonia Fellous;
« De l'iconographie démoniaque à la
grande hystérie : tableau clinique ou point
de fuite « mystique » ? » par Stéphane
Gumpper; « Image fait loi : la persécution
par le regard » par Serge Lesourd; « Y a-
t-il un interdit de la représentation dans le
judaïsme ? Quelques réponses de la Loi
(halakha) juive » par Liliane Vana;
« L'illusion iconique : naissance de l'image
sacrée à l'aube de l'histoire, selon
Maïmonide » par Franklin Rausky. PAF.
Tél. : 01 53 20 52 61.
119, rue La Fayette, Paris 10^e.

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Désobeir, désigner, s'indigner,
avec Howard Caygill, Sandra Laugier
et Mathieu Potte-Bonneville,
le mardi 29 mars 2011,
de 18 h 30 à 20 h 30.

Sommes-nous sécularisés ?
avec Nathaniel Berman,
Jean-Claude Monod
et Jean-François Kervégan,
le jeudi 7 avril,
de 18 h 30 à 20 h 30.

Maison de l'Amérique latine,
217, boulevard Saint-Germain, Paris 7^e.
Informations : 01 44 41 46 80.
www.ciph.org

Institut d'études de l'islam et des sociétés
du monde musulman (IISMM-EHESS)
et le Collège de France :
conférence publique,
le mardi 29 mars 2011,
de 18 heures à 20 heures,
Pierre Mourlevat,
« *Quelles perspectives
pour les économies
du Moyen-Orient au lendemain
de la crise ?* »,
EHESS-amphithéâtre,
105, boulevard Raspail, Paris 6^e.
Contact : 01 53 63 56 02.
Entrée libre.

Débat

Le Monde,
organise lundi 4 avril 2011, à 19 h 30,
au Théâtre du Rond-Point un débat :
« Le réveil arabe
va-t-il changer le monde ? »,
animé par Alain Frachon,
directeur éditorial de *Monde*.
Informations : www.lemonde.fr/debats
Réservations : 01 44 95 98 21.
www.theatredurondpoint.fr

Yves Aubin de la Messuzière,
ancien ambassadeur de France
en Tunisie
et président de la mission laïque française,
Fatiha Heni-Dazi,
politologue,
spécialisée sur la péninsule Arabique,
Elyès Jouini,
ancien ministre du gouvernement
provisoire tunisien,
professeur à l'université Paris-Dauphine,
Ghassan Salamé,
directeur de l'Ecole des affaires
internationales de Sciences Po
et ancien ministre libanais de la culture,
Hubert Védrine,
ancien ministre des affaires étrangères.

Communications diverses



SOS AMITIÉ

qui est à l'écoute 24 heures sur 24
de toute personne en situation
de solitude, d'angoisse et de mal-être
recherche

DES ÉCOUTANT(E)S BÉNÉVOLES

pour ses sept lieux d'écoute
à Paris et en Ile-de-France.

Disponibilité souhaitée
de quelques heures par semaine,
le jour, le soir, la nuit ou le week-end.
Formation assurée.

Écrire à SOS Amitié IdF

7, rue Heyrauld, 92660 Boulogne Cedex.
Email : sos.amitie.idf@wanadoo.fr

Prix de la découverte poétique 2011.
Fondation Simone de Carfort,
sous l'égide de la Fondation de France.

Ce prix a pour objet la découverte
d'un poète d'expression française,
inconnu ou méconnu.

Adresser cinq jeux identiques
de 30 poèmes inédits,
entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2011,
en pli non recommandé, avec code
(2 lettres, 2 chiffres), nom, adresse,
parcours poétique et professionnel
et 10 timbres dans une enveloppe
cachetée à :
A. Baleyraud Joffre,
10, boulevard Diderot, 75012 Paris.

Le prix d'un montant de 2 500 € sera
décerné au cours du mois de décembre.
Aucun retour des manuscrits ne sera fait.

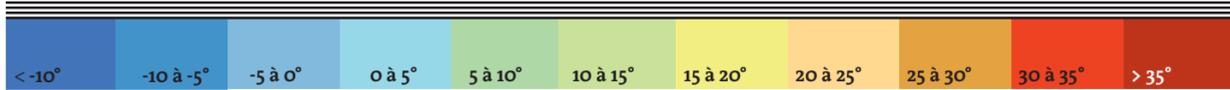
Le Monde

Le Carnet

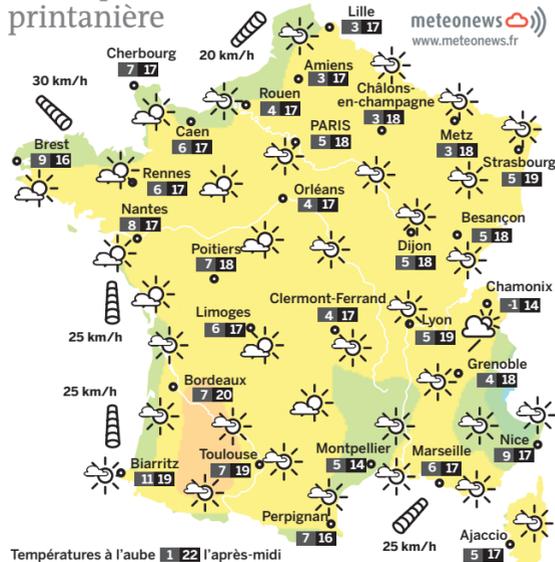
Deux mois d'abonnement
au Monde offerts*
pour toute annonce
de naissance ou de mariage
dans le carnet.

POUR FAIRE PARVENIR VOS TEXTES : carnet@mondepub.fr
Fax : 01 57 28 21 36 - Infos au : 01 57 28 28 28

*offre non cumulable



Vendredi 25 mars 2011
Atmosphère très printanière

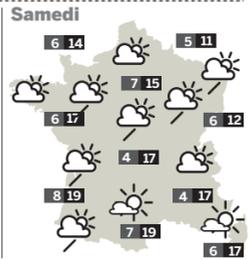


Températures à l'aube | 1 22 | l'après-midi | 7 16

Saint Humbert
Coeff. de marée 68/78
Lever 06h43
Coucher 19h09

Lever 01h42
Coucher 09h56

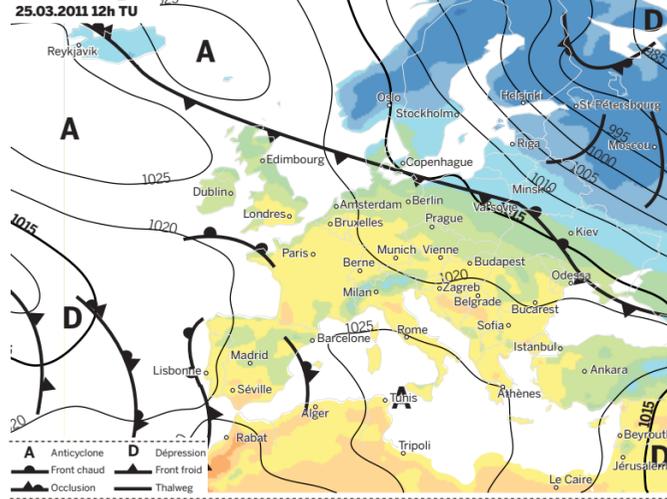
Aujourd'hui
Les conditions anticycloniques faibliront sur la France et des passages nuageux circuleront à partir de la façade atlantique en direction du bassin parisien et du Massif Central. L'impression restera toutefois bonne. Des rentrées maritimes affecteront par ailleurs le golfe du Lion et quelques ondées se déclencheront l'après-midi sur la Haute-Savoie.



Jours suivants

	Dimanche	Lundi	Mardi
Nord-Ouest	9 14	4 13	0 14
Ile-de-France	7 14	3 11	1 13
Nord-Est	3 12	3 11	1 12
Sud-Ouest	11 16	6 15	1 15
Sud-Est	9 15	9 15	6 17

En Europe



ÉTATS-UNIS ASSEZ FROID SUR LA CÔTE EST DU PAYS

En Europe	Température	Météo	En Europe	Température	Météo
Amsterdam	7 11	averses de neige	New Delhi	24 34	beau temps
Athènes	11 19	éclaircies	New York	-4 2	souvent dégage
Barcelone	12 15	largement dégage	Pékin	0 13	beau temps
Belgrade	5 19	largement dégage	Pretoria	18 25	averses locales
Berlin	4 11	éclaircies	Rabat	13 20	beau temps
Berne	2 19	faible pluie	Rio de Janeiro	24 29	risque orageux
Bruxelles	4 15	souvent dégage	Séoul	0 8	beau temps
Bucarest	3 16	éclaircies	Singapour	26 32	risque orageux
Budapest	5 17	éclaircies	Sydney	18 24	largement dégage
Copenhague	2 4	averses locales	Téhéran	10 16	souvent dégage
Dublin	5 10	largement dégage	Tokyo	4 11	averses locales
Edimbourg	4 11	éclaircies	Tunis	10 20	largement dégage
Helsinki	-3 -4	averses locales	Washington	-3 8	largement dégage
Istanbul	8 12	risque orageux	Wellington	14 19	souvent dégage
Kiev	0 4	risque orageux	Outremer		
La Valette	13 14	risque orageux	Cayenne	25 29	averses locales
Lisbonne	11 18	beau temps	Fort-de-Fr.	26 28	souvent dégage
Ljubljana	3 18	averses modérées	Nouméa	25 27	averses locales
Londres	4 16	beau temps	Papeete	26 28	risque orageux
Luxembourg	3 16	beau temps	Pte-à-Pitre	23 27	souvent dégage
Madrid	7 16	éclaircies	St-Denis	25 30	risque orageux
Moscou	-8 -6	averses de neige			
Nicosie	13 19	risque orageux			
Oslo	0 4	risque orageux			
Prague	2 14	beau temps			
Reykjavik	4 6	éclaircies			
Riga	-3 0	éclaircies			
Rome	12 16	largement dégage			
Sofia	1 17	largement dégage			
Stockholm	-2 1	souvent dégage			
Tailin	-4 -4	largement dégage			
Tirana	10 19	largement dégage			
Varsovie	5 7	faible pluie			
Vienne	4 18	souvent dégage			
Vilnius	-3 2	éclaircies			
Zagreb	4 19	souvent dégage			

Météorologue en direct
au 0899 700 703
1,34 € l'appel + 0,34 € la minute
7 jours / 7 de 6h30-18h

Chronique Franck Nouchi

Histoires de nuages

Mercredi 23 mars, c'était jour de paradoxe. Le ciel était d'un bleu limpide partout au-dessus de la France, mais les médias l'affirmaient à l'unisson : « *Le nuage de Fukushima survole le pays.* » Les 170 balises de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) avaient été mises en alerte, mais elles s'avéraient incapables de détecter les particules du panache venu de la centrale nucléaire japonaise. La radioactivité contenue dans la masse d'air contaminé atteignait « des niveaux extrêmement bas », de 1 000 à 10 000 fois moins élevés que ne l'étaient les retombées de Tchernobyl. Il fallait donc se rendre à l'évidence : le nuage était bel et bien au-dessus de nos têtes, cependant sa présence était invisible et quasiment indétectable. « *Il n'aura absolument aucun impact pour la santé* », affirmaient les experts, pour une fois tous d'accord.

Impossible ici de recenser tous les articles, tous les reportages consacrés à ce nuage invisible. Comme si l'on jouait d'autant plus à se faire peur que l'on savait pertinemment qu'il n'y avait aucun risque. Souvenir de Tchernobyl et de son nuage : c'est à se demander si l'information officielle en matière nucléaire n'est pas, en France, plus transparente quand la population ne court aucun danger que lorsqu'il existe un risque sanitaire... Rien à voir en tout cas avec les Japonais, qui ont, eux, à faire face à des niveaux de radioactivité de plus en plus préoccupants. Un taux d'iode radioactif de 210 becquerels par kilogramme (la limite légale admise est de 100) vient ainsi d'être mesuré dans l'eau du robinet de Tokyo, obligeant les autorités locales à en déconseiller la

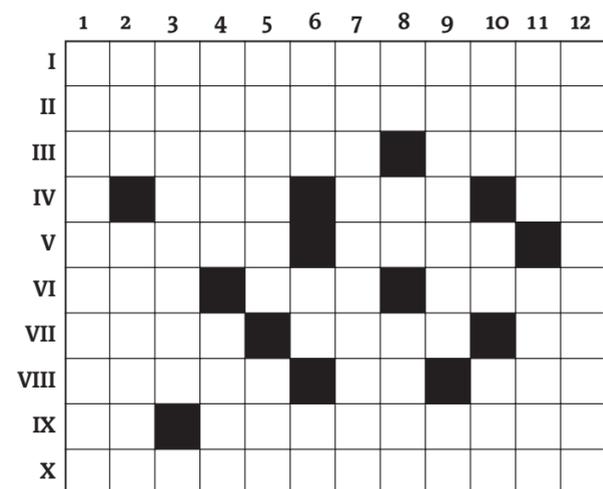
consommation pour les bébés. Cela dit, n'accablons pas les médias français et leur tropisme pour ce nuage indolore. Les bonnes nouvelles sont si rares par les temps qui courent ! Catastrophe au Japon, guerre en Libye, montée du Front national : une actualité en abîme, écrivait, samedi 19, notre ami Bruno Frappat dans sa chronique de *La Croix*. Certains jours, ajoutait-il, « *on souhaiterait être dispensé de chronique. Avoir le droit, face à l'actualité, d'utiliser*

Le nuage était bel et bien au-dessus de nos têtes, mais sa présence était invisible et quasiment indétectable

un joker. De passer son tour. Car à quoi bon ajouter sa pierre et redire l'horreur, la peine, le doute. Commenter le mystère et broder sur la mort, dans notre monde devenu un vaste café du commerce ». Alors, si vous en avez assez de scruter sans cesse à la télévision les six réacteurs de Fukushima, si vous voulez vous changer les idées, une suggestion : lire (ou relire) *La Théorie des nuages* (Gallimard, 2005), le beau roman de Stéphane Audeguy. L'occasion de découvrir plein d'histoires de nuages, ou, plus exactement, l'histoire de ces hommes de science, de ces artistes qui, un jour, s'y sont intéressés avec passion. C'est d'autant plus émouvant que c'est un Japonais, Akira Kumo, qui propose ces récits et qu'il n'oublie pas de raconter l'histoire du nuage d'Hiroshima. Soixante-cinq ans avant celui de Fukushima... ■

Les jeux

Mots croisés n° 11-071



Horizontalement

I. Fait de l'effet en remontant.
II. Respectueux de la discipline et de la hiérarchie.
III. Concrétisa. Division monétaire dans le monde.
IV. Unité bulgare. Parasite souvent invité à la fête. Renforce l'affirmation.
V. Laissez de côté. Me rendrai.
VI. Réponse pour un référendum. Fait tache au soleil. Passait sans difficulté de l'ancre à l'encre.
VII. Prêtes à prendre la pose. Grillé avant consommation. Point de départ.
VIII. Ouvertures sur le violon. Epreuve du jeune loup. Saint-pierre.
IX. Chez Barack Obama. Préparent la purée.
X. Inventaires détaillés.

Verticalement

1. Ennuyeux dès qu'il l'ouvre.
2. Vitrine de *Monde*. Beau tapis des sous-bois.
3. Bonnes à croquer, mortelles à encaisser.
4. Dépouillés. Mis en terre.
5. Equipées pour tuer. Plaisir d'âne.
6. Bien situé. Accord au Sud. Dans nos habitudes.
7. Qui pourrait venir à l'esprit.
8. Règle plate. Cité antique. Mauvaise conseillère.
9. Belle écriture sur le manuscrit. Négation.
10. Met le feu. Belle à cornes. Secte asiatique.
11. Donne en retour. Mettent fin.
12. Dans le Nord, on y consomme pas toujours avec modération.

Philippe Dupuis

Solution du n° 11 - 070

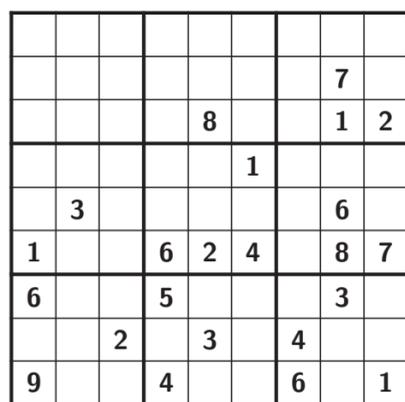
Horizontalement

I. Stridulation.
II. Poulet. Dansa.
III. Extérieure.
IV. Ci. Sil. Lésai.
V. Ucr (cru). Veste. Rg. Vl. Louve.
Té. Eta. VII. Amie. Lyres.
VIII. Tan. Eole. Saï.
IX. Inertie. Fado.
X. Fermentation.

Verticalement

1. Spéculatif.
2. Toxicomane.
3. Rut. Ruiner.
4. Iles. Vé. Rm.
5. Dérive. Été.
6. Utile. Loin.
7. Stylet.
8. Adultère.
9. Taré. Ft.
10. Înes. Essai.
11. OS. Art. Ado.
12. Navigation.

Sudoku n° 11-071



Réalisé par Yan Georget (<http://yangeorget.blogspot.com>)

Solution du n° 11-070



Difficile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.

Loto

Résultats du tirage du mercredi 23 mars.

4, 10, 13, 21, 24 ; numéro chance : 5.
Rapports :
5 bons numéros et numéro chance : 3 000 000,00 € ;
5 bons numéros : 26 377,80 € ;
4 bons numéros : 455,30 € ;
3 bons numéros : 6,10 € ;
2 bons numéros : 3,80 €.
Numéro chance : grilles à 2 € remboursées.
Joker : 4 664 186.

Les résultats du Loto sont publiés dans nos éditions datées dimanche-lundi, mardi, mercredi et vendredi.
Tous les jours Mots croisés et sudoku.

Rédaction : 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13
Tél. : 01-57-28-20-00 ; téléc. : 202806F ;
télécopieur : 01-57-28-21-21
Courrier des lecteurs : par télécopie : 01-57-28-21-74 ;
Par courrier électronique : courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Médiatrice : mediateur@lemonde.fr

Abonnements : par téléphone : de France 32-89 (0,34€ TTC/min) ; de l'étranger : (33)1-76-26-32-89.
Sur Internet : www.lemonde.fr/abojournal/
Tarif 1 an : France métropolitaine : 394 €
Internet : site d'information : www.lemonde.fr
finances : <http://finance.lemonde.fr>
Emploi : www.talents.fr/ Immobilier : <http://immobilier.lemonde.fr>

Documentation : <http://archives.lemonde.fr>
Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60

Les soirées télé

Jeudi 24 mars

TF1
20.45 Section de recherches. Série. Sauveteurs. Pas de deux (saison 5, 5 et 6/14, inédit) ; Bain de minuit (S4, 3/8) ;
23.40 Confessions intimes (115 min).

FRANCE 2
20.35 Envoyé spécial. Magazine. Le point sur la situation au Libye et au Japon.
22.50 Infrarouge. Une peine infinie. Histoire d'un condamné à mort.
0.10 Qui a peur de Virginia Woolf ? ■
Film Mike Nichols. Avec Elizabeth Taylor, Richard Burton, George Segal (EU, N., 1966, 131 min).

FRANCE 3
20.35 La Chatte sur un toit brûlant ■■
Film Richard Brooks. Avec Elizabeth Taylor, Paul Newman, Burl Ives, Jack Carson (EU, 1958).
22.42 et **3.25** Soir 3.
23.10 Ce soir (ou jamais !) (85 min).

CANAL +
20.50 Dexter. Série. Sainte Brigitte. Tic tac, tic tac (saison 5, 7 et 8/12). Avec Jonny Lee Miller, Julia Stiles ■■
22.30 United States of Tara. Série. Nouvelle psy. Dr Shoshana Shoebaum. Tornade (S2, 4 à 6/12). Avec Toni Collette ■
23.40 Mon oncle Charlie. Série.
0.30 L'Incrayable Alligator ■
Film Lewis Teague. Avec Robert Forster, Robin Riker, Henry Silva (Etats-Unis, v.o., 1980, 90 min).

ARTE
20.40 After the Wedding ■
Film Susanne Bier. Avec Mads Mikkelsen, Sidse Babbette Knudsen (Danemark - Suède, 2006).
22.40 Pop culture - Pop Queens 80. Documentaire (France, 2009).
23.40 Tracks. Magazine.
0.30 L'Incrayable Alligator ■
Film Lewis Teague. Avec Robert Forster, Robin Riker, Henry Silva (Etats-Unis, v.o., 1980, 90 min).

M6
20.45 Lie to Me. Série. Protéger et trahir. Le Battement de cil du papillon (saison 3, épisodes 3 et 4, inédit) ■
Un ami qui vous veut du bien. L'homme à abattre (saison 2, 5 et 6/22) ■
0.00 Des enquêteurs d'élite. Six mois au cœur de la « crim » (95 min) ■

Vendredi 25 mars

TF1
20.45 Les Experts : Miami. Série. L'heure tourne... Lendemain de fête (S9, épisodes 1 et 2, inédit) ■ ; Passé recomposé (saison 6, 13/21) ■ ; Avec David Caruso.
23.05 Carré VIIIIP. Episode 2 (90 min) ■

FRANCE 2
20.35 Empreintes criminelles. Série [1 à 3/6]. L'Affaire Lefranc. L'Affaire de L'Orient-Express ■ ; L'Affaire de la maison close ■ ; Avec Pierre Cassignard (Fr., inédit).
23.00 Semaine critique. Magazine. Invités : Umberto Eco, Guy Bedos, Edwy Plenel, Claude Durand (80 min).

FRANCE 3
20.35 Thalassa. Magazine. Au sommaire : Nous irons à Venise ; Japon : l'invasion des méduses géantes ; etc.
22.30 et **2.20** Soir 3.
22.55 Vie privée, vie publique, l'hebdo. Invités : Catherine Lara, Alice Dona, Florent Pagny.
0.15 Toute la musique qu'ils aiment. L'Heure de Mady Mesplé. Magazine (60 min).

CANAL +
20.55 Thelma, Louise et Chantal
Film Benoît Pétré. Avec Jane Birkin (Fr., 2010).
22.25 Alice au pays des merveilles ■■
Film Tim Burton. Avec Mia Wasikowska, Johnny Depp, Helena Bonham Carter (EU, 2010, 105 min).

ARTE
20.40 Alerte maximale. Téléfilm. Andreas Prochaska. Avec Andreas Kiehl, Franziska Weisz, Beatrix Brunschko (Autr., 2008).
22.10 RAS : nucléaire rien à signaler. Documentaire (France, 2009).
23.10 Sciences - Biomimétisme, naturellement génial. [4/4]. Les matériaux du futur. Documentaire.
0.05 Court-circuit. Magazine (50 min).

M6
20.45 Football. Euro 2012 (qualifications, gr. D) : Luxembourg - France. 21.00 Coup d'envoi en direc.
22.50 NCIS. Série. De sang-froid (saison 3, 19/24) ■
23.45 Nip/Tuck. Série (saison 6, 18 et 19/19, inédit, 100 min) ■

La guerre, c'est aussi une histoire



Lettre d'Afrique
Jean-Philippe Rémy

Si la Côte d'Ivoire donne l'impression d'être un bateau qui tangue, ce n'est pas seulement parce qu'elle voit approcher la pire tempête de son histoire, mais aussi parce que ce vaisseau-nation adore monter, descendre, surprendre. Dans une atmosphère tendue comme un arc, Charles Blé Goudé a appelé le week-end des 19-20 mars les jeunes patriotes à s'enrôler dans l'armée pour défendre Laurent Gbagbo alors qu'un groupe armé pro-Alassane Ouattara – le « commando invisible » –, mène une rébellion depuis les quartiers nord d'Abidjan.

Que vont faire les milliers de nouvelles recrues pro-Gbagbo qui s'enrôlent dans tout Abidjan ? Affronter le « commando invisible » et reprendre le nord de

la ville ou s'installer aux barrages qui ont fleuri dans de nombreux quartiers de la ville et commencer à trier les passants en fonction de leur appartenance ethnique, à la pointe de la Kalachnikov ? Déjà, les pro-Gbagbo ont été obligés de fuir les quartiers tenus par le « commando invisible ». La guerre ou les exactions généralisées sont-elles pour demain ? Voilà qui fait éclater de rire Charles Blé Goudé. Il s'y engage, « il n'y aura pas de guerre civile » en Côte d'Ivoire. Et de promettre que les recrues devront se « soumettre aux conditions de l'armée régulière ». Il affirme aussi : « Nous avons encore une chance de sauver la Côte d'Ivoire. »

Le « général de la jeunesse » est coiffé de sa célèbre et peut-être mystérieuse casquette (y a-t-il un fétiche à l'intérieur ?). Il

est assis dans la grande salle des mariages de la mairie de Cocody, le quartier résidentiel d'Abidjan, pour une conférence de presse qui compte moins de journalistes que de patriotes, mais cela garantit l'ambiance. Et puis tout espoir d'amour n'est pas perdu, comme le rappelle le tableau accroché au mur, représentant deux alliances unies dans un cercle de lumière, flottant dans un ciel céruléen.

Aujourd'hui, Charles Blé Goudé tient à affirmer que « les enfants de Dieu sont en danger », et que l'ennemi a un nom : Nicolas Sarkozy. « Il programme la guerre civile [en Côte d'Ivoire] comme on programme un match de football », dit le président de l'alliance des jeunes patriotes, avant d'ajouter que le président français est « en train de préparer un génocide en Côte d'Ivoire pour amener son poulain [Alassane Ouattara] au pouvoir », avec la complicité du représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, Young Jin Choi, chef de la mission de l'ONU sur place, l'Onuci. « Une mission de paix est devenue une mission de guerre », dit à présent Charles Blé Goudé. C'est l'Onuci qui arme ceux que vous appelez les insurgés, les transporte, les nourrit pour justifier une intervention. »

Sur la base de ces accusations, le mot d'ordre pour les jours suivants semble étonnant : « Demain jeudi, et après-demain, allez au travail calmement, nous voulons voir une ville d'Abidjan qui est embouteillée par les voitures et les mouvements. » Et le lendemain du surlende-

main ? « Je vous appelle à un soulèvement populaire. » Dans l'assistance, les cœurs font des bonds. Est-ce là le signal du début de l'orage attendu ? Non, il s'agit seulement de venir passer la nuit devant la présidence et de prier.

Mais en Côte d'Ivoire, l'histoire a ses vagues, sa houle complexe. Laurent Gbagbo comparait parfois le mouvement des patriotes à des « sans-culottes », et l'un des fondements idéologiques de son parti, le Front populaire ivoirien (FPI), était

Que vont faire les milliers de nouvelles recrues pro-Gbagbo qui s'enrôlent dans tout Abidjan ?

d'abattre la grande bourgeoisie faisant figure d'aristocratie, épanouie dans la période d'après l'indépendance dans le sillage du père de la nation, Félix Houphouët-Boigny. Ce dernier avait avec la France des proximités complexes et empoisonnées dont la portée, près de vingt ans après sa mort, n'a toujours pas été mesurée sereinement.

Ces sans-culottes transposés sur les bords de la lagune, ces patriotes qui font des pompes sous les fenêtres pendant que Charles Blé Goudé continue de parler, de quelle sorte de révolution pourraient-ils être porteurs ? Certains proches de Laurent Gbagbo, au hasard de conversations informelles, manient parfois des

idées pétries de millénarisme, parlant de la nécessité d'une guerre, de destructions dans lesquelles une « Côte d'Ivoire nouvelle » pourrait naître, avec le soutien « de l'Eternel », car dans le vaste syncrétisme des idées de ce temps de crise, on trouve à la fois des prophéties, une foi pleine d'effusion, et une thérapie de la violence libératrice tout droit sortie de chez Frantz Fanon (1925-1961). Se souvenir des mots des *Damnés de la terre* : « Quand les paysans touchent des fusils, les vieux mythes pâlissent, les interdits sont un à un renversés : l'arme d'un combattant, c'est son humanité. »

Cette phrase, dans la Côte d'Ivoire, sonne peut-être comme la source d'un malentendu profond. D'un côté, une classe au pouvoir baignée de références révolutionnaires, animée de la volonté d'en finir avec la relation de promiscuité avec l'ex-puissance coloniale mais qui, sans le moindre embarras, a donné naissance à une nomenclatura dont les membres posent devant leur Porsche dans les magazines people, et célèbrent au champagne « la refondation » de la Côte d'Ivoire. Les piliers du système, les « refondateurs » qui devaient rebâtir le pays, ont sans doute été trop occupés à bâtir de grandes maisons pour se préoccuper de l'autre côté : ces masses de gueux condamnés à la misère, et qui s'enrôlent aujourd'hui dans cette armée de l'inconnu. ■

jpremy@lemonde.fr

Le courrier du jour

Cantonales Honte

Honte aux responsables UMP – dont Jean-François Copé –, qui préfèrent laisser la possibilité au Front national de remporter les élections cantonales en n'invitant pas leurs propres électeurs à voter pour la gauche en cas de duels gauche-FN ! Honte !, honte !, cela traduit bien la dérive de ces « bas de plafond » du gouvernement actuel vers les thèses de Le Pen. Je suis écœurée ; honte à ces lâches !

Geneviève Bernoux
Champlitte (Haute-Saône)

Degré zéro

Ainsi donc, un grand parti de gouvernement (l'UMP, en l'occurrence) « laisse le choix aux électeurs » pour le second tour des cantonales, autorisant à demi-mot la droite républicaine à voter pour le Front national. Un tel refus de prendre clairement ses responsabilités relève d'une démission préoccupante pour la démocratie. Rappelons qu'en 2002 le Parti socialiste, en appelant à voter Chirac contre Le Pen au second tour de la présidentielle, avait fait ce que chacun est en droit d'attendre d'un parti : de la politique. Aujourd'hui, par son attitude de Ponce Pilate, Jean-François Copé la rabaisse au degré zéro.

Claude-André Tabart
Douai (Nord)

Front abstentionniste

Les élections cantonales n'auront pas vu l'émergence du Front national, mais la persistance et le persiflage du « front abstentionniste ». Ces électeurs qui ne déposent pas leur bulletin de vote dans l'urne idoine adhèrent au FA, que l'on peut qualifier de parti de l'indifférence, du mépris et du déni de démocratie.

Quand un électeur sur deux environ ne se déplace pas à quelques mètres de chez lui, on peut s'interroger sur sa conscience politique et son niveau d'éducation. Il y a avant tout un grand mépris du travail de ces élus de terrain qui ne ménagent ni leur temps ni leur peine pour faire avancer ces petits dossiers du quotidien – dépendance, RSA, etc. Les conseillers géné-

raux sont le type même du représentant du peuple dans son acceptation large et universelle. Les taux d'abstention démontrent aussi l'usure technique des modalités de vote.

Paresse, vieillissement, modernité, les façons de voter doivent évoluer. Le vote par Internet, comme pour la déclaration de revenus, rendu obligatoire, éviterait les commentaires incertains sur des résultats qui ne renseignent, en fait, que les partisans supposés de la République. Le « front abstentionniste », loin de savourer la victoire des lâches, insulte la mémoire de ceux et celles qui ont combattu pour la liberté d'expression depuis 1789 jusqu'à nos jours.

Igor Deperraz
Bully (Seine-Maritime)

Fin de cycle

Sans anticiper sur le second tour des cantonales, ni oublier le triste record d'abstention, le résultat du premier tour est clair : la majorité présidentielle est en grand danger et avec elle – ou à cause d'elle – tout le camp de droite pour la présidentielle de 2012. Après douze années d'immobilisme chiracien, les Français ont espéré un sursaut avec Nicolas Sarkozy au printemps 2007, ce n'était qu'un ultime soubresaut. La politique engagée, à l'intérieur comme à l'extérieur, n'est qu'une somme de velléités successives et hasardeuses, accompagnée maintenant de remises en cause des décisions prises. Le contorsionniste en chef de l'UMP, Jean-François Copé – l'homme qui dit sans dire mais tout en disant –, peut commencer à se réjouir... dans la perspective de 2017 ! La réalité est que c'est la fin d'un cycle de plus de trente-cinq ans, avec une classe politique, UMP et PS confondus, dont la valeur essentielle est le corporatisme pour assurer, par l'élection, « la gamelle » des élus et des partis. 2012 devrait voir sortir beaucoup de sortants.

Francis Demay
La Rochelle

Courrier et contributions des lecteurs :
courrier-des-lecteurs@lemonde.fr
Fax : 01-57-28-21-74

Demain dans Le Monde

Sciences Reportage de notre envoyé spécial dans la cité perdue des Mayas, au Guatemala

ABONNEZ-VOUS AU Monde

ÉDITION ABONNÉS PREMIUM
dont Le Monde sur Web, iPhone, iPad



15 € / mois

Avec 1 mois offert

LE JOURNAL Le Monde AVEC
L'ÉDITION ABONNÉS PREMIUM



27 € / mois

Au lieu de 33,80 €*

ABONNEZ-VOUS SUR
WWW.LEMONDE.FR/ABO
OU AU 32 89 (0,34 € TTC/min)

J'AJUSTE MES RESSOURCES À MES BESOINS, EN TEMPS RÉEL.

JE N'OPPOSE PLUS GRANDES IDÉES ET PETITS BUDGETS.

J'OFFRE DE NOUVEAUX SERVICES À MA COLLECTIVITÉ.

J'ÉCONOMISE L'ÉNERGIE. ET L'ESPACE.

JE SUIS PRÊTE POUR TOUT, MÊME POUR L'IMPRÉVISIBLE.

**J'AI RÉVOLUTIONNÉ L'EFFICACITÉ DE NOS AGENTS,
PAS LEURS HABITUDES.**

C'EST LA PUISSANCE DU CLOUD.

En savoir plus : www.microsoft.fr/cloud

Microsoft



Cloud Power

LA PLUS LARGE GAMME DE SOLUTIONS DANS LE NUAGE. SUR TERRE.

Microsoft® Office 365 • Windows Azure™ • Windows Server® Hyper-V® • Microsoft Dynamics™ CRM Online.